



HAL
open science

Co-construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille : quelle démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois pour répondre aux problématiques alimentaires identifiées avec la diversité des acteurs locaux ?

Charlotte Catel

► **To cite this version:**

Charlotte Catel. Co-construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille : quelle démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois pour répondre aux problématiques alimentaires identifiées avec la diversité des acteurs locaux ?. Environnement et Société. 2018. dumas-02964105

HAL Id: dumas-02964105

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02964105>

Submitted on 22 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de fin d'études

Présenté pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Agronome

Option : Territoires et Ressources : Politiques Publiques et Acteurs (TERPPA)

Co-construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille.

Quelle démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois pour répondre aux problématiques alimentaires identifiées avec la diversité des acteurs locaux ?



par Charlotte CATEL

Année de soutenance : 2018

Organisme d'accueil : Métropole Européenne de Lille
Mémoire préparé sous la direction de : Ronan LE VELLY
Maître de stage : Noluen GERMAIN
Présenté le 31/08/2018
Devant le jury : Christophe SOULARD et Burkhard SCHAER

Graduation thesis

Presented for the “Ingénieur Agronome” diploma obtainment

Option: Territoires et Ressources: Politiques Publiques et Acteurs (TERPPA)

Co-construction of the territorial food project (PAT) for the European Lille Metropolis’s area

Which methodology to use for the PAT, in order to solve the identified food issues, together with local stakeholders of the metropolis?



by Charlotte CATEL

Year of presentation: 2018

Structure: Métropole Européenne de Lille

Graduation thesis prepared under the direction of: Ronan LE VELLY

Professional tutor: Noluen GERMAIN

Presented the 31/08/2018

In front of the jury: Christophe SOULARD and Burkhard SCHAER

RESUME

Co-construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille.

Quelle démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois pour répondre aux problématiques alimentaires identifiées avec la diversité des acteurs locaux ?

L'alimentation fait partie intégrante de notre environnement, nos civilisations et du fonctionnement de chaque individu. Elle est aujourd'hui au croisement d'une multitude de problématiques et d'enjeux. Depuis plusieurs dizaines d'années des dynamiques de réponses à ces problématiques s'organisent à l'échelle des territoires. Les PAT sont parmi les dispositifs qui permettent d'organiser une logique territoriale afin de rapprocher la production locale à la consommation locale, décloisonner les filières, travailler sur la cohésion sociale et l'identité du territoire par les entrées alimentaires.

Au sein du territoire de la Métropole Européenne de Lille, rassemblant 90 communes et 1,2 millions d'habitants, de forts enjeux en matière d'agriculture et d'alimentation se côtoient et s'interconnectent. Depuis les années 90, la MEL a instauré un dialogue avec le milieu agricole et s'est dotée, depuis 2016, d'une Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine (SAAM) afin d'agir sur le « mieux produire » et le « mieux manger ». La démarche d'élaboration d'un PAT métropolitain lillois a pour objectif de concerter la diversité d'acteurs territoriaux pour proposer une logique territoriale (stratégie) qui guide un système alimentaire plus durable en articulant les actions et les porteurs de projets (décloisonnement, interconnaissance) sur la base de l'existant et en proposant de nouveaux espaces pour agir sur les problématiques alimentaires.

Ce rapport présente la démarche d'élaboration réajustée, stabilisée et conduite qui comprend un processus en 5 étapes clés, 5 modes de faire et 6 champs alimentaires transversaux, un calendrier de temps de travail avec les acteurs territoriaux et des outils. 3 outils ont été analysés dans ce rapport.

Les ateliers consultatifs et le focus group multi-acteurs ont permis de récolter les enjeux prioritaires, les expertises, les arguments des parties prenantes de la démarche d'élaboration. Les actions prioritaires mises en évidence par ces outils s'articulent principalement autour des champs alimentaires de l'accessibilité sociale, de l'économie alimentaire, de la santé et de la nutrition. Des premiers objectifs stratégiques et leurs premières actions de démonstration ont été formulés et validés en interne et seront mis en débat avec les parties prenantes dans la suite du processus.

La démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois permet de mettre en évidence la richesse de projets portés par tous les maillons des chaînes alimentaires constituant le système alimentaire territorial ; la forte motivation et l'engouement des acteurs parties prenantes de la démarche ; le besoin d'une logique stratégique et opérationnelle pour le territoire de la MEL et la nécessité d'agir pour plus de durabilité alimentaire.

Mots clés

PAT, concertation, alimentation, gouvernance, santé et nutrition, accessibilité sociale, économie alimentaire, intercommunalité, méthodologie

Pour citer ce document : [Catel Charlotte, 2018. Co-construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille. Mémoire d'Ingénieur Agronome, option TERPPA, Montpellier SupAgro, 90 p.]

ABSTRACT

Co-construction of the territorial food project (PAT) for the area of the European Metropolis of Lille (MEL).

Which methodology to use for the PAT, in order to solve the identified food issues, together with local stakeholders of the metropolis?

Food is one of our basic needs and is closely intertwined with our daily life. Because of the ever-increasing impact of our civilization on the planet, nowadays, food is correlated with several conflicts and issues concerning its durability. For several decades, these conflicts and crisis happened to be managed at the territorial scale. The PAT's are public schemes, defined by the Agricultural, Food and Forest Ministry, trying to construct and set up a local policy and food strategy in order to enhance the local production and consumption, to open up the food chains and to work on the social cohesion and the identity of the area.

In north of France, MEL including 90 municipalities and 1.2 million inhabitants, has to deal with severe agricultural and local food issues. Since the 90's, the MEL has set up a dialogue with the agricultural sector, and since 2016 they have voted and executed the Metropolis Strategy for Agriculture and Food (SAAM) in order to enhance a better production and food consumption. The PAT of MEL has the objective to maintain and stimulate the diversity of the food system's stakeholders. This is done by consulting and establish local initiatives, connect the different stakeholders and serve as an incubator for new projects making local systems more sustainable.

This report presents the modified and stabilized methodology chosen to implement the PAT. The methodology contains 5 main steps, 5 methods, 6 food pillars, a collaboration schedule and project tools. Three tools have been analysed and presented in this report. The consultative workshops and multi-stakeholders focus group it allows to retrieve the main aims, expertise and the arguments expressed by the local food system's stakeholders.

Social access to food, the economic aspect, health and nutritional value are the three main food pillars identified to work on.

The chosen methodology to implement the PAT enables to formulate some first strategic operational objectives and pilot actions per food pillar.

The methodological process brings out the diversity and the richness of local projects and stakeholders, and especially on identified territorial food problems.

When they were involved, the participants have shown a strong motivation and interest. In general, the tools, the methodology and the structure developed to build an appropriate PAT have shown the need to structure a food strategy with a strong operational side involving all the local food system's stakeholders in order to obtain more sustainable food.

Key words

PAT, collaboration, food, governance, social access to food, economical aspect of food, health and nutritional value, intercommunality, methodology

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier en premier lieu mon maître de stage, ma collaboratrice de projet et ma responsable d'équipe, Noluen Germain. Merci pour toutes tes réponses lors de mes nombreux questionnements sur un territoire que tu connais bien. Merci d'avoir comblé ma curiosité, que ce soit sur les dossiers dont tu étais en charge ou encore tes projets de développement au Viêt-Nam. Le déroulé de tes expériences et nos multiples discussions m'ont beaucoup enrichie sur le plan personnel comme professionnel.

Une mission agriculture, à l'image d'une mission d'espionnage c'est d'abord une équipe. Merci à Sabine Constantin, Mélanie Lotte et Jérôme Pohu pour leur regard vif en direction de l'agriculture métropolitaine, leur sens de la déduction en matière d'alimentation, leur réactivité à récolter les indices pour améliorer mon mémoire de stage. Vous l'aurez compris, avec vous, les missions que j'ai pu effectuer ont été accompagnées d'une bonne dose d'ambiance, de pizzas sur le parvis métropolitain et d'une vraie solidarité d'équipe. Merci d'avoir partagé mes premiers pas dans les couloirs de la fonction publique territoriale, merci pour tous ces échanges riches, merci pour votre confiance.

Je tiens à remercier l'ensemble de la direction Nature Agriculture Environnement (NAE). Merci pour ces litres de café partagés, les gâteaux à toutes les heures, votre gentillesse et votre accueil. J'ai pu découvrir la force d'une équipe soudée sur tous les dossiers et tous les fronts. Merci à Isabel Ramos, la première à m'avoir accueillie au sein de la MEL. Sans toi, je m'y serais plus rapidement perdue, que ce soit dans la quantité de couloirs, de services ou dans l'organisation hiérarchique.

Je souhaite remercier tout particulièrement mon directeur, M. Bovet, qui m'a beaucoup appris. Je lui suis très reconnaissante de m'avoir fait part de son point de vue, toujours avec un regard critique et opérationnel que ce soit à quelques jours du concours de la fonction publique d'Etat, lors de réunions de travail ou de temps de négociations avec des partenaires. J'aimerais remercier les deux interlocuteurs professionnels avec lesquels j'ai le plus collaboré tout au long du stage : Marie Decima (CERDD) et Serge Bonnefoy (Terres en villes). Merci à eux pour leurs regards experts, leurs contributions complémentaires et le partage de leurs expériences.

Je remercie vivement Ronan Le Velly pour son attention et sa compréhension depuis l'initiation du stage jusqu'à la relecture et l'évaluation de ce rapport en tant que tuteur pédagogique. Il m'a aidé à structurer le fond de ce mémoire avec réactivité et écoute.

De manière générale, je souhaite adresser mes remerciements à l'équipe pédagogique TERPPA pour les enseignements dont ils m'ont fait part durant cette année intense. Un énorme merci à ma promotion TERPPA pour son soutien, cette super ambiance, nos débats riches et toutes ces recettes à base de pois chiches qui comme notre amitié et la bière bruxelloise, avons su partager ! Je vous souhaite à tous de réaliser vos plus beaux projets et de partager encore et encore ces si belles qualités !

Plus je réfléchis aux personnes qui m'ont inspiré, soutenues, écoutées et beaucoup appris lors de ces cinq mois Lillois et plus largement cette année, plus je réalise combien cette page de remerciements est petite. J'adresse mes remerciements à Bram Van Renterghem, un flamand tout particulièrement patient et doué d'un sens de la négociation qui a su à la fois contribuer à mon expatriation dans le Nord et me soutenir tout au long du stage avec attention et amour. Je crois.

Merci à Joséphine, pour son écoute fraternelle lors de nos brainstormings sur le projet, qui m'ont aidé à avancer dans mes missions, même lorsque l'un des interlocuteurs étudie le génie des procédés physico-chimiques.

Pour ne citer plus qu'eux, je souhaite remercier du fond du cœur mes parents. Ils sont trois. Trois à m'avoir toujours soutenu dans mes avancées professionnelles comme personnelles, trois à avoir fait preuve de curiosité, d'attention et de bienveillance tout au long de mes expériences. Trois à constater aujourd'hui, je l'espère, que je suis là et que j'en suis là grâce à eux.

TABLE DES MATIERES

Résumé.....	3
Abstract	4
Remerciements	5
Table des matières	7
Liste des figures et des tableaux.....	10
Glossaire.....	12
Sigles et acronymes.....	14
Introduction	16
1. Le PAT métropolitain lillois : contexte national du dispositif PAT et enjeux du territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL)	18
1.1 L'alimentation : enjeux et problématiques structurant les PAT.....	19
1.2 Qu'est qu'un Projet Alimentaire Territorial ?.....	20
1.2.1 Définition et objectifs	20
1.2.2 Elaboration, contenu et labellisation.....	21
1.2.3 Quelles formes prennent-ils à l'échelle nationale ?.....	21
1.3 Le territoire de la MEL : contexte, enjeux et historique des politiques publiques locales en matière d'agriculture et d'alimentation	22
1.3.1 La MEL, un EPCI rassemblant 90 communes et plus d'un million d'habitants.....	22
1.3.2 Les CAAP' AGGLO : une politique publique régionale précurseur pour le développement d'une agriculture et d'une alimentation durables	23
1.3.3 Une Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine (SAAM) pour agir sur le « mieux produire »	24
1.3.4 Un PAT métropolitain pour agir sur le « mieux manger ».....	26
1.3.5 Cadre et missions de stage au sein de la Mission Agriculture et Dynamiques Territoriales (MADT)	27
1.4 Synthèse du contexte national et territorial du PAT métropolitain lillois et cadre des missions de stage	28
2. Démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois : déroulé, résultats et analyse d'outils majeurs	30
2.1 Déroulé de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois	30
2.2 Les 5 étapes de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois	31
2.2.1 Étape 1 : Conforter le portage de la démarche par la MEL en Maîtrise d'Ouvrage et son rôle d'acteur facilitateur et de chef d'orchestre.....	31
2.2.2 Étape 2 : Sensibiliser les parties prenantes et mettre en place la concertation avec les participants à l'élaboration du PAT	32
2.2.3 Étape 3 : Définir la stratégie du PAT.....	32
2.2.4 Étape 4 : Formaliser et mettre en œuvre le programme d'action avec les acteurs territoriaux parties prenantes	32
2.2.5 Étape 5 : Réunir les conditions de mise en œuvre du PAT	32

2.3	Les 6 champs alimentaires et les 5 modes de faire transversaux	32
2.3.1	Les 6 champs alimentaires transversaux.....	33
2.3.2	Les 5 modes de faire transversaux.....	34
2.3.2.1	Concertation et implication des acteurs territoriaux	34
2.3.2.2	Transversalité des compétences internes de la MEL	35
2.3.2.3	Communication tout au long de la démarche d'élaboration	35
2.3.2.4	Appui sur l'existant.....	36
2.3.2.5	Complémentarité des expertises.....	36
2.4	Résultats et analyse de 3 outils majeurs de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois.....	37
2.4.1	Les ateliers consultatifs au Marché Made in MEL et au CRALIM 2018.....	38
2.4.2	Le focus group multi-acteurs	42
2.4.3	Formulation des premiers objectifs stratégiques et de leurs actions de démonstration.....	49
2.5	Synthèse de la démarche d'élaboration, des résultats et de l'analyse de 3 outils mis en place	51
3.	Leviers d'action identifiés pour la suite de la démarche l'élaboration	53
3.1	Associer la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale dans l'élaboration du PAT métropolitain lillois	53
3.2	Pérenniser les ressources financières et humaines pour garantir la poursuite de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois	54
3.3	Répondre à l'Appel à Labellisation.....	54
3.4	Construire des partenariats intra et interterritoriaux de PAT.....	55
	Conclusion.....	57
	Références bibliographiques	59
	Annexes.....	61
Annexe 1	Matrice des 16 critères qui caractérise les PAT : objectifs, périmètre, contenu et élaboration.....	62
Annexe 2	Familles et typologies de PAT identifiés par le RnPAT	63
Annexe 3	Cartographie des 4 Unités Territoriales (UT) composant la MEL.....	64
Annexe 4	Organigramme de la MEL au 1er juin 2018	65
Annexe 5	Historique de la prise en compte de la question agricole et alimentaire par la Métropole Européenne de Lille	66
Annexe 6	Délibération-cadre n°16 C 0352 de la SAAM	67
Annexe 7	Schéma général de l'articulation des composantes du PAT métropolitain lillois pour la construction d'une stratégie alimentaire territoriale partagée	70
Annexe 8	Démarche et état d'avancement de l'élaboration et du PAT du territoire de la Métropole Européenne de Lille	71
Annexe 9	Tableau des principaux outils mis en place dans le cadre des missions du stage et leur positionnement dans la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois....	72
Annexe 10	Synthèse de l'analyse des premiers outils mis en place dans le cadre des missions du stage	73

Annexe 11	Calendrier des temps forts et leurs objectifs dans le cadre de l'élaboration du PAT métropolitain lillois	76
Annexe 12	Résultats détaillés des ateliers consultatifs	79
Annexe 13	Liste des personnes ayant participé au focus group multi-acteurs.....	85
Annexe 14	Résultats détaillés du focus group multi-acteurs.....	86
Annexe 15	Premiers objectifs stratégiques et leurs actions de démonstrations pilotés par la MEL	88
Annexe 16	Organigramme de la DRJSCS des Hauts-de-France.....	89
Résumé		90

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1 : Cueillette de fraises chez un maraîcher métropolitain.....	19
Figure 2 : Logo « Projet Alimentaire Territorial reconnu par le MAAF »	21
Figure 3 : Logo de la MEL au 1 ^{er} janvier 2017	23
Figure 5 : La zone maraîchère et horticole de Wavrin	25
Figure 6 : Les 3 volets de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois.....	31
Figure 7 : Trame de questionnement des ateliers consultatifs	39
Figure 8 : Les ateliers consultatifs au Marché Made in MEL et au CRALIM 2018.....	39
Figure 9 : Verbatim des spécificités alimentaires du territoire métropolitain lillois.....	40
Figure 10 : Les 6 étapes du déroulé du focus group multi-acteurs	43
Figure 11 : Les 4 questions du focus group multi-acteurs	43
Figure 12 : Enjeux transversaux et modes de faire identifiés lors du focus group multi-acteurs	44
Figure 13 : Connexions entre les enjeux par champs alimentaires identifiés par les participants du focus group multi-acteurs.....	45
Tableau 1 : Les 5 modes de faire transversaux pour l'élaboration du PAT métropolitain lillois	34
Tableau 2 : Tableau présentant 3 des outils développés durant les missions de stage et leurs objectifs	38
Tableau 3 : Structuration des champs alimentaires d'actions, des 1er objectifs stratégiques et leurs actions de démonstration pilotés par la MEL dans le cadre de l'élaboration du PAT métropolitain lillois	50

GLOSSAIRE

Tous les termes au sein du mémoire suivi d'un « * » sont définis dans ce glossaire.

Alimentation durable

L'organisation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation (FAO) définit l'alimentation durable comme « une alimentation qui protège la biodiversité et les écosystèmes, est acceptable culturellement, accessible, économiquement loyale et réaliste, sûre, nutritionnellement adéquate et bonne pour la santé, et qui optimise l'usage des ressources naturelles et humaines » (FAO, 2011).

Système alimentaire

« Manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis & Ghersi, 2000).

« Un réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisés dans un espace géographique donné (région, Etat, espace plurinational), et participant directement ou indirectement à la création de biens et services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un ou plusieurs groupes de consommateurs localement ou à l'extérieur de la zone considérée » (Rastoin, 2008).

Circuits courts

« Mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur » (Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013).

Gaspillage Alimentaire

Le gaspillage est « l'action de trier et mettre au rebut délibérément ou consciemment une ressource alimentaire alors qu'elle est parfaitement comestible ». L'aliment est donc rendu indisponible à la consommation humaine alors qu'il pourrait y prétendre. Complémentairement aux pertes agricoles et alimentaires, on parlera de gaspillage de denrées alimentaires lors des stades « ultimes » de la chaîne alimentaire : distribution, restauration, ménages et métiers de bouche (Redlingshöfer, Soyeux, Champenois, & Perchec, 2011). Cette définition vient compléter la définition des pertes agricoles et alimentaires avec la nuance importante que dans le cas d'un gaspillage, la denrée écartée est comestible.

Précarité économique

La précarité économique désigne l'absence d'une ou de plusieurs sécurités (dont alimentaire) permettant aux individus et familles d'assumer leurs obligations et de jouir de leurs droits fondamentaux (Paturel, Soulard, & Vonthron, 2015).

Fab'MEL

Les Fab'MEL sont des rencontres organisées par la MEL invitant et impliquant les métropolitains dans l'élaboration des politiques publiques portées par l'EPCI à l'échelle du territoire.

Centre Ressource du Développement Durable (CERDD)

Le Centre ressource du développement durable est un groupement d'intérêt public (depuis 2006) qui œuvre pour promouvoir le développement durable et qui propose un accompagnement à la transition économique, sociale et écologique dans les territoires (CERDD, 2018).

Terres en villes

Terres en villes est un réseau français des acteurs des politiques agricoles et forestières périurbaines d'agglomérations. Structurée sous forme d'association, Terres en villes regroupe 28 aires urbaines, chacune représentée par l'intercommunalité et la Chambre d'agriculture (IUFN, 2013).

SIGLES ET ACRONYMES

AAL : Appel À Labellisation
AMAP : Association pour le Maintien de la l'Agriculture Paysanne
CAAP'Agglo : Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaines d'Agglomération
CAD : Communauté d'Agglomération du Douaisis
CERDD : Centre Ressource du Développement Durable
CU : Communauté Urbaine
DGAL : Direction Générale de l'Alimentation
DNAE : Direction Nature, Agriculture et Environnement
DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
EGA : Etats Généraux de l'Alimentation
ENM : Espaces Naturels Métropolitains
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ETP : Equivalent Temps Plein
FAO : Food and Agriculture Organization
FEAD : Fond Européen d'Aide aux plus Démunis
GECT : Groupement Européen de Coopération Territoriale
GMS : Grandes et Moyennes Surfaces
HCSP : Haut Conseil de la Santé Publique
LAAF : Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt
MAAF : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
MADT : Mission Agriculture et Dynamiques Territoriales
MAPTAM : Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
MEL : Métropole Européenne de Lille
MIN : Marché d'Intérêt National
NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
PAT : Projet Alimentaire Territorial
PEM : Pacte État Métropole
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PDTS : Pôle Développement Territorial et Social
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PNA : Programme National pour l'Alimentation
PNNS : Programme National Nutrition Santé
PNR : Parc Naturel Régional
PRAD : Plan Régional de l'Agriculture Durable
PURPLE : Peri Urban Regions Platform Europe
RnPAT : Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux
SAAM : Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine
SAU : Surface Agricole Utile
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SMSD : Syndicat Mixte du Schéma Directeur
TTC : Toutes Taxes Comprises
UT : Unité Territoriale
ZHMW : Zone Maraichère et Horticole de Wavrin

INTRODUCTION

Quelle démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois pour répondre aux problématiques alimentaires identifiées avec la diversité des acteurs locaux ?

« Manger est un acte vital, social et culturel. » (CESE, 2014).

L'alimentation est inscrite dans l'environnement, les civilisations et le fonctionnement de chaque individu. Essentielle car primaire pour les besoins humains, elle est omniprésente et plurielle par la multitude de facettes par lesquelles on peut l'observer. L'alimentation est aujourd'hui au croisement d'une multitude de problématiques et d'enjeux : globalisation et homogénéisation des échanges, accessibilités physique, géographique, culturelle et économique pour tous, santé publique, durabilité des pratiques de la production à la consommation, impacts environnementaux, compétitivité et pérennité des filières agroalimentaires notamment. Face à ces enjeux globaux, des dynamiques locales émergent depuis quelques dizaines d'années pour agir à l'échelle territoriale, au sein du système local d'acteurs, pour une alimentation plus durable.

L'alimentation durable* est définie par la FAO comme « une alimentation qui protège la biodiversité et les écosystèmes, est acceptable culturellement, accessible, économiquement loyale et réaliste, sûre, nutritionnellement adéquate et bonne pour la santé, et qui optimise l'usage des ressources naturelles et humaines » (FAO, 2011).

En France, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont parmi les dispositifs définis par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (MAAF) qui concourent à rapprocher la production et la consommation locale. Le PAT est alors « entendu comme un projet global visant à renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle du terroir, la cohésion sociale et la santé des populations, élaboré de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire » (DRAAF Languedoc Roussillon, 2015).

Au sein du territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL), un foisonnement d'initiatives locales apporte des réponses aux enjeux locaux : pérennité et viabilité d'une agriculture fortement présente, problématiques et mixité sociales, étalement urbain et gestion du foncier, hétérogénéité des fonctions des espaces (ruraux, périurbains et urbains), progression alarmante de certains indices de santé publique, répartition de la valeur ajoutée au sein des chaînes alimentaires locales, notamment.

La MEL est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui rassemble 90 communes et plus de 1,2 millions d'habitants en partageant 84 km de frontière avec la Belgique. Depuis les années 90 elle a engagé des dialogues importants avec le monde agricole pour travailler à la préservation et au développement de sa multifonctionnalité et de sa contribution à l'économie locale, à la diversité des paysages et au contenu des assiettes des métropolitains. En 2016, la MEL s'est dotée d'une Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine (SAAM) afin d'agir sur le « mieux produire » et le « mieux manger ». Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) est le moyen identifié pour associer toutes les parties prenantes du système alimentaire à l'élaboration d'un projet de territoire pour agir sur le « mieux manger » à tous les maillons et pour tous les domaines d'applications de l'alimentation.

Ce rapport définit dans une première partie, le contexte national du dispositif PAT, les enjeux du territoire de la MEL en matière d'agriculture et d'alimentation et l'organisation de la Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine (SAAM) qui structurent le décor pour l'élaboration du PAT métropolitain lillois.

Dans une seconde partie, il présente la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois que j'ai réajustée et stabilisée en août 2018. J'ai mis en œuvre cette démarche durant mes 5 mois de stage de fin d'études au sein de la Mission Agriculture et Dynamiques Territoriales de la MEL. Ce rapport présente aussi 3 des outils développés et impliqués dans la démarche, leurs résultats et leur analyse.

Enfin, la dernière partie présente quelques-uns des leviers d'actions possibles pour la MEL dans la suite de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois.

* Tous les termes au sein du mémoire suivi d'un « * » sont définis dans le glossaire.

1. LE PAT METROPOLITAIN LILLOIS : CONTEXTE NATIONAL DU DISPOSITIF PAT ET ENJEUX DU TERRITOIRE DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL)

Les PAT sont des dispositifs publics émergents dans les territoires depuis quelques années. Ils présentent une grande variabilité de formes et de structures. Ainsi, le Projet Alimentaire Territorial métropolitain lillois intègre à la fois un contexte national et local (territorial) d'enjeux agricoles et alimentaires.

Cette partie a pour objectifs :

- De présenter les enjeux et les problématiques connectés à la question alimentaire qui constituent le terreau d'émergence des PAT dans les territoires ;
- D'explicitier le cadre national des PAT au travers de la définition officielle du dispositif dans le cadre législatif français, ses composantes (objectifs, périmètre, contenu et mode d'élaboration) et les formes qu'ils prennent en France ;
- De dresser un portrait du contexte de la MEL au travers de sa qualité d'EPCI, des enjeux forts de son territoire en matière d'agriculture et d'alimentation ;
- De décrire les politiques publiques aux échelons régional et local qui ont guidé la construction de stratégies et la mise en œuvre d'actions locales en faveur d'une agriculture et d'une alimentation plus durables ;
- De développer l'organisation de la Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine (SAAM) dans laquelle s'intègre et s'articule l'élaboration du PAT métropolitain lillois ;
- De présenter le PAT métropolitain lillois : articulation avec le cadre des politiques publiques nationales et locales, objectifs, plus-values identifiées, légitimité du pilotage de la démarche par la MEL et les composantes du futur PAT ;
- D'indiquer et de situer le cadre de mes missions de stage au sein de l'unité en charge de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois : la Mission Agriculture et Dynamiques Territoriales (MADT).

1.1 L'ALIMENTATION : ENJEUX ET PROBLEMATIQUES STRUCTURANT LES PAT

L'alimentation est un sujet transversal de par son omniprésence dans l'environnement, les civilisations et le fonctionnement de chaque individu et de par la multitude de facettes par lesquelles on peut l'observer. L'alimentation participe à la santé publique au travers de l'équilibre nutritionnel des apports alimentaires journaliers et de la sécurité sanitaire des aliments consommés. L'accessibilité physique, géographique, culturelle et économique dessine et conditionne nos relations à l'offre et la demande de denrées alimentaires (Figure 1). L'alimentation engage des relations d'interdépendances à l'environnement et aux écosystèmes au travers de l'extraction et de l'usage de ressources terrestres (sol, air, eau), des services écosystémiques, du maintien des paysages par l'activité agricole ou encore des impacts environnementaux des chaînes alimentaires générant de nombreux déchets (gaspillage et pertes alimentaires*). L'alimentation organise et s'organise en chaînes alimentaires, en filières

économiques porteuses d'emplois et suivant des modes de production et de transformation. Elle s'inscrit pleinement dans le phénomène de globalisation posant les questions de préservation d'un modèle alimentaire et de traditions gastronomiques face aux risques de standardisation des produits et des goûts (Conseil Economique Social et Environnemental Français, 2014). Toutes ces problématiques identifiées sont interdépendantes au travers de l'alimentation.

Ce cadrage des enjeux et des problématiques autour d'une alimentation transversale, partie prenante d'un système est un point de vue récent qui tend à s'affirmer. Cette approche systémique permet de connecter l'alimentation au système qu'elle intègre, le système alimentaire* : « Manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Malassis & Gherzi, 2000). L'alimentation est un sujet à enjeux qui s'affirme à la fois au travers d'évènements et de dynamiques (crises agricoles et sanitaires, développement du mode de production biologique et de la vente en circuits courts) que dans les discours des parties prenantes des systèmes alimentaires eux-mêmes (« consomm'acteurs », nouvelles stratégies de commerces de proximité par la grande distribution). En France, le taux de diabète de type II, principalement corrélé à l'alimentation est en progression (ORS Hauts-de-France, 2018). Les modèles de Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) contribuent au phénomène d'étalement et du développement urbain en grignotant du terrain sur les terres agricoles notamment, redessinant nos paysages alimentaires. Dans un modèle agro-industriel majoritaire, le secteur agricole français a subi ces dernières décennies de nombreuses crises économiques et sanitaires entraînant des stigmates aux extrémités de la chaîne alimentaire : une diminution du nombre d'agriculteurs et une perte de confiance des consommateurs notamment (Chiffolleau, 2012).

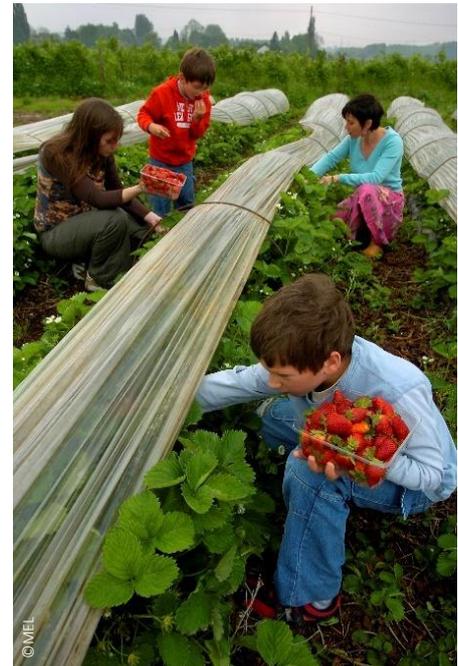


Figure 1 : Cueillette de fraises chez un maraîcher métropolitain

Face à ces constats et à ces enjeux, des politiques publiques sont mises en œuvre sur ces questions alimentaires selon différentes entrées. Par exemple, le Programme National Nutrition Santé (PNNS) mène des actions en faveur d'une meilleure santé publique au travers des apports nutritionnels et de l'activité physique notamment (Ministère du travail de l'emploi et de la santé, 2011). Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) réfléchit à l'accès pour tous à une alimentation saine, sûre, équilibrée et durable selon 4 axes : la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire ainsi que l'ancrage territorial et la mise en valeur du patrimoine alimentaire (Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt, 2016).

Les Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) ont réuni de nombreux acteurs des chaînes alimentaires, de l'association de consommateurs au grossiste national en fruits et légumes, autour d'ateliers et de diagnostics partagés pour réfléchir aux leviers d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée dans les filières, des changements dans les systèmes de production pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs ou encore des moyens pour promouvoir une alimentation plus saine, sûre, équilibrée et durable pour tous (Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt, 2017a).

A l'échelle des territoires ont émergé depuis plusieurs dizaines d'années des initiatives publiques ou privées en réponse à ces enjeux alimentaires. Organisées en actions ponctuelles, en programme d'action, en articulation ou spontanées, elles proposent localement des leviers aux problématiques alimentaires territoriales. Ces actions sont le terreau des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Le PAT est un dispositif pour lier, articuler, élargir et développer les actions d'une agriculture et d'une alimentation plus durable avec tous les acteurs qui construisent le fonctionnement et les spécificités des systèmes alimentaires territorialisés (Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt, 2014a).

1.2 QU'EST QU'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

1.2.1 DEFINITION ET OBJECTIFS

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est un ensemble d'actions coordonnées par une stratégie à l'échelle d'un territoire Il est défini dans la Loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF) du 13 octobre 2014 (n°2014-1170) (Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt, 2014b) et de l'instruction du gouvernement DGAL/SDGAL/2017-294 du 30 mars 2017 sur le Dispositif de reconnaissance des Projets Alimentaires Territoriaux par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (MAAF) (Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt, 2017b). Son objectif est de renforcer les actions existantes en matière d'alimentation et d'agriculture durable et d'en impulser de nouvelles avec les acteurs du territoire (associations, entreprises, institutions, établissements de recherche, etc.). La circulaire retient 16 critères pour définir et caractériser les PAT (Annexe 1).

1.2.2 ELABORATION, CONTENU ET LABELLISATION

Selon la circulaire du MAAF, un PAT doit être co-construit avec les acteurs territoriaux autour d'un diagnostic agricole et alimentaire partagé entre toutes les parties prenantes impliquées dans la démarche. Cette co-construction vise la définition d'actions opérationnelles pour assurer la réalisation du projet de territoire. Les PAT peuvent mobiliser des fonds publics et privés. Ils peuvent également générer leurs propres ressources. Il s'agit de réunir les acteurs territoriaux autour d'une vision partagée des enjeux et des problématiques alimentaires pour guider un projet de territoire comprenant des objectifs spécifiques et des actions opérationnelles.

L'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial fixée par le cadre législatif (Article L 111-2-2 du Code rural et de la pêche maritime) laisse de grandes marges de manœuvre quant à qui est en mesure de porter la démarche, les sources de financement et les types d'actions menées.

Les PAT sont parmi les dispositifs identifiés dans le portage d'actions répondant au PNA et peuvent bénéficier d'un label reconnu par le MAAF à la suite d'un Appel À Labellisation (AAL). L'obtention de ce label, valable pour une durée de trois ans, permet aux porteurs de projet d'utiliser la marque « Projet Alimentaire Territorial reconnu par le Ministère de l'agriculture » ainsi qu'un logo associé (Figure 2). Cette reconnaissance ministérielle a pour objectif d'assurer une reconnaissance et une visibilité significatives pour les projets lauréats. Un an après la mise en place du label, la plus-value de cette reconnaissance est à nuancer selon la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) qui réfléchit actuellement aux évolutions du label dans le cadre de la prochaine période de programmation du PNA.



Figure 2 : Logo « Projet Alimentaire Territorial reconnu par le MAAF »

1.2.3 QUELLES FORMES PRENNENT-ILS A L'ECHELLE NATIONALE ?

La LAAF de 2014 ne définit ni l'échelle ni le type de structure en portage du dispositif PAT. La mise en place des premiers PAT révèle une prédominance de l'échelle supra-communale comme périmètre d'action. Le portage est, dans beaucoup de cas, assuré par l'intercommunalité généralement regroupée en Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Dans les autres cas le PAT est porté par des territoires de projets : Parcs Naturels Régionaux (PNR), Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Cette tendance de portage de projets territoriaux par les EPCI est un phénomène national qui ne concerne pas uniquement les enjeux alimentaires.

Le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT) a mené une analyse des 19 PAT reconnus par le MAAF depuis l'appel à labellisation de 2017. On peut distinguer deux familles différentes et 3 typologies de PAT (Annexe 2 Annexe 1). Actuellement, peu de PAT sont systémiques et prennent en compte tous les domaines d'application de l'alimentation. Ainsi, la majorité des PAT priorise le développement de l'ancrage territorial de l'alimentation.

Dans ce contexte, l'agriculture est perçue comme le levier majeur pour agir sur les problématiques alimentaires territoriales identifiées. L'enjeu principal est de structurer l'économie agricole et des filières alimentaires territorialisées. L'objectif est alors de créer et de fixer de la valeur ajoutée au sein de filières alimentaires dans le territoire en considérant au premier plan le volet économique et au second plan les volets environnementaux et sociaux (RnPAT, 2018).

À l'échelle nationale, les PAT suivent une démarche structurée en mode projet, généralement construite en 5 étapes : analyse de la situation et état des lieux, définition des priorités et objectifs, conception du projet, réalisation du projet et mise en œuvre (Gressard Consultants, 2017). Cependant, cette démarche déroule une grande diversité de méthodes au sein des territoires ayant élaboré un PAT ou étant en cours d'élaboration. Ces méthodes peuvent suivre un déroulé de pratiques fixé, construire leur propre méthode ou bien hybrider les méthodologies au contexte du projet (RnPAT, 2018).

1.3 LE TERRITOIRE DE LA MEL : CONTEXTE, ENJEUX ET HISTORIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES EN MATIERE D'AGRICULTURE ET D'ALIMENTATION

1.3.1 LA MEL, UN EPCI RASSEMBLANT 90 COMMUNES ET PLUS D'UN MILLION D'HABITANTS

La Métropole Européenne de Lille est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui rassemble 90 communes, 1 119 877 habitants (INSEE, 2018) et s'organise en 4 Unités Territoriales (UT) depuis janvier 2017 (Annexe 3). Le territoire de la MEL est situé dans le département du Nord au sein de la région des Hauts-de-France.

Historiquement Communauté Urbaine (CU), la MEL est issue de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 1er janvier 2015 (Figure 3). A l'échelle nationale, la MEL est la 4ème agglomération française par sa taille après Paris, Lyon et Marseille. Elle est positionnée au second rang national pour sa forte densité d'habitants (INSEE, 2018). Elle occupe une position géographique stratégique comme capitale régionale des Hauts-de-France en partageant 84 km de frontière avec la Belgique. Son territoire représente 61 145 hectares dont 46% sont en Surface Agricole Utile (SAU), présente la 1^{ère} concentration régionale en sièges sociaux et regroupe plus de 500 000 emplois. Depuis 2008, la MEL fait partie de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai en Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Ce GECT est la première agglomération transfrontalière européenne et rassemble plus de 2,1 millions d'habitants (Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, 2012).

La MEL est régie par le principe de spécialité. Ses domaines de compétences lui sont attribués soit par la loi, soit par une délégation de compétences de la part des municipalités membres.

Depuis la loi MAPTAM et la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 4 août 2015, les compétences de la MEL se sont étendues à vingt domaines de compétences, notamment l'aménagement du territoire, les déchets ménagers, le développement durable, l'économie et l'emploi, la politique de la ville, la nature et le cadre de vie, les transports et la mobilité.



Figure 3 : Logo de la MEL au 1^{er} janvier 2017

De par son statut d'EPCI, la MEL exerce des compétences obligatoires aux vues de l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales, des compétences facultatives en vertu du Décret n° 2014-1605 du 23 décembre 2014 et des compétences optionnelles.

L'alimentation et l'agriculture ne sont pas une compétence attribuée par la loi. Le recours à la clause générale de compétence, comme fondement de l'action publique, permet à l'EPCI de se saisir des questions agricole et alimentaire dans le cadre de l'exercice de ses compétences obligatoires, facultatives et optionnelles. Pour ce faire, elle doit respecter les conditions d'exclusivité des compétences d'une collectivité, le jeu de la libre concurrence et justifier un intérêt public local. En faisant appel à cette clause, le traitement des questions agricole et alimentaire peut s'adapter souplement aux particularités locales (RnPAT, 2018).

1.3.2 LES CAAP' AGGLO : UNE POLITIQUE PUBLIQUE REGIONALE PRECURSEUR POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE ET D'UNE ALIMENTATION DURABLES

L'ancienne région Nord-Pas de Calais a été engagée près de 10 ans, de 2005 à 2015, sur les questions alimentaires au travers du réseau européen PURPLE (PeriUrban Regions Platform Europe). Ce réseau porte la volonté de valoriser les espaces périurbains, préserver la biodiversité et optimiser la multifonctionnalité de l'agriculture. Afin de soutenir ces objectifs, l'ancienne région a notamment mis en place pour la période de 2013 à 2015 des « Contrats d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaines d'Agglomération (CAAP'Agglo) ».

Ainsi la CAD, la Communauté Urbaine d'Arras et la Métropole Européenne de Lille (anciennement Lille Métropole Communauté Urbaine) ont bénéficié de ces aides publiques organisées en contrats, composés d'enveloppes annualisées.

Ces CAAP'Agglo ont été des précurseurs des actuels PAT en élaboration ou en cours au sein des trois territoires engagés.

Ces subventions visaient à soutenir des actions dans le cadre de programmes autour de 3 enjeux majeurs :

1. Intégrer et structurer la dimension agricole et alimentaire dans les politiques communautaires, s'inscrivant dans la politique rurale et alimentaire et plus globalement dans toutes les politiques d'aménagement du territoire portées au niveau régional ;
2. Concrétiser les actions et les projets en consolidation et en expérimentation dans le contrat CAAP'agglo ;
3. Identifier le système d'acteurs pertinents pour fédérer les initiatives et faciliter la mise en œuvre d'une véritable politique agricole et alimentaire sur le territoire de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Dans le contexte de la MEL, ces subventions ont été un levier important à la fois sur le plan opérationnel (subventions annualisées et selon les actions réelles engagées) et politique (affirmation de thématiques d'enjeux à l'échelle régionale). La contractualisation avec la région de 2013 à 2015 (3 années) a permis de soutenir un programme d'action en faveur du développement des circuits courts et des modes de production plus respectueux de l'environnement notamment biologique. Depuis les changements de gouvernance et de ligne politique en 2015, les CAAP'agglo n'ont pas été renouvelés.

Cette contractualisation, spécifique à l'échelle nationale et flexible dans le soutien aux actions pour une agriculture et une alimentation durable a fortement contribué au terreau sur lequel s'est développée la Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine (SAAM) de la MEL, votée en 2016.

L'actuelle région Hauts-de-France, issue de la réforme territoriale de 2017 et de la fusion des anciennes régions Nord-Pas de Calais et Picardie, dispose d'une nouvelle stratégie à prédominance agricole. Sa politique vise principalement le développement de l'approvisionnement en circuits-courts et de proximité. Cette nouvelle stratégie agricole régionale intègre les enjeux alimentaires principalement au travers des questions d'approvisionnement en produits locaux et d'économie agricole (reterritorialisation de la valeur ajoutée et des chaînes alimentaires et rapprochement producteur - consommateur).

1.3.3 UNE STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE METROPOLITAINE (SAAM) POUR AGIR SUR LE « MIEUX PRODUIRE »

Au sein de l'institution, la Mission Agriculture et Dynamiques Territoriales (MADT), créée en 2015, est chargée du pilotage technique de la SAAM. Le portage politique est assuré par l'élu référent M. Bernard Delaby, délégué à l'Agriculture, Stratégie alimentaire et Ruralité. La MADT se positionne, avec le service Espaces Naturels Métropolitains (ENM), dans le Pôle Développement Territorial et Social (PDTS), au sein de la Direction Nature, Agriculture et Environnement (DNAE), dirigée par M. Frédéric BOVET. L'Annexe 4 **ANNEXE 4** présente l'organigramme de la MEL au 01 août 2018.

La MADT porte et coordonne les différents enjeux de la SAAM en lien avec les Directions thématiques (Développement Economique, Stratégie et Opérations Foncières, Développement Durable et Transition Energétique).

Historiquement, la MEL a connu une montée en puissance progressive de la thématique agricole depuis les années 90 et particulièrement en 2010, par l'établissement d'un partenariat renforcé avec la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais puis, en 2014, par la mise en place d'une Vice-Présidence dédiée à l'agriculture. La SAAM est issue d'une concertation impliquant les 85 communes composant l'EPCI en 2016. Cette stratégie intègre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), adopté le 26 février 2016.

L'Annexe 5 présente l'historique de la prise en compte de la question agricole par la MEL depuis les années 90 jusqu'à l'initialisation de l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial en 2018.

La SAAM, adoptée en 2016 par la délibération-cadre n°16 C 0352 par le Conseil Métropolitain (Annexe 6 **ANNEXE 6**) affirme les enjeux agricoles territoriaux, organise une gouvernance (mode d'élaboration, de conduite, de décision et d'évaluation) et déroule un programme d'action à mener pour agir sur le « mieux produire » au sein du territoire de la MEL.

Cette politique est portée plus particulièrement par le Vice-président, Bernard Delaby, délégué à l'Aménagement du Territoire, Stratégie d'urbanisme, Urbanisme réglementaire, Règlement Local de Publicité de la MEL, Agriculture, Stratégie alimentaire et ruralité.

Le programme d'action pour la période 2016-2020 fixe 5 objectifs majeurs d'actions :

1. Conforter l'agriculture comme filière économique
2. Mettre en place un observatoire de l'agriculture et préserver le foncier agricole
3. Inciter, accompagner et valoriser les pratiques agricoles durables
4. Favoriser la relocalisation de la consommation alimentaire et structurer l'offre de produits locaux
5. Rapprocher l'urbain et le rural (agritourisme, loisirs, agriculture urbaine)



Figure 4 : La zone maraîchère et horticole de Wavrin

Les actions opérationnelles conduites dans le cadre des 5 objectifs de la SAAM sont notamment :

- Aménagement et co-financement de la « Zone Maraîchère et Horticole de Wavrin » (ZMHW) composée de 36 hectares de SAU intégralement conduits en agriculture biologique et d'un espace de stockage des récoltes et de réalisation des semis de 19 000 m². Depuis 2017, elle regroupe 9 porteurs de projets, agriculteurs et horticulteurs qui vendent leur production en circuits courts ;

- Accompagnement des communes métropolitaines volontaires pour augmenter significativement la part des produits locaux/bios dans les menus des restaurants scolaires publics. La démarche concerne actuellement 44 communes métropolitaines soit 55 900 repas jour qui représentent 73 % des repas journaliers scolaires publics sur le territoire de la MEL ;
- Soutien économique aux Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) du territoire ;
- Installation et mise en place d'un réseau métropolitain, au sein du parcellaire d'agriculteurs référents, de capteurs météorologiques connectés (hygrométrie, pluviométrie, température de l'air et vitesse du vent) afin de participer au renforcement de la compétitivité de l'agriculture par les technologies du numérique (réduction des apports, amélioration des rendements, ...) et améliorer les conditions de travail des agriculteurs métropolitains.

Face aux problématiques et aux enjeux agricoles présents sur son territoire et connectés à la question alimentaire, la MEL a inscrit l'élaboration et la mise en œuvre d'un PAT au sein de sa SAAM.

1.3.4 UN PAT METROPOLITAIN POUR AGIR SUR LE « MIEUX MANGER »

L'objectif 4 « Favoriser la relocalisation de la consommation alimentaire et structurer l'offre de produits locaux » porté par la SAAM relie à la fois le bassin de production local des aliments et la capacité pour chacun d'accéder à ces produits issus de l'agriculture, la transformation et la restauration locale. Cet objectif pose la question de l'articulation favorable pour une alimentation durable, de qualité à destination de tous pour l'ensemble du territoire de la MEL.

Comment agir pour rapprocher les acteurs de la production, de la transformation, de la restauration et les consommateurs ? Comment en renforçant, en créant ces liens pouvons-nous viser des objectifs plus larges liés à notre alimentation (santé publique, gastronomie, accessibilité sociale) ?

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) métropolitain est l'outil qui a été identifié par la MEL pour associer toutes les parties prenantes du système alimentaire à l'élaboration d'un projet de territoire afin d'agir sur le « mieux manger » à tous les maillons et pour tous les domaines d'application de l'alimentation.

L'élaboration d'un PAT est une des actions majeures portées par l'objectif 4 de la SAAM.

Cette élaboration s'intègre dans un contexte de politiques publiques nationales et plus particulièrement :

- La LAAF ;
- Le PNA ;
- La Loi Transition Énergétique et Croissance Verte d'août 2015 (réduction des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective).

Ainsi que dans un contexte de politiques publiques locales menées par la MEL, notamment :

- La Politique de la Ville ;
- La Politique de soutien à l'Économie Sociale et Solidaire (actions et initiatives pour l'accès à l'alimentation : justice et accessibilité sociale).

Le PAT du territoire de la MEL souhaite s'inscrire dans l'ensemble des critères issus de l'instruction du gouvernement DGAL/SDGAL/2017-294 du 30 mars 2017 (Annexe 1). L'objectif majeur du PAT pour le territoire métropolitain est d'agir sur les problématiques alimentaires connectées aux enjeux agricoles mais pas uniquement.

Ces problématiques et ces enjeux identifiés par les acteurs du territoire dans le cadre de la démarche d'élaboration du PAT alimenteront le portrait agricole et alimentaire partagé. Ce dispositif est un des moyens de structurer un schéma global à l'échelle du territoire, complémentaire et coordonné avec les politiques publiques de la MEL et des acteurs institutionnels notamment (services de l'état dans les territoires). Cette coordination est essentielle face au constat d'un foisonnement d'initiatives territoriales en matière d'alimentation portées par une grande diversité d'acteurs qui ne se côtoient pas dans la majorité des cas.

Une des plus-values visées par l'élaboration d'un PAT réside dans sa capacité à créer du lien et de l'interconnaissance entre les acteurs du système alimentaire territorial en les faisant se connaître et travailler ensemble en décloisonnant les champs de leurs compétences autour d'enjeux communs.

Co-construire la cohérence d'un projet de territoire est essentiel pour générer des plus-values, guider des actions pertinentes, faire évoluer les pratiques alimentaires et agricoles et développer l'interconnaissance et les synergies par la mise en réseaux des parties prenantes du système alimentaire de la métropole lilloise. L'articulation des composantes du PAT est présentée par l'Annexe 7 .

La MEL a été reconnue par ses partenaires concertés dans le cadre de l'élaboration de sa SAAM ainsi que par les citoyens ayant participé à la Fab'MEL* de 2017 sur l'agriculture comme le lieu d'échange, de rencontres et de gouvernance permettant de travailler à la co-construction d'un Projet Alimentaire Territorial.

1.3.5 CADRE ET MISSIONS DE STAGE AU SEIN DE LA MISSION AGRICULTURE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES (MADT)

C'est au sein de la MADT, avec la Responsable d'Unité Fonctionnelle Noluen Germain, que j'ai réalisé mes missions durant les 5 mois de stage.

La démarche d'élaboration du Projet Alimentaire Territorial métropolitain lillois est conduite en « mode projet ». Ce mode de travail comporte la particularité d'être itératif. Il évolue avec les avancées, les résultats et les contributions des parties prenantes de l'élaboration et de l'équipe interne en charge du pilotage du processus.

Dans le cadre de mon stage, j'ai été chargée de conduire l'élaboration du PAT métropolitain lillois. Ce poste de coordination de projet s'apparente à un poste de chargé de mission.

Deux axes majeurs ont organisé mes missions :

- Axe 1 : Mettre en œuvre la démarche d'élaboration (contributions aux outils en place ou en développement, organisation et mise en œuvre des étapes de la démarche, communication interne et externe, réalisation des documents et des supports pour rendre compte de l'avancée de l'élaboration) ;

- Axe 2 : Réajuster, stabiliser et compléter la démarche d'élaboration avec les avancées du processus (résultats et analyse des outils, propositions et négociations avec les partenaires, création et mise en œuvre de nouveaux outils pour la démarche et préparation de la transmission du poste).

Dans le cadre de ce mémoire, je présenterai la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois, réajustée et stabilisée en août 2018 ainsi que 3 des outils développés et impliqués dans le processus.

1.4 SYNTHÈSE DU CONTEXTE NATIONAL ET TERRITORIAL DU PAT MÉTROPOLITAIN LILLOIS ET CADRE DES MISSIONS DE STAGE

Le dispositif PAT, défini par le MAAF en 2014, s'inscrit dans les dynamiques d'actions en faveur d'une agriculture et d'une alimentation plus durables en réponse aux enjeux alimentaires.

La Métropole Européenne de Lille est un EPCI qui rassemble 1,2 millions d'habitants et 90 communes.

La diversité de paysages, la mixité sociale et les dynamiques de population mettent en évidence des enjeux forts en matière d'agriculture et d'alimentation. La Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine (SAAM) structure un programme d'actions en 5 objectifs majeurs pour la période 2016-2020, pilotés par la MEL. L'objectif 4 de la SAAM affiche la volonté de la MEL de construire un PAT pour son territoire. Le PAT métropolitain lillois est un projet de territoire pour agir sur le « mieux manger » et sur les problématiques alimentaires, à tous les maillons et pour tous les domaines d'application de l'alimentation.

Il est élaboré de manière concertée, en « mode projet », de manière itérative et a vocation à construire une stratégie alimentaire territorialisée partagée. La méthodologie de construction du PAT s'organise à la fois autour de temps de concertation et de consultation des parties prenantes du système alimentaire, d'outils pour l'élaboration du PAT, d'une coordination et d'outils internes de la MEL.

Dans le cadre de mon stage de fin d'études, cursus ingénieur agronome à Montpellier SupAgro, j'ai été chargée de conduire l'élaboration du PAT métropolitain lillois durant 5 mois au sein de la Mission Agriculture et Dynamiques Territoriales de la Direction Nature Agriculture Environnement de la MEL.

Ce mémoire, présente la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois (réajustée et stabilisée en août 2018) et 3 des outils développés et impliqués au sein du processus.

2. DEMARCHE D'ELABORATION DU PAT METROPOLITAIN LILLOIS : DEROULE, RESULTATS ET ANALYSE D'OUTILS MAJEURS

L'élaboration du PAT métropolitain lillois est fléchée sur une période de 2 ans de 2018 à 2019. Pour structurer et accompagner la démarche d'élaboration du PAT pour son territoire, la MEL est accompagnée par deux organismes : le Centre Ressource du Développement Durable* (CERDD) et Terres en villes*. Ces structures disposent respectivement de 3 jours et 50 jours d'accompagnement. La MEL participe depuis 2016 aux travaux menés par le RnPAT dont le chef de file est Terres en villes. Dans le cadre de sa démarche d'élaboration du PAT, elle a adhéré au réseau en 2018.

Un premier cahier technique a été validé en mars 2018 et a fait l'objet de réajustements à la suite de mes missions de stage. J'ai ainsi proposé un réajustement afin de compléter la chronologie des 5 étapes avec des « modes de faire » et des « champs alimentaires » et de réadapter le contenu de chaque étape. Cette démarche d'élaboration complète et réajustée a été validée le 01 août 2018 par l' élu référent, Bernard Delaby. L'Annexe 7 présente schématiquement l'ensemble des composantes de la démarche d'élaboration et leur articulation.

Dans un premier temps, cette partie présentera la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois qui se structure en 5 étapes, 5 « modes de faire » et 6 « champs alimentaires transversaux ». L'Annexe 8 présente la démarche et l'état d'avancement de l'élaboration du PAT métropolitain lillois.

Dans un second temps, il s'agira de présenter 3 des outils impliqués dans la démarche PAT que j'ai développés, mis en œuvre et analysés durant mon stage :

- Les ateliers consultatifs réalisés lors du Marché Made in MEL et du CRALIM 2018 ;
- Le focus group multi-acteurs ;
- Les premiers objectifs stratégiques et leurs actions de démonstration.

L'Annexe 9 positionne les principaux outils contribuant à la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois que j'ai développés et auxquels j'ai participé dans le cadre de mes missions de stage. L'Annexe 10 présente la synthèse de l'analyse des premiers outils mis dans la démarche, dans le cadre des missions du stage.

2.1 DEROULE DE LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PAT METROPOLITAIN LILLOIS

La démarche d'élaboration du PAT validée et stabilisée au 01 août 2018 comprend 3 volets.

- Les 5 étapes et leurs sous-étapes d'élaboration ;
- Les 6 champs alimentaires transversaux ;
- Les 5 modes de faire transversaux.

Ils sont issus de mes propositions de réajustements du contenu de chaque étape et de compléments (modes de faire et champs alimentaires) qui ont été retravaillés avec l'AMO Terres en villes, la MADT et validés par l' élu référent (Figure 5).

Mon travail de mise en œuvre et d'adaptation de la démarche d'élaboration m'a permis de formuler des propositions pertinentes et de construire un calendrier pour la suite de la démarche (outils, temps forts, objectifs) présenté dans l'Annexe 11 .

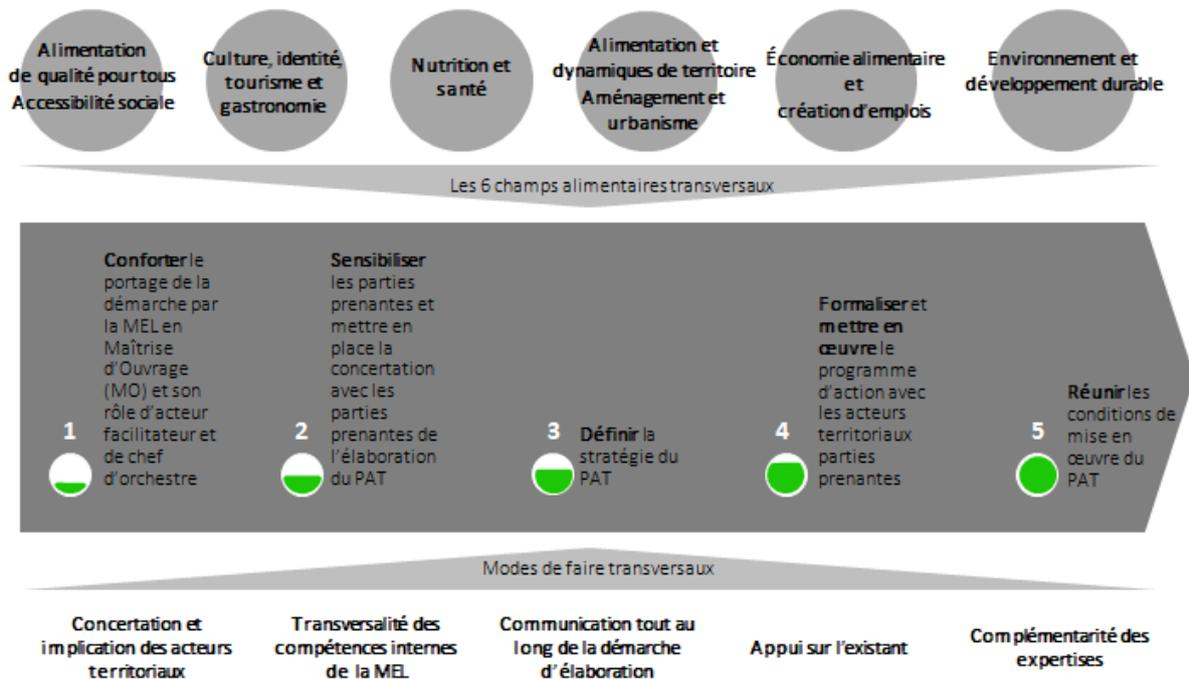


Figure 5 : Les 3 volets de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois.

2.2 LES 5 ETAPES DE LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PAT METROPOLITAIN LILLOIS

La démarche d'élaboration s'organise en 5 étapes, soit 5 objectifs, comprenant chacun des sous-objectifs.

2.2.1 ÉTAPE 1 : CONFORTER LE PORTAGE DE LA DEMARCHE PAR LA MEL EN MAITRISE D'OUVRAGE ET SON RÔLE D'ACTEUR FACILITATEUR ET DE CHEF D'ORCHESTRE

L'objectif de la première étape de l'élaboration du PAT métropolitain lillois est de conforter le portage de la démarche par la MEL en maîtrise d'ouvrage (MO) et son rôle d'acteur facilitateur et de chef d'orchestre.

Cette première étape a pour sous-objectifs de formuler un 1^{er} état des lieux d'actions du territoire autour de la thématique alimentaire ; de pré-cerner les enjeux agricoles et alimentaires ; de partager les enjeux de l'alimentation durable et du PAT en interne à la MEL (services et élus) et de mettre en place un Comité Technique ainsi que de stabiliser le pilotage politique de l'élaboration du PAT.

2.2.2 ÉTAPE 2 : SENSIBILISER LES PARTIES PRENANTES ET METTRE EN PLACE LA CONCERTATION AVEC LES PARTICIPANTS A L'ÉLABORATION DU PAT

La seconde étape de la démarche d'élaboration a vocation à sensibiliser les parties prenantes et mettre en place la concertation avec les participants à l'élaboration du PAT.

Il s'agit de mettre en place l'instance de gouvernance de l'élaboration et son Comité de Pilotage (COFIL) ; de partager les enjeux de l'alimentation durable et du PAT au travers d'évènements et de temps dédiés ; de réaliser des focus groups : « multi-acteurs », « économique » et « communes » et de composer un diagnostic (portrait) agricole et alimentaire partagé avec les acteurs parties prenantes de la démarche.

2.2.3 ÉTAPE 3 : DÉFINIR LA STRATÉGIE DU PAT

La troisième étape de la démarche d'élaboration est de définir la stratégie alimentaire du PAT. Cette étape comprend comme sous-objectifs : la validation et la mise en œuvre des premières actions de démonstration ; la construction de la stratégie du PAT métropolitain lillois avec la MEL et les acteurs territoriaux impliqués lors des moments dédiés : Focus group, Forum et la définition du suivi et de l'évaluation de la démarche d'élaboration du PAT.

2.2.4 ÉTAPE 4 : FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME D'ACTION AVEC LES ACTEURS TERRITORIAUX PARTIES PRENANTES

L'étape 4 consiste à formaliser et mettre en œuvre le programme d'action avec les acteurs territoriaux parties prenantes.

Les sous-objectifs de cette étape visent à co-construire et valider le programme d'action du PAT du territoire métropolitain lillois ; à définir le suivi et l'évaluation du programme d'action ; à formaliser l'engagement des partenaires et à structurer l'instance de gouvernance alimentaire territoriale.

2.2.5 ÉTAPE 5 : REUNIR LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PAT

La dernière et cinquième étape de la démarche d'élaboration vise à réunir les conditions de mise en œuvre du PAT métropolitain lillois : les moyens, le calendrier, la mise en œuvre des actions, le suivi ainsi que l'évaluation de ces dernières.

2.3 LES 6 CHAMPS ALIMENTAIRES ET LES 5 MODES DE FAIRE TRANSVERSAUX

Les 5 « modes de faire » sont 5 méthodes et volontés fortes qui guident l'élaboration du PAT métropolitain lillois. Durant mon stage, j'ai observé, identifié et qualifié ces 5 modes de faire pour accompagner transversalement toutes les étapes de l'élaboration. Le classement en 6 champs est issu du travail de Terres en villes (Bonney et al., 2017). Sur la base de ce travail, j'ai travaillé en concertation avec l'AMO Terres en villes au réajustement de ce classement pour qu'il puisse être impliqué transversalement au processus.

2.3.1 LES 6 CHAMPS ALIMENTAIRES TRANSVERSAUX

La structuration de 6 champs alimentaires permet de représenter la diversité de ses domaines d'application. Ainsi, dans le cadre de la démarche d'élaboration du PAT, on considèrera les 6 champs alimentaires et leurs composantes suivants :

- **Champ Alimentation de qualité pour tous/accessibilité sociale** : regroupe les activités qui contribuent à l'accessibilité géographique, culturelle et économique de tous à une alimentation de qualité, à la justice alimentaire et à la lutte contre les déserts alimentaires notamment ;
- **Champ Culture, identité, tourisme et gastronomie** : regroupe les activités qui concourent à la mise en valeur et à la transformation de produits de l'alimentation du territoire ;
- **Champ Nutrition et santé** : regroupe les activités qui contribuent à la qualité nutritionnelle et à l'amélioration de la santé publique par l'alimentation ;
- **Champ Alimentation et dynamiques de territoire/aménagement et urbanisme** : concerne les transformations spatiales que connaissent les villes, les villages et les territoires sous l'influence de l'alimentation. Ce champ intègre les aspects spatiaux de l'alimentation notamment au travers des actions de planification et d'urbanisme des commerces alimentaires ;
- **Champ Économie alimentaire et création d'emplois** : regroupe les activités des acteurs des filières alimentaire de l'amont (agriculture et production), de l'aval (mangeurs et consommation) et de la fin de vie des aliments (gaspillage, pertes et déchets alimentaires) ;
- **Champ Environnement** : concerne les activités du système alimentaire qui impactent l'environnement et les milieux naturels et anthropisés.

Dans le travail de requalification des 6 champs alimentaires définis par Terres en villes, j'ai identifié que malgré cette entrée structurante par champ, il est nécessaire de garder tout au long de la démarche une interconnexion entre ces champs alimentaires et de comprendre comment un objectif stratégique, une action, un acteur agit et interagit au sein de plusieurs champs à la fois.

Cependant, cette entrée par champ m'a permis, dans mes missions, d'identifier les domaines d'application de l'alimentation afin de positionner les enjeux, les initiatives et les acteurs au sein de la transversalité de la thématique alimentation.

Cette structuration permet aussi de travailler à la représentativité des acteurs impliqués dans la démarche d'élaboration pour chaque champ alimentaire afin de ne pas surestimer ou exclure une typologie d'acteur ou un maillon de la chaîne alimentaire par exemple.

Ces 6 champs alimentaires transversaux ont été intégrés dans la démarche d'élaboration pour impliquer la diversité des acteurs du système alimentaire dans tous les domaines de l'alimentation tout en considérant la nécessité d'un décroisement entre les acteurs et les champs alimentaires.

2.3.2 LES 5 MODES DE FAIRE TRANSVERSAUX

En complément des 5 grandes étapes de la démarche d'élaboration et de la transversalité des 6 champs alimentaires, 5 modes de faire permettent de guider les méthodes tout au long de la démarche (Tableau 1).

Tableau 1 : Les 5 modes de faire transversaux pour l'élaboration du PAT métropolitain lillois

Concertation et implication des acteurs territoriaux	Transversalité des compétences internes de la MEL	Communication tout au long de la démarche d'élaboration	Appui sur l'existant	Complémentarité des expertises
Concertier et impliquer la diversité des acteurs du système alimentaire du territoire de la Métropole Européenne de Lille	En tant que Maître d'Ouvrage, la MEL doit s'appuyer sur ses compétences internes, transversalement à ses services en mode projet	Assurer une communication transparente des avancées et des résultats durant tout le processus d'élaboration du PAT auprès de ses partenaires	Prendre en compte et s'appuyer en priorité sur les actions réalisées et en cours	Miser sur la complémentarité des expertises des acteurs impliqués dans la démarche notamment pour établir un diagnostic agricole et alimentaire partagé

2.3.2.1 CONCERTATION ET IMPLICATION DES ACTEURS TERRITORIAUX

Ce mode de faire affirme la volonté du Maître d'Ouvrage de concerter et d'impliquer la diversité des acteurs du système alimentaire (économiques, institutionnels, société civile, etc.) du territoire de la MEL selon les 6 champs alimentaires. L'objectif central est de dépasser le niveau de la consultation et de construire des interactions fortes entre les acteurs pour générer et co-construire une stratégie alimentaire pertinente impliquant pleinement la diversité des parties prenantes du système alimentaire local. La concertation est le fil rouge de toute la démarche et la condition première pour la réalisation d'un PAT pertinent. Elle est un levier pour :

- Considérer, partager et construire un consensus d'expertises alimentaire entre les acteurs ;
- Prendre conscience du foisonnement d'initiatives alimentaires et des réseaux d'acteurs reliés ;
- Repérer les chefs de file et les projets pilotes territoriaux en matière d'alimentation durable ;
- Prendre en compte et intégrer au projet les compétences et les leviers d'actions des parties prenantes de la démarche.

Ce mode de faire se traduit notamment dans la réalisation d'une concertation citoyenne « Alimentation en Métropole » pour concerter les métropolitains sur leur alimentation et d'un focus group multi-acteurs pour l'élaboration du PAT, outil qui sera développé dans la partie 2.4.2.

2.3.2.2 TRANSVERSALITE DES COMPETENCES INTERNES DE LA MEL

La transversalité des expertises et des domaines de compétences liés aux 6 champs alimentaires concerne les acteurs impliqués dans la démarche d'élaboration du PAT ainsi que la MEL en tant que Maîtrise d'Ouvrage. En effet, l'EPCI doit pouvoir s'appuyer sur ses compétences et ses expertises internes, transversalement à ses services. Cette transversalité s'adresse à la fois au volet technique des services ainsi qu'au volet politique représenté par les élus référents et le conseil métropolitain. Ce mode de faire a vocation à positionner le PAT en interne pour clarifier le portage technique et politique tout en associant les services compétents et leurs élus référents parties prenantes de la démarche. L'objectif central est de garantir une gouvernance interne adéquate et un positionnement unique du discours de la MEL au vu des acteurs territoriaux concertés.

L'application de ce mode de faire prend la forme d'entretiens et de réunions techniques entre les différents services de la MEL. Les temps d'échanges ont permis de dresser un premier état des lieux des actions des différents services en lien avec l'alimentation en 2017 qui a été réalisé par la précédente chargé de mission et que j'ai mis à jour et complété durant mon stage.

Ces services et leurs référents techniques sont impliqués dans la démarche d'élaboration et les temps de travail, notamment lors des focus groups. Les élus des services impliqués seront associés au pilotage de l'élaboration du PAT métropolitain lillois.

Par exemple, pour assurer l'articulation et la lisibilité des actions menées par le PAT au sein du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), des temps de travail techniques et un arbitrage politique ont été réalisés avec le service Développement Durable.

2.3.2.3 COMMUNICATION TOUT AU LONG DE LA DEMARCHE D'ELABORATION

Communiquer sur les avancées, les résultats et de manière générale sur la démarche est un mode de faire essentiel pour informer les participants et les partenaires impliqués dans l'élaboration du PAT métropolitain lillois. Cette communication peut prendre plusieurs formes : comptes rendus des temps de travail et des réunions, espace en ligne de partage des documents du projet avec les partenaires, supports de communication et de vulgarisation à destination de différents publics ou encore temps de partage de l'expérience du PAT métropolitain lillois au sein du RnPAT et lors d'évènements grand public (Comité Régional de l'Alimentation et Marché Made in MEL).

L'objectif central de ce mode de faire est de montrer à voir et de faire connaître les avancées de la démarche d'élaboration du PAT. Cette communication doit être transparente pour affirmer la sincérité de la démarche, rendre accessibles les informations la concernant et rendre compte à chacun de l'avancement du projet.

Pour articuler cette communication, notamment à destination du large public, la mise en place d'un plan de communication et la réalisation de supports appropriés (visuels, brochures, communication web) est nécessaire à moyen terme et est actuellement en réflexion.

2.3.2.4 APPUI SUR L'EXISTANT

S'appuyer sur l'existant en priorité est un mode de faire structurant de la démarche pour la construction, *in fine*, du PAT métropolitain lillois et de sa stratégie alimentaire territoriale. Le PAT a vocation à proposer une logique d'action en réponse à des problématiques alimentaires territoriales. Sur le territoire de la MEL, de nombreuses initiatives en matière d'alimentation existent déjà. Sans poursuivre l'objectif démesuré d'une identification exhaustive de ces initiatives, la concertation des acteurs territoriaux fait remonter du terrain des actions en place. Prendre en compte et s'appuyer sur ces actions réalisées et en cours est le moyen pour construire une logique ancrée au territoire et capable de mettre en valeur, soutenir et accompagner des initiatives *ad hoc*.

L'identification et la présentation d'initiatives territoriales clés en matière d'agriculture et d'alimentation durables au sein d'un film ou encore le recensement des projets locaux emblématiques contribuant au « mieux manger » lors d'ateliers avec les citoyens sont parmi les éléments qui viennent appuyer ce mode de faire.

2.3.2.5 COMPLEMENTARITE DES EXPERTISES

L'association et la concertation des acteurs territoriaux des 6 champs alimentaires génèrent de l'information issue de l'expertise et des compétences de chaque participant. Le croisement et la mise en commun de ces données lors des temps de travail est nécessaire pour mettre en débat les différentes données et construire une vision partagée de la question alimentaire sur le territoire.

Ce mode de faire a pour objectif de faire appel à la diversité des acteurs du territoire, légitimes et identifiés, et mettre en place les espaces de discussion de la donnée pour garantir et miser sur la complémentarité de l'expertise de chaque acteur associé à la démarche.

Ce mode de faire se traduit dans les outils développés pour l'élaboration du PAT métropolitain lillois notamment le portrait agricole et alimentaire du territoire qui intègre les expertises des acteurs territoriaux concertés.

2.4 RESULTATS ET ANALYSE DE 3 OUTILS MAJEURS DE LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PAT METROPOLITAIN LILLOIS

Dans le cadre de mes missions j'ai été amenée à construire, à produire et à contribuer à divers outils : une base de données d'acteurs et d'initiatives locales, un portrait agricole et alimentaire du territoire, une concertation citoyenne sur l'alimentation au sein de la métropole.

L'Annexe 9 référence les principaux outils développés et analysés dans le cadre de mes missions. Dans cette partie, il s'agira de présenter l'analyse de 3 outils qui ont contribué à l'élaboration du PAT métropolitain lillois aux étapes 1, 2 et 3. L'analyse exhaustive de tous les outils impliqués dans la démarche ne sera pas faite dans ce mémoire. Le choix de la présentation de ces 3 outils a été fait sur la base de plusieurs critères : l'aboutissement du traitement des résultats, leur prise en compte effective dans l'élaboration de la stratégie alimentaire, leur validation politique et le fait que chaque outil contribue majoritairement à une étape différente de la démarche d'élaboration (étapes 1, 2 et 3).

Ces outils ont été développés conjointement, car complémentaires, et n'ont pas fait objet d'une segmentation chronologique dans mon plan de charges. Leur présentation suit cependant les étapes de la démarche d'élaboration en lien avec les objectifs auxquels ils répondent.

Pour chaque outil, la trame d'analyse suivante sera appliquée : objectifs, contenu, conditions de réalisation, résultats et discussion, suite de l'outil et points de vigilance.

Ainsi, les 3 outils qui seront présentés et analysés dans cette partie sont :

- Les ateliers consultatifs réalisés lors du Marché Made in MEL et du CRALIM 2018 ;
- Le focus group multi-acteurs ;
- Les premiers objectifs stratégiques et leurs actions de démonstration comme premier outil d'action.

Le Tableau 2 présente pour chaque outil à quelle étape (objectif) et sous-objectif, il contribue. Pour faciliter la lecture, chaque outil sera analysé en fonction du sous-objectif majeur auquel il contribue (X).

Tableau 2 : Tableau présentant 3 des outils développés durant les missions de stage et leurs objectifs
X : contribution majeure x : contribution secondaire

Etapes de l'élaboration du PAT		Outils développés dans le cadre des missions de stage		
		Ateliers consultatifs Marché Made in MEL et CRALIM 2018	Focus group multi- acteurs	Actions de démonstration et les premiers objectifs stratégiques
Étape 1 Conforter le portage de la démarche par la MEL en Maîtrise d'Ouvrage et son rôle d'acteur facilitateur et de chef d'orchestre	Premier état des lieux d'actions du territoire autour de la thématique alimentaire	X		
	Pré-cerner les enjeux agricoles et alimentaires	X	X	
	Stabiliser le pilotage politique de l'élaboration du PAT		X	X
Étape 2 Sensibiliser les parties prenantes et mettre en place la concertation avec les parties prenantes de l'élaboration du PAT	Mettre en place l'instance de gouvernance et mise en place d'un Comité de pilotage (COPIL)			
	Partager les enjeux de l'alimentation durable et du PAT au travers d'évènements et de temps dédiés	X	X	
	Réalisation de focus groups : multi-acteurs, économique et communes		X	
	Composer un diagnostic (portrait) agricole et alimentaire partagé avec les acteurs parties prenantes de la démarche			
Étape 3 Définir la stratégie du PAT	Valider et mettre en œuvre les premières actions de démonstration			X
	Construire la stratégie du PAT et de la MEL et des partenaires lors des moments dédiés : Focus group, Forum			
	Définir le suivi et l'évaluation de la démarche d'élaboration du PAT			

2.4.1 LES ATELIERS CONSULTATIFS AU MARCHÉ MADE IN MEL ET AU CRALIM 2018

OBJECTIFS

J'ai participé à la construction et à la réalisation des ateliers consultatifs avec l'AMO Terres en villes et Noluen Germain, Responsable de la MADT. Les objectifs de ces ateliers consultatifs que nous avons menés durant deux événements, le Marché Made in MEL et le CRALIM, sont de questionner les participants (citoyens) sur leur alimentation (particularités, qualités, composantes, marges de manœuvre de changement) et les initiatives du territoire participant au « mieux manger ». Les réponses des métropolitains que j'ai pu récolter viennent compléter l'état des lieux des actions alimentaires du territoire et dresser les particularités de l'alimentation métropolitaine. De manière complémentaire, ces deux événements ont été l'opportunité d'annoncer le lancement de l'élaboration d'un PAT pour le territoire de la MEL au sein d'un événement large public (Marché Made in MEL) et du réseau régional des acteurs de l'alimentation (CRALIM).

CONTENU, REALISATION ET METHODOLOGIE

L'atelier proposait aux participants de positionner sur des panneaux, des idées, des contributions et des propositions sur des post-it en répondant aux questions. Deux volets de 3 questions ont été posés en deux temps distincts. Un volet concernait le « mieux manger » et l'autre, l'identité alimentaire du territoire métropolitain (Figure 6).

Thématique	Questions
« Mieux manger »	<ul style="list-style-type: none">- Mieux manger dans la métropole lilloise pour vous ce serait quoi ?- Connaissez-vous des lieux/initiatives qui selon vous participent au mieux manger ?- Dans votre vie personnelle, quel est l'élément principal sur lequel il faudrait (vous ou d'autres acteurs) agir pour mieux manger ?
Identité alimentaire territoriale	<ul style="list-style-type: none">- 3 idées pour caractériser les spécificités de l'alimentation lilloise ?- Quelles qualités faut-il développer/mieux mettre en valeur ?- Comment ?

Figure 6 : Trame de questionnement des ateliers consultatifs

Avant de les analyser, j'ai numérisé (réécriture dans un tableau de données) chacune des propositions écrites (post-it) pour assurer leur capitalisation et faciliter leur traitement. J'ai structuré un déroulé d'analyse et après validation de ma responsable, j'ai analysé chaque question de l'atelier selon la trame suivante :

- Analyse de la récurrence des éléments de langage ;
- Analyse de la diversité des propositions ;
- Regroupement des propositions par thématique, registre ou entrée ;
- Répartition et analyse des propositions par champ alimentaire ;
- Répartition et analyse des propositions par maillon alimentaire ;
- Analyses complémentaires spécifiques selon les questions.

RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSION

34 personnes ont participé aux ateliers consultatifs (Figure 7) et ont formulé 228 contributions différentes. L'Annexe 11 présente l'ensemble des résultats des ateliers consultatifs. Pour des raisons de facilité de lecture, je présente dans cette partie, les résultats principaux, leur analyse et la discussion de ces derniers.



Figure 7 : Les ateliers consultatifs au Marché Made in MEL (1 et 2) et au CRALIM 2018 (3 et 4)

Volet « mieux manger »

Une grande part des contributions traite la question du « mieux manger » avec l'entrée de la « qualité » d'un produit alimentaire. Les qualitatifs les plus cités par les participants sont le mode de production biologique (« bio »), l'origine géographique (« circuits courts de proximité », « local ») et la qualité notamment nutritionnelle (« manger des fruits et des légumes »).

Concernant les moyens d'accès au « mieux manger », deux entrées sont majoritaires : les pratiques d'agriculture urbaine (« des jardins ouvriers encadrés ») et l'offre alimentaire locale (« petits commerçants ») et notamment publique (« actions dans les cantines scolaires »).

La question des changements de comportements alimentaires pour « mieux manger » est majoritairement incarnée par trois maillons alimentaires : les producteurs, les restaurateurs & distributeurs et les consommateurs (« points de vente de produits locaux », « plus de restaurants équilibrés », « mobiliser les restaurants universitaires »).

Les participants consultés indiquent en majorité (75%) que le « mieux manger » est impulsé principalement par des changements internes, propres à leur fonctionnement, que contextuels, liés à leur environnement.

Concernant les lieux et les initiatives territoriales participant au « mieux manger » identifiés par les contributeurs, 50% sont spécifiques au territoire de la MEL (« Le court circuit² », « Fives Cail³ », « Zone Maraîchère et Horticole de Wavrin ») et peu de lieux et d'initiatives concernent strictement l'agriculture biologique. Les lieux et les initiatives les plus identifiés sont les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (16%) et les marchés (11%). On observe une très grande diversité de réponses qui indique que les participants ont connaissance d'un large spectre de lieux et d'initiatives différentes.

Trois champs alimentaires sont principalement identifiés pour agir sur le « mieux manger » : « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale » (28%), « Nutrition et santé » (28%) et « Culture, identité, tourisme et gastronomie » (22%).

Volet Identité alimentaire

Les participants ont identifié 4 produits alimentaires comme caractéristiques de l'alimentation locale (Figure 8) : « frites », « endives », « fromage » et « bières ». Les particularités de l'alimentation métropolitaine lilloise qui sont, en revanche, peu caractérisées concernent les paysages (environnement et cadre de vie) ou le contexte social.

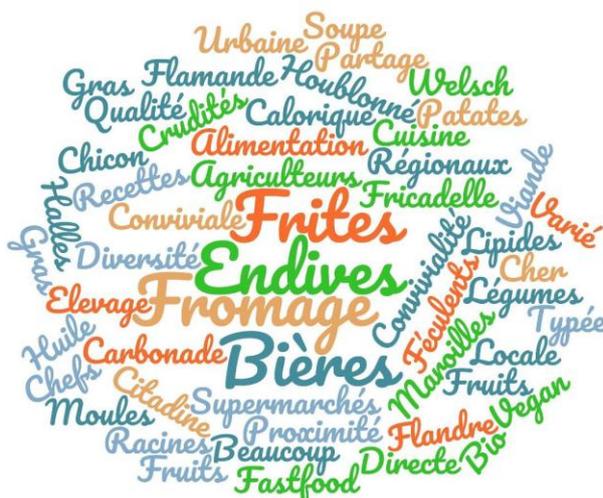


Figure 8 : Verbatim des spécificités alimentaires du territoire métropolitain lillois

² Le court circuit : réseau de circuits courts à l'échelle de la région Hauts-de-France

³ Fives Cail : projet de requalification d'un ancien site d'usines métallurgiques en lieu multifonctionnel (écoles, logements, espaces verts, locaux associatifs, cuisine commune)

Dans les contributions, on observe une forte ambivalence des particularités de l'alimentation métropolitaine lilloise qui comprend à la fois une vision méliorative (« convivialité », « beaucoup de vente directe ») et une vision péjorative portant sur les questions de santé et de nutrition (« trop de gras ») et les difficultés d'accès à une alimentation de qualité (« [...] varié mais cher »).

Contrairement au « mieux manger », une plus grande diversité de maillons alimentaires est impliquée dans l'identité alimentaire du territoire métropolitain lillois. On remarque cependant que comme pour le « mieux manger », ce sont les extrémités (producteurs et consommateurs) qui véhiculent le plus cette identité et sont les plus identifiées pour la mettre en valeur et la développer.

Trois champs alimentaires sont principalement impliqués dans l'identité alimentaire territoriale : « Culture, identité, tourisme et gastronomie » (32%), « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale » (21%) et « Economie alimentaire et création d'emplois » (20%).

POINTS DE VIGILANCE ET SUITE DE L'OUTIL

Ces ateliers s'adressent à des participants qui sont de fait dans une posture de consommateurs. Ils peuvent potentiellement plus facilement se projeter dans leur rôle de citoyens consommateurs que dans celui d'autres acteurs des chaînes alimentaires, entraînant un biais de projection lors des réponses aux questions, surestimant la place du consommateur. Cet élément peut expliquer le fait que les changements de comportements du « mieux manger » soient fortement identifiés par le maillon alimentaire des consommateurs.

Sans viser la représentativité de la population métropolitaine dans cet exercice, il faut tenir compte que les résultats obtenus concernent un pool de 34 contributeurs. Ces 34 contributeurs ont participé aux ateliers sur la base du volontariat et durant deux évènements qui ont accueilli un public plutôt averti sur les questions alimentaires ou dont c'est le domaine de compétence (CRALIM). Le choix du contexte entraîne un biais important quant au type de public interrogé. Les résultats des ateliers consultatifs ne représentent pas le positionnement de tous les publics du territoire mais des pistes de lectures.

Suite à cette expérience et pour les prochains évènements à destination du large public (professionnels de l'alimentation et citoyens), il m'apparaît nécessaire :

- De préparer un argumentaire clair, concis et efficace de ce qu'est un PAT pour répondre aux difficultés de vulgarisation du concept, de la démarche en cours, des enjeux et des objectifs portés par l'implémentation et l'élaboration du PAT du territoire métropolitain lillois ;
→ Ceci permettrait de stimuler la participation en évitant le biais de mauvaise compréhension et l'appréhension à participer des personnes qui ne se sentiraient pas à l'aise avec le sujet.
- De mettre en place des moyens de capitalisation réciproque avec les interlocuteurs rencontrés pour donner une suite aux échanges : documents, prise des contacts par exemple ;
→ Cet élément permettrait d'intégrer plus durablement les citoyens dans la démarche et notamment les convier à de nouveaux temps d'échanges comme cela est prévu pour les répondants à la concertation citoyenne « Alimentation en métropole ».

- D'identifier les publics non présents et non touchés sur les événements pour compléter les canaux de consultation en présentiel (ateliers) ou à distance (communication) ;
→ Cette considération pourrait compléter les publics actuellement consultés dans le cadre de cet outil pour limiter le biais induit par des publics avertis sur les questions alimentaires.
- De cibler des publics spécifiques pour réaliser des ateliers consultatifs complémentaires : enfants, étudiants et publics précaires afin de révéler les leviers individuels du changement de comportement alimentaire et comment mettre en valeur les qualités de l'alimentation particulière au territoire ;
→ Les ateliers consultatifs ont indirectement ciblé des publics sensibles et avertis sur les questions alimentaires en prenant place sur des événements spécifiques. Pour compléter cette démarche, ces mêmes ateliers peuvent être conduits auprès de publics spécifiques et ciblés.

Dans la suite de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois et en fonction de l'identification faite des publics non consultés, des espaces complémentaires de consultation peuvent être organisés auprès d'autres publics (espace rural, hors événement agriculture et alimentation, quartiers politiques de la ville).

Les prochains ateliers consultatifs mis en place sont fléchés pour l'édition 2019 du Marché Made in MEL mais n'aborderont pas les mêmes thématiques.

La compréhension des rôles et des contributions des acteurs territoriaux sur la question alimentaire, notamment les intermédiaires au sein des chaînes alimentaires, sera travaillée lors de focus groups « multi-acteurs » et « économique ».

2.4.2 LE FOCUS GROUP MULTI-ACTEURS

OBJECTIFS

Ce groupe de travail a pour objectif d'associer la diversité des acteurs du territoire à la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois. Ce focus group multi-acteur a réuni 24 participants de 22 structures différentes (Annexe 13). Il ne vise pas la représentativité des parties prenantes qui composent la diversité des acteurs territoriaux pour le territoire de la MEL.

Il a vocation à réunir et à partager les expertises, les visions, les compétences des différentes grandes typologies d'acteurs territoriaux : les acteurs économiques, la société civile organisée, les acteurs de la formation et de la recherche et les acteurs institutionnels.

Ce premier focus-group multi-acteurs a pour but de faire formuler aux acteurs associés, les enjeux agricoles et alimentaires prioritaires, les spécificités territoriales métropolitaines et les actions prioritaires de démonstration. Les actions prioritaires de démonstration ont pour objectif de donner à voir sur les possibles modes et cibles d'actions d'un PAT. Elles peuvent permettre de donner une impulsion directrice sur chaque champ alimentaire pour agir face aux problématiques alimentaires.

CONTENU, REALISATION ET METHODOLOGIE

Ce focus group multi-acteurs sera amené à se réunir plusieurs fois au cours de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois. J'ai participé à la construction du déroulé de l'outil avec l'AMO Terre en villes et j'ai organisé l'évènement (logistique, invitations, gestion des participants, matériel). J'ai animé avec Noluen Germain et l'AMO Terres en villes (Serge Bonnefoy et Paul Mazerant) l'ensemble du focus group. Il s'est déroulé en 6 étapes (Figure 9).



Figure 9 : Les 6 étapes du déroulé du focus group multi-acteurs

Pour permettre et faciliter l'expression de tous les participants, 3 ateliers ont été constitués. Chaque groupe rassemblait environ 10 participants en favorisant une composition multipartite équilibrée (selon les différents types d'acteurs et pas deux participants de la même structure).

De manière logique mais non directrice, les 3 groupes ont répondu à 4 questions (Figure 10) avec l'accompagnement d'un animateur.

Un rapporteur parmi les participants a été chargé de rendre compte des échanges lors du temps de restitution à la suite des ateliers.

Durant ce focus group, j'ai eu en charge, en complément de l'animateur, la réalisation d'une analyse rapide des post-it au fil des ateliers et ainsi faire remonter des axes de réponses des participants de chaque groupe lors du temps de restitution final.

Le deuxième temps du focus group appelé « Présentation de l'ambition de la MEL » constitue le temps qui a permis de fournir aux participants les premières informations concernant :

- La volonté d'un PAT pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille (discours de l'élu référent : Bernard Delaby et explications du responsable de la direction Nature Agriculture Environnement : Frédéric Bovet) ;
- Les retours d'autres expériences du dispositif PAT à l'échelle nationale (explications de Terres en villes) ;
- Le mode de faire et les principaux enjeux du territoire métropolitain issus du diagnostic agricole (explications de Noluen Germain et Charlotte Catel).

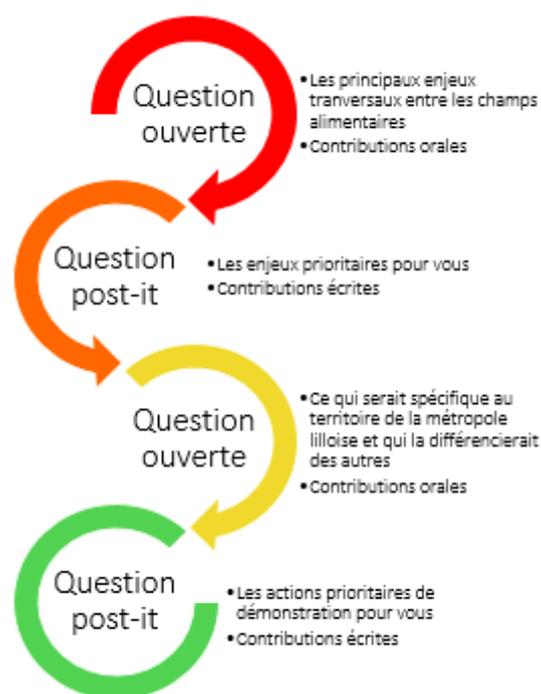


Figure 10 : Les 4 questions du focus group multi-acteurs

Les participants ont formulé à la fois des contributions écrites (questions post-it) et des contributions orales (questions ouvertes). Ces deux types de contributions seront combinés dans l'analyse et la discussion.

RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSION

L'Annexe 13 présente l'ensemble des résultats du focus group multi-acteurs. Pour des raisons de facilité de lecture, les résultats principaux, leur analyse et la discussion qui en découle seront présentés dans cette partie. Au total, 120 contributions écrites ont été formulées par les 24 participants lors du focus group. Afin de structurer l'analyse des enjeux, on distinguera les enjeux transversaux des enjeux par champ et par maillon alimentaire. L'analyse des spécificités territoriales permet de lier les enjeux aux particularités métropolitaines au travers de problématiques. Pour l'analyse des actions prioritaires de démonstration, on distinguera les actions prioritaires par champ alimentaire et par maillon alimentaire.

Enjeux transversaux

3 enjeux transversaux ont été identifiés lors du focus-group multi-acteurs : accompagner le changement climatique, développer un environnement favorable aux changements de comportements et accompagner le changement du modèle alimentaire.

Ils ont été tous les 3 connectés au changement des comportements alimentaires par les participants (Figure 11).

Des modes de faire ont aussi été identifiés pour agir sur ces enjeux (Figure 11) :

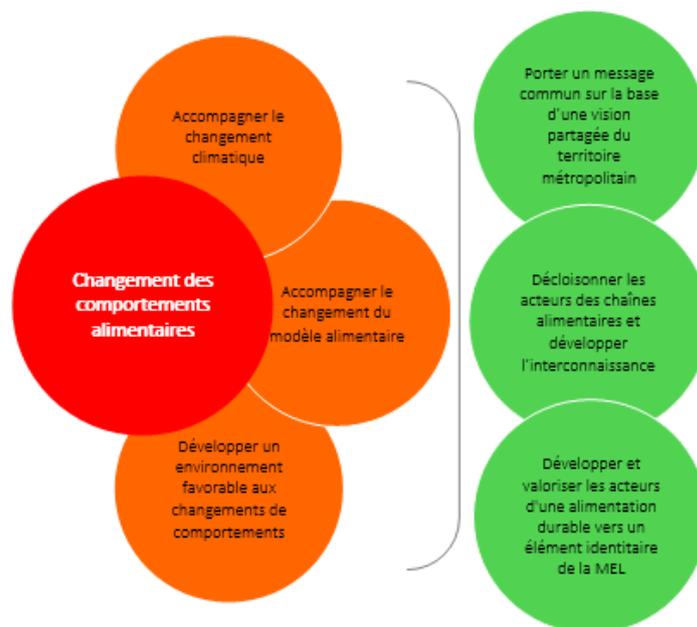


Figure 11 : Enjeux transversaux et modes de faire identifiés lors du focus group multi-acteurs

- Porter un message commun sur la base d'une vision partagée du territoire métropolitain notamment au vu des enjeux agricoles et alimentaires ;
- Décloisonner les acteurs des chaînes alimentaires et développer l'interconnaissance ;
- Développer et valoriser les acteurs d'une alimentation durable vers un élément identitaire de la MEL (gastronomie, agriculture, distribution).

Enjeux par champ alimentaire

On remarque que les enjeux agricoles et alimentaires du territoire métropolitain concernent tous les champs alimentaires. 3 champs en particulier ressortent de cet exercice : « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale », « Economie alimentaire et création d'emplois » et « Environnement ». Les enjeux, relevés par les participants, concernent les questions (Figure 12) :

- **Du foncier agricole**
Ressource à préserver/sauvegarder, essentielle à l'agriculture pour pouvoir exercer ses fonctions (environnementales, sociales, productives) ;
- **De l'agriculture plus durable**
Activité capitale pour le territoire métropolitain (contribution à l'offre alimentaire locale, aux filières économiques, à l'entretien des paysages), elle est identifiée comme une particularité qui doit être préservée (foncier et revenu des agriculteurs notamment) et accompagnée dans les changements vers plus de durabilité ;
- **De l'offre en produits locaux et notamment biologiques**
L'offre alimentaire proposant plus de produits issus du territoire local et issus de modes de production biologique. L'offre alimentaire locale est à la fois un enjeu et un moyen pour :
 - Agir sur l'accessibilité de chacun à cette offre (alimentation de qualité pour tous) ;
 - Réduire les effets négatifs liés aux modes de production, de transformation, de distribution et de consommation ;
 - Garantir des chaînes alimentaires travaillant à maintenir la valeur ajoutée sur le territoire et à la répartir entre les acteurs de l'économie alimentaire.
- **D'une alimentation durable et accessible**
Par la sensibilisation et l'éducation principalement des consommateurs pour éclairer leurs choix et recréer du lien social par l'entrée alimentaire.

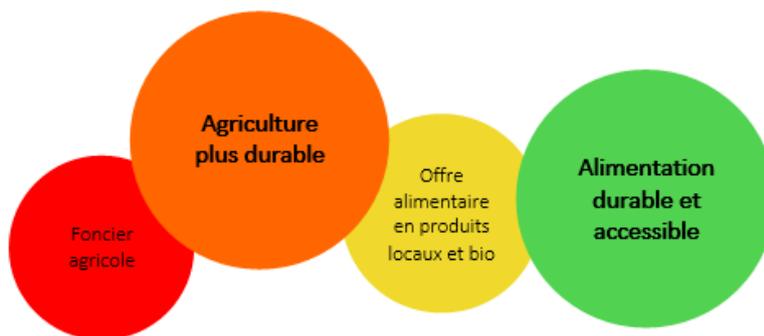


Figure 12 : Connexions entre les enjeux par champs alimentaires identifiés par les participants du focus group multi-acteurs

Enjeux par maillon alimentaire

Ces enjeux transversaux et par champ alimentaire impliquent tous les maillons des chaînes alimentaires. Les participants ont identifié que l'ensemble des acteurs des chaînes alimentaires sont impliqués dans les enjeux alimentaires territoriaux.

Les maillons extrêmes de la chaîne : les producteurs et les consommateurs sont particulièrement impliqués dans les enjeux identifiés puisqu'une grande partie d'entre eux concernent les ressources agricoles (eau, sol, air, eau), les effets et les produits de l'activité agricole (effets négatifs, produits alimentaires, circuits de distribution) et les comportements alimentaires des consommateurs (achats, effets sur leur santé, accès et moyens).

Spécificités territoriales

La question des spécificités territoriales a permis de renforcer les enjeux identifiés et priorisés par les participants. Le lien entre les enjeux prioritaires et les spécificités prend la forme de problématiques autour des questions de l'activité agricole, les pollutions présentes dans l'environnement (eau, air, sol), le foisonnement d'initiatives alimentaires locales non articulées entre elles, la forte dimension sociale qui renvoie aux enjeux de pauvreté, d'égalité alimentaire, de justice alimentaire et d'éducation alimentaire. D'autres spécificités concernent la position géographique (MEL transfrontalière), la présence de certaines organisations (sièges sociaux d'entreprises de la grande distribution) et l'incarnation régionale d'une gastronomie et d'une cuisine métropolitaine reconnue.

Actions prioritaires de démonstration par champ alimentaire

Parmi les actions prioritaires qui ont émergé du focus group, plus des 2/3 concernent les champs alimentaires : « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale » et « Economie alimentaire et création d'emplois ».

Pour le champ alimentaire « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale », ces actions concernent :

- L'accompagnement vers le changement des pratiques alimentaires (aides aux investissements, formation, compétences complémentaires) ;
- La valorisation et la sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'alimentation et de production durable ;
- Le développement et la mise en place d'actions en milieux spécifiques : Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), restauration hors domicile, restauration scolaire, ateliers.

Pour le champ alimentaire « Economie alimentaire et création d'emplois », ces actions concernent :

- Le développement de circuits de distribution qui rapprochent les acteurs de l'alimentation : circuits courts, circuits de proximité, magasins de producteurs ;
- L'organisation l'offre et la demande professionnelle (B to B).

On peut constater que peu d'actions prioritaires démonstratrices concernent le champ alimentaire « Aménagement et Urbanisme ». Ce champ cherche à comprendre comment l'alimentation organise et dessine la ville et le village au travers des commerces, des espaces agricoles et de production pour pouvoir accompagner les évolutions du paysage alimentaire. Il est de manière générale, difficilement identifiable et peu identifié par les acteurs territoriaux.

Actions prioritaires de démonstration par maillon alimentaire

De nombreuses actions opérationnelles pour agir sur les enjeux agricoles et alimentaires ont été formulées par les participants. Concernant l'alimentation, certaines sont actuellement en construction ou en réalisation dans le cadre de la SAAM car elles incarnent fortement les questions agricoles ou d'approvisionnement en circuits courts de proximité. C'est le cas des propositions qui concernent l'approvisionnement de la restauration collective scolaires en produits locaux et biologiques ou encore les actions de soutien aux circuits de proximité. Les autres propositions, sans hiérarchisation ni ordre particulier, portent sur :

- La mise en avant des produits locaux ;
- La réalisation d'ateliers culinaires ;
- La mise en œuvre d'évènements multi-acteurs ;
- La construction de projets pilotes (agricole, de transformation, de consommation) ;
- La réalisation d'actions avec des publics spécifiques (jeunes, enfants) et précaires ;
- L'organisation de grands repas dans les quartiers ;
- La prise en compte d'une entrée indirecte des actions sur l'alimentation par les préoccupations des citoyens (sports, culture, vie, savoirs) avec la variable commune de la convivialité.

En analysant la répartition des cibles des actions de démonstration proposées par les participants, on observe que comme les enjeux, elles concernent principalement les extrémités de la chaîne alimentaire. Les consommateurs constituent la cible privilégiée pour agir sur les problématiques et les enjeux alimentaires et agricoles territoriaux.

POINTS DE VIGILANCE ET SUITE DE L'OUTIL

Ce premier focus group a permis de rassembler 24 participants et de les impliquer dans la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois. Le déroulé et l'animation ont permis d'informer les candidats de la démarche d'élaboration, du positionnement de la MEL en tant que Maître d'Ouvrage, du fil rouge de la concertation et de la diversité des acteurs et des initiatives du territoire métropolitain impliquées dans la question alimentaire.

Le format a facilité les échanges et les participants se sont montrés très enthousiastes et forts de propositions.

De manière générale, ce focus group a apporté beaucoup d'éléments et de contenu au sein de la démarche d'élaboration du PAT : enjeux majeurs du territoire identifiés par les acteurs, formulation de modes de faire et propositions d'actions opérationnelles qui peuvent potentiellement intégrer le futur programme d'action au sein de la stratégie du PAT.

Cependant, pour le prochain focus group qui réunit les acteurs territoriaux économiques en septembre il me paraît nécessaire :

- De mieux quantifier le temps nécessaire à l'organisation du temps de travail (invitations, relances, logistique, matériel) et de mieux répartir les tâches ;
→ Un temps considérable m'a été nécessaire pour organiser, mettre en place et réaliser ce focus group. L'impact de cet outil sur un seul plan de charge est compliqué à gérer et impacte les autres missions. Une meilleure quantification et répartition est essentielle pour maintenir une productivité dans toutes les missions.
- De définir plus en amont le format d'animation et de former rapidement les animateurs de la séance si besoin est pour que chaque animateur intègre au mieux le déroulé, les objectifs et le fonctionnement des ateliers ;
→ Le besoin de formation aux compétences d'animation est un point clé pour disposer d'une équipe flexible dans la mise en place et la réalisation des ateliers. Le déroulé doit être compris de tous. Ces deux éléments n'ont pas été pleinement remplis dans le cas de ce focus group. Ils sont une marge de progression nette pour le prochain temps de travail avec les acteurs territoriaux.
- De communiquer plus précisément le calendrier de la suite de la démarche pour annoncer le prochain temps de travail avec les acteurs, renforcer leur participation et ne pas leur donner l'impression d'être mobilisés sporadiquement ;
→ Avec le décalage de la validation du calendrier de la démarche d'élaboration du PAT, le planning des prochains temps de concertation n'avait pas pu être indiqué directement aux participants. Il représente une certaine trame d'engagement de la MEL dans la démarche et envoie un signal fort aux acteurs (concertation, structuration de la démarche, volonté).
- De garantir l'expression de chacun des participants et d'adopter une posture d'écoute ;
→ Lors de ce 1^{er} focus group, j'ai pu remarquer que les participants étaient très actifs dans le temps de réponses tout en respectant des temps de parole de chacun (régulation dans les groupes, pas de monopoles de parole de certains acteurs). Pour maintenir cet engouement, cette participation et ce bon déroulement, la posture d'écoute de l'animateur est centrale. Dans cette position il peut prendre connaissance des postures des participants tout en ayant eu un temps d'argumentation et d'information en amont du temps d'échange.

Dans la suite de la démarche d'élaboration, le focus group multi-acteurs est amené à se réunir à nouveau. La prochaine séance, prévue en mars 2019, a vocation à construire le programme d'actions du PAT. Un focus group réunissant la diversité des acteurs territoriaux économiques (producteurs, transformateurs, distributeurs, etc.) est organisé en septembre et sera animé par le CERDD. Il viendra compléter les particularités alimentaires, les enjeux, les actions, les marges de manœuvre de changement actuellement identifiés à l'aide des outils développés : focus group multi-acteurs, ateliers consultatifs, concertation citoyenne notamment.

2.4.3 FORMULATION DES PREMIERS OBJECTIFS STRATEGIQUES ET DE LEURS ACTIONS DE DEMONSTRATION

OBJECTIFS

L'élaboration d'un PAT a vocation à construire une stratégie alimentaire partagée avec les parties prenantes de la démarche. La formulation de premiers objectifs stratégiques ainsi que la construction de premières actions, dites de démonstration, permettent de donner du corps et d'illustrer les possibles modes et cibles d'actions d'un futur PAT. Ces premiers objectifs stratégiques et ces actions de démonstration concerneront les 6 champs pour affirmer de premières ambitions et un engagement politique fort en matière d'alimentation.

Les actions de démonstration doivent permettre de rentrer opérationnellement dans chaque champ alimentaire et proposer les premiers leviers pour agir sur les problématiques alimentaires.

Ces objectifs stratégiques et ces actions pilotes sont aussi le moyen d'affirmer l'implication de la MEL comme chef d'orchestre dans la démarche d'élaboration d'un PAT pour le territoire et de renforcer l'engagement des partenaires politiques et des parties prenantes dans le processus.

CONTENU, REALISATION ET METHODOLOGIE

Les ateliers consultatifs avec les métropolitains, le focus group multi-acteurs ou encore les réunions avec les partenaires sont parmi les temps de travail et de concertation qui ont fait émerger des premiers enjeux alimentaires et des leviers d'action potentiels.

C'est notamment sur cette base que j'ai formulé de premiers objectifs stratégiques et de premières actions de démonstration en proposant une entrée structurée par champ alimentaire lisible par les parties prenantes de la démarche.

Pour qu'elles puissent être rapidement mises en place, ces actions de démonstration ou actions pilotes seront principalement menées par la MEL sur la base de ses compétences et de ses ressources internes.

Ces premiers objectifs stratégiques doivent être formulés de manière claire et concise pour faciliter leur compréhension et leur intégration auprès de tous acteurs participant à la démarche.

Pour formuler ces premiers objectifs stratégiques et leurs actions pilotes j'ai combiné :

- L'étude des résultats des outils de l'élaboration à ce stade de la démarche pour impliquer et prendre en compte les postures et les enjeux prioritaires identifiés par les acteurs consultés et concertés ;
- Un travail de vulgarisation et de synthèse pour rendre pédagogique et lisible l'ambition et l'action portée par chaque champ alimentaire ;
- Une analyse sur les opportunités d'actions pertinentes connectées aux compétences et aux politiques publiques menées actuellement ou dans un futur proche par la MEL ;

Les premiers objectifs et actions pilotes par champ alimentaire que j'ai proposés ont fait l'objet d'un travail de réajustement puis d'une validation par l' élu référent, Bernard Delaby. Durant ce temps de travail, j'ai réuni l'AMO Terres en villes (Serge Bonnefoy), l' élu référent, sa collaboratrice et la Responsable d'Unité Fonctionnelle (Noluen Germain).

RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSION

Ces premiers objectifs stratégiques illustrent pour chaque champ alimentaire, l'ambition identifiée avec les acteurs concertés tout en visant une opérationnalité et une visibilité des leviers d'action possibles (premières actions de démonstration). Ainsi les premiers objectifs et actions pilotes construits et validés sont présentés par le Tableau 3 et plus précisément par l'Annexe 15

Tableau 3 : Structuration des champs alimentaires d'actions, des 1ers objectifs stratégiques et leurs actions de démonstration pilotés par la MEL dans le cadre de l'élaboration du PAT métropolitain lillois

Champs alimentaires	Objectifs stratégiques	Actions de démonstration
Alimentation de qualité pour tous Accessibilité sociale	Permettre l'accès pour tous les habitants à une alimentation saine, durable et de qualité.	Distribution de guides de recettes MEL dans tous les CCAS métropolitains
Culture, identité, tourisme et gastronomie	Promouvoir l'alimentation comme patrimoine culturel et gastronomique au travers des savoir-faire et des produits locaux.	Marché Made in MEL 2019
Nutrition et santé	Améliorer les apports nutritionnels et la santé de tous les habitants au travers de l'alimentation.	Organisation d'interventions nutritionnistes/Nutrissimo avec l'Institut Pasteur dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV)
Alimentation et dynamiques de territoire Aménagement et urbanisme	Comprendre comment l'alimentation organise et dessine la ville et le village au travers des commerces, des espaces agricoles et de production pour pouvoir accompagner les évolutions du paysage alimentaire (planification alimentaire).	Mise en place de deux Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains, PAEN « Parc agricole Arc Nord » et PAEN « Sud Lille champs captants »
Économie alimentaire et création d'emplois	Renforcer et organiser les activités des parties prenantes de l'alimentation (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités et associations) pour assurer des relations équilibrées, la création d'emplois et l'innovation.	Mise en place d'un label « Euralimentaire » adossé à une charte qualité
Environnement et développement durable	Protéger l'environnement et la biodiversité au travers de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion des déchets et le développement des pratiques agricoles durables.	Végétalisation et agroécologie en milieu urbain et périurbain (périmètre de pratiques à définir)

POINTS DE VIGILANCE ET SUITE DE L'OUTIL

La formulation des premiers objectifs stratégiques et des premières actions de démonstration propose une entrée technique et linéaire : 6 champs alimentaires, 1 objectif stratégique et 1 action de démonstration. Cette entrée est une manière d'agir à très court terme et rendre lisible les enjeux alimentaires territoriaux. Par la suite, pour garantir la pertinence de la démarche d'élaboration du PAT et de sa stratégie alimentaire pertinente, il est crucial de décroiser les champs alimentaires.

Le classement par champ alimentaire est structurant et lisible mais ne traduit pas la transversalité de l'alimentaire nécessaire pour garantir la cohésion des objectifs et des actions entre eux.

Par exemple, le champ alimentaire de l'accessibilité sociale traduit une accessibilité économique, géographique, physique et culturelle à une alimentation de qualité pour tous. L'accessibilité culturelle est connectée au champ alimentaire de l'identité alimentaire du territoire pour que les particularités culturelles alimentaires puisse être accessible au plus grand nombre. Cependant les deux actions pilotes de ces champs alimentaires ne lient pas l'identité alimentaire et l'accessibilité culturelle à une alimentation pour tous.

Dans l'élaboration d'un futur programme d'actions, les liens entre champs alimentaires seront garant d'une plus grande transversalité.

Ces premiers objectifs stratégiques et ces premières actions pilotes seront présentées et mises en débat avec les parties prenantes de la démarche d'élaboration.

Ces premiers éléments seront une base de travail pour formuler une stratégie alimentaire décloisonnée qui intègre des actions et des objectifs stratégiques transversaux sur la base de la diversité des moyens, des compétences, des modes de faire et des projets du territoire et des acteurs locaux de l'alimentation.

Dans la construction d'une future stratégie alimentaire pour le territoire, la nécessité est de choisir les champs alimentaires les plus significatifs déterminant des entrées et répondant aux problématiques alimentaires majeures du territoire.

2.5 SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHÉ D'ÉLABORATION, DES RESULTATS ET DE L'ANALYSE DE 3 OUTILS MIS EN PLACE

La démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois s'organise chronologiquement et méthodologiquement en 5 étapes clés, 5 modes de faire (méthodes) et propose une lecture de la transversalité de l'alimentation en 6 champs (domaines) alimentaires.

Les ateliers consultatifs réalisés lors du Marché Made in MEL et du CRALIM 2018 et le focus group multi-acteurs ont permis de récolter les enjeux prioritaires, les particularités territoriales et les leviers d'action des parties prenantes de l'élaboration du PAT.

Les ateliers consultatifs ont mis en évidence que 2 champs alimentaires sont fortement impliqués dans le « mieux manger » et l'identité alimentaire territoriale : « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale » et « Culture, identité, tourisme et gastronomie ».

En complément, 2 autres champs alimentaires complètent les entrées sociale et culturelle de l'alimentation au niveau des enjeux du « mieux manger » : « Santé & Nutrition » et « Economie alimentaire et création d'emplois ».

Le focus group a permis de mettre en évidence que les enjeux territoriaux relient fortement les questions agricoles et alimentaires vers une agriculture plus durable et une alimentation durable plus accessible. Les enjeux transversaux convergent vers le besoin de faire évoluer les comportements alimentaires pour accompagner le changement du climat, du système alimentaire tout en développant des espaces favorables aux changements. Les actions prioritaires mises en évidence s'articulent autour des champs alimentaires de l'accessibilité sociale et de l'économie alimentaire. De manière générale, les intermédiaires des chaînes alimentaires sont les moins identifiés pour leur contribution au « mieux manger » et à l'identité alimentaire territoriale.

Afin d'appuyer la volonté d'élaboration d'un PAT métropolitain lillois, de renforcer l'engagement des parties prenantes de la démarche, de donner du corps et d'illustrer les possibles modes et cibles d'actions d'un futur PAT avec une entrée par champs alimentaire, des premiers objectifs stratégiques et leurs actions de démonstration ont été formulés et validés.

Au vu des outils actuellement développés et analysés sans le cadre de la démarche d'élaboration, les 3 champs alimentaires prioritaires par les acteurs consultés et concertés sont :

- « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale » ;
- « Santé & Nutrition » ;
- « Economie alimentaire et création d'emplois ».

Ces premiers éléments seront une base de travail pour formuler une stratégie alimentaire décloisonnée qui intègre des actions et des objectifs stratégiques transversaux sur la base de la diversité des moyens, des compétences, des modes de faire et des projets du territoire et des acteurs locaux de l'alimentation. Dans la construction d'une future stratégie alimentaire pour le territoire, la nécessité est de choisir les champs alimentaires les plus significatifs qui déterminent des entrées de réponse aux problématiques alimentaires majeures du territoire.

3. LEVIERS D’ACTION IDENTIFIES POUR LA SUITE DE LA DEMARCHE L’ELABORATION

Cette partie présente quelques leviers d’action que j’ai identifiés, formulés et proposés à la MEL dans le cadre de sa Maîtrise d’Ouvrage de l’élaboration du PAT métropolitain lillois. Ils sont issus de mon expérience durant les 5 mois de stage au sein de la MADT et particulièrement du travail de veille et de retours d’expérience que j’ai menée au sein du RnPAT.

Ces leviers d’actions sont à la fois des opportunités et des pistes pour renforcer et pérenniser la démarche d’élaboration du PAT métropolitain lillois.

3.1 ASSOCIER LA DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE DANS L’ELABORATION DU PAT METROPOLITAIN LILLOIS

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) fédère les différents services de l’État en région dont l’objectif commun est de renforcer le lien social (Préfecture Centre Val de Loire, 2015). La DRJSCS intervient et coordonne notamment les politiques sociales, les politiques sportives et les politiques de jeunesse, de vie associative et d’éducation populaire. Dans le cadre de ces compétences, la DRJSCS est notamment en charge de l’habilitation des associations d’aide alimentaire et de l’attribution des fonds européens (FEAD) et nationaux. La DRJSCS des Hauts-de-France, la DRAAF des Hauts-de-France et l’Agence régionale de santé (ARS) ont travaillé conjointement à un guide pour informer et outiller les structures pour gérer leur activité d’aide alimentaire et accompagner au mieux les bénéficiaires.

Ce partenariat illustre le besoin et l’engagement des services de l’État en région Hauts-de-France pour travailler transversalement sur les questions d’aide alimentaire et d’alimentation.

Dans le cadre de l’élaboration du PAT métropolitain lillois, les enjeux sociaux au travers de l’accessibilité (sociale, géographique, culturelle et économique) à une alimentation de qualité pour chacun ont été très fortement identifiés par la MEL (portrait agricole et alimentaire) et les acteurs territoriaux concertés dans le cadre de la démarche.

La DRAAF des Hauts-de-France ainsi que l’ARS sont associés à la démarche d’élaboration depuis les premiers temps de concertation. Associer la DRJSCS des Hauts-de-France et plus particulièrement les pôles « politique de la ville » et « politiques sociales » (Annexe 16) est une opportunité pour soutenir la transversalité des enjeux sociaux, alimentaires et agricoles ; élargir les expertises contribuant à l’élaboration d’un PAT pertinent et assurer une veille des politiques sociales (AAP, Fonds de concours).

3.2 PERENNISER LES RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES POUR GARANTIR LA POURSUITE DE LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PAT METROPOLITAIN LILLOIS

Depuis le lancement de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois, un budget de 50 000 € Toutes Taxes Comprises (TTC) a été fléché pour 1 an. Cette enveloppe budgétaire est en majorité constituée par le financement interne MEL (40 000 €) et une aide de la DRAAF (10 000 €). Les principaux postes de dépenses pour cette première année sont le financement de l'AMO et le financement d'un film sur l'agriculture et l'alimentation métropolitaine. L'organisation de la prochaine édition du Marché Made in MEL est actuellement la prochaine dépense fléchée dans la démarche d'élaboration du PAT.

Concernant les ressources humaines, une part du plan de charge de la Responsable d'Unité Fonctionnelle a été fléchée pour la coordination de la démarche d'élaboration notamment auprès du chargé de mission et des AMO. Depuis le lancement de la démarche, le poste de chargé de mission n'a pas été pourvu et actuellement, un stagiaire de 6 mois contractualisé pour 3 mois supplémentaires ainsi que mes 5 mois de stage ont été les ressources humaines pour lesquelles la majorité du plan de charge concernait la démarche d'élaboration du PAT.

Se doter et pérenniser des moyens humains et financiers dédiés à l'élaboration du PAT est un levier majeur pour garantir la durabilité de la démarche et une mise en œuvre.

Suite à un recrutement, le poste de chargé de mission sera effectif en novembre 2018. Ce recrutement répond directement au besoin identifié en interne par la MEL de pérenniser des moyens humains dédiés à l'élaboration du PAT et de mettre en place un interlocuteur à moyen terme pour faciliter les relations de travail avec l'ensemble des participants à la démarche.

Les premiers objectifs stratégiques et leurs actions de démonstration sont l'outil qui nécessite actuellement le plus de moyens humains et financiers. Pour le mettre en œuvre, l'accompagnement par un bureau d'étude est une opportunité pour organiser les moyens humains et externaliser des missions spécifiques notamment la mise en œuvre des actions de démonstration pilotées par la MEL. Cette opportunité est envisageable du fait de l'évolution des dépenses de fonctionnement en diminution et de l'augmentation des dépenses d'investissements. A moyen terme, il est nécessaire de souligner que les aides extérieures et les subventions seront indispensables pour mener à bien la mise en œuvre de la stratégie.

3.3 REpondre a l'Appel a Labellisation

Le prochain Appel À Labellisation (AAL) national du MAAF pour le dispositif PAT est prévu en fin d'année 2018. Il est un levier évident pour appuyer la volonté locale du territoire métropolitain à construire un PAT. La labellisation est un moyen pour apporter une visibilité nationale à la démarche d'élaboration suivie et mise en place par la MEL avec les acteurs de son territoire. Le MAAF questionne actuellement les autres potentielles plus-values du label. En effet, à l'échelle nationale, une centaine de PAT sont mis en œuvre ou en élaboration. Actuellement, 19 PAT ont été labellisés par le MAAF. La volonté politique ambitieuse annoncée par M. Macron, Président de la République, est d'atteindre les 500 PAT mis en œuvre ou en cours d'élaboration d'ici à 2020. Le MAAF observe donc un décalage entre le nombre de PAT labellisés et la mobilisation du dispose PAT par les territoires.

Actuellement, ce label représenterait un levier de visibilité pour la MEL et le futur PAT de son territoire sans pour autant donner d'accès à des financements publics ou des outils mis en place par le MAAF. Cependant, ce levier reste intéressant du fait que le dossier de demande de labellisation n'est pas conséquent et que la DRAAF des Hauts-de-France reconnaît la légitimité et l'intérêt de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois.

Ce levier est aussi un moyen pour affirmer l'élaboration d'un projet territorial, notamment au vu de l'agenda politique, pour éviter un désengagement au prochain mandat politique et pérenniser la démarche.

3.4 CONSTRUIRE DES PARTENARIATS INTRA ET INTERTERRITORIAUX DE PAT

Etant donné que le dispositif PAT peut être porté par une diversité d'acteurs territoriaux à différentes échelles, il est important de réfléchir aux opportunités d'articulation des Projets Alimentaires Territoriaux au sein d'un même territoire et entre les territoires. Actuellement, il n'y a pas eu de réflexion dans la démarche d'élaboration sur l'articulation du PAT métropolitain lillois et ceux émergent à des échelles communales au sein du territoire. Par exemple, la ville de Roubaix a lancé son PAT.

Concernant l'articulation des dispositifs PAT entre les territoires, c'est au travers de la mise en commun d'actions que ces connexions ont été abordées. Au sein de la démarche d'élaboration, les enjeux mis en évidence par les acteurs territoriaux ne s'arrêtent pas aux limites administratives métropolitaines. Mettre en commun des actions entre les dispositifs PAT de différents territoires est un levier majeur pour répondre à des enjeux communs et agir au-delà du spectre de compétences et du périmètre administratif de chaque porteur du dispositif. Ainsi, dans le cadre du pilotage de la MEL de premières actions de démonstration, l'une d'elles est en cours de construction avec le PNR de l'Avesnois et la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe. Cette action a pour objectif de constituer une charte comprenant 4 garanties (produit régional, fraîcheur, qualité et démarche intégrée de la filière et de la logistique) qui identifiera une gamme de produits transitant par le Marché d'Intérêt National (MIN) de Lomme.

La démarche de garantie mise en place par la charte intégrera les acteurs des filières d'approvisionnements et les enjeux de logistique (optimisation, problématique du dernier kilomètre). Les filières d'approvisionnement en produits de qualité proviennent pour partie du territoire du PNR de l'Avesnois. La structuration des acteurs des filières et l'optimisation des flux de logistique entre les deux territoires visent à garantir une meilleure qualité de produit valorisée économiquement d'une part et environnementalement d'autre part. La construction de cette action entre les deux territoires est actuellement interne à la MEL et les parties prenantes de la future charte qualité mais ce travail est un premier levier opérationnel pour coordonner et proposer une logique d'action afin d'articuler les dispositifs PAT entre les territoires.

L'articulation intra territoriale du PAT métropolitain lillois et des autres PAT (majoritairement communaux) n'est actuellement pas traitée. C'est cependant un levier intéressant pour construire, au travers d'actions communes notamment, une logique globale de territoire pour agir sur les enjeux alimentaires à différentes échelles.

CONCLUSION

Depuis février 2018 la Métropole Européenne de Lille (MEL) s'est positionnée techniquement et politiquement comme structure pilote en charge de l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) métropolitain lillois. La démarche d'élaboration doit permettre de structurer une logique stratégique (stratégie alimentaire) et d'actions (programme d'actions) en activant les réseaux de la diversité des acteurs alimentaires du territoire en s'appuyant sur leurs expertises, leurs actions et leurs fonctionnements. Il a vocation à accompagner les évolutions du système alimentaire territorial vers plus de durabilité en articulant les actions et les porteurs de projets (décloisonnement, interconnaissance) sur la base de l'existant et en proposant de nouveaux espaces pour agir sur les problématiques alimentaires.

Mon travail au sein de la MADT a fortement contribué au réajustement, à la stabilisation et à la conduite de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois. Durant ces 5 mois, j'ai pu notamment, proposer, retravailler et appliquer un calendrier de temps de travail avec les acteurs territoriaux, développer de nouveaux outils, analyser leurs résultats et contribuer à la construction d'une trame de futures actions pilotes.

Le réajustement avec l'AMO Terres en villes et la stabilisation de la démarche d'élaboration ont permis de structurer chronologiquement et méthodologiquement un processus en 5 étapes clés, 5 modes de faire et 6 champs alimentaires transversaux.

Les outils que j'ai développés et auxquels j'ai contribué ont accompagné et consolidé la démarche d'élaboration : une base de données d'initiatives alimentaires, un portrait agricole et alimentaire du territoire, une concertation citoyenne sur l'alimentation, un récit alimentaire, notamment. Parmi ces outils, 3 ont été analysés dans ce rapport : les ateliers consultatifs réalisés lors du Marché Made in MEL et du CRALIM 2018, le focus group multi-acteurs et les premiers objectifs stratégiques et leurs actions de démonstration.

De manière générale dans la démarche d'élaboration, les intermédiaires des chaînes alimentaires (transformateurs, négociants, distributeurs et restaurateurs) sont les moins identifiés dans le système alimentaire métropolitain alors qu'ils y contribuent très fortement notamment au travers de l'économie alimentaire (chaînes alimentaires et valeur ajoutée territoriale) et de l'accessibilité sociale (commerces alimentaires). La concertation propose une réponse aux lacunes d'identification de ces acteurs.

Les ateliers consultatifs et le focus group multi-acteurs ont permis d'identifier les enjeux territoriaux qui relient les questions agricoles et alimentaires et les enjeux transversaux qui convergent vers le besoin de faire évoluer les comportements alimentaires de tous les acteurs pour accompagner le changement du climat, du système alimentaire tout en développant des espaces favorables aux changements.

Des premiers objectifs stratégiques et leurs premières actions de démonstration permettront d'appuyer la volonté d'élaboration d'un PAT métropolitain lillois, de renforcer l'engagement des parties prenantes de la démarche, de donner du corps et d'illustrer les possibles modes et cibles d'actions d'un futur PAT avec une entrée par champs alimentaire.

La démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois permet de mettre en évidence la richesse de projets portés par tous les maillons des chaînes alimentaires constituant le système alimentaire territorial ; la forte motivation et l'engouement des acteurs parties prenantes de la démarche (citoyens, professionnels et institutionnels) ; le besoin d'une logique stratégique et opérationnelle pour le territoire de la MEL et la nécessité d'agir pour plus de durabilité alimentaire au travers de l'accessibilité sociale, la santé et la nutrition et l'économie alimentaire.

Les premiers éléments issus de l'avancée de la démarche sont une base de travail pour formuler une stratégie alimentaire décloisonnée qui intègre des actions et des objectifs stratégiques transversaux sur la base de la diversité des moyens, des compétences, des modes de faire et des projets du territoire et des acteurs locaux de l'alimentation. Les leviers identifiés pour la suite de la démarche d'élaboration permettent de soutenir et de renforcer la continuité de conduite du projet.

Les volets d'actions majeurs identifiés concernent principalement les extrémités de la chaîne alimentaire : faire évoluer les pratiques agricoles (producteurs) et les comportements d'achat et de consommation des métropolitains (consommateurs). Ces volets d'actions sont complexes à activer notamment en raison des faibles marges de manœuvre économiques d'une part importante de la population du territoire métropolitain en situation de précarité économique, de la prise de risque liée au changement et de l'enjeu de compétitivité qui concernent le maillon de la production agricole.

La pertinence de la stratégie alimentaire du PAT métropolitain lillois réside pour partie dans sa capacité à intégrer les extrémités de la chaîne alimentaire (consommateurs et producteurs) avec une attention particulière portée aux publics en situation de précarité alimentaire ayant les plus petites marges de manœuvre et où les marges de progression sont les plus fortes. L'implication des acteurs intermédiaires est essentielle pour activer les leviers d'actions d'initiatives privées et proposer une logique de territoire impliquant toutes les parties prenantes du système alimentaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

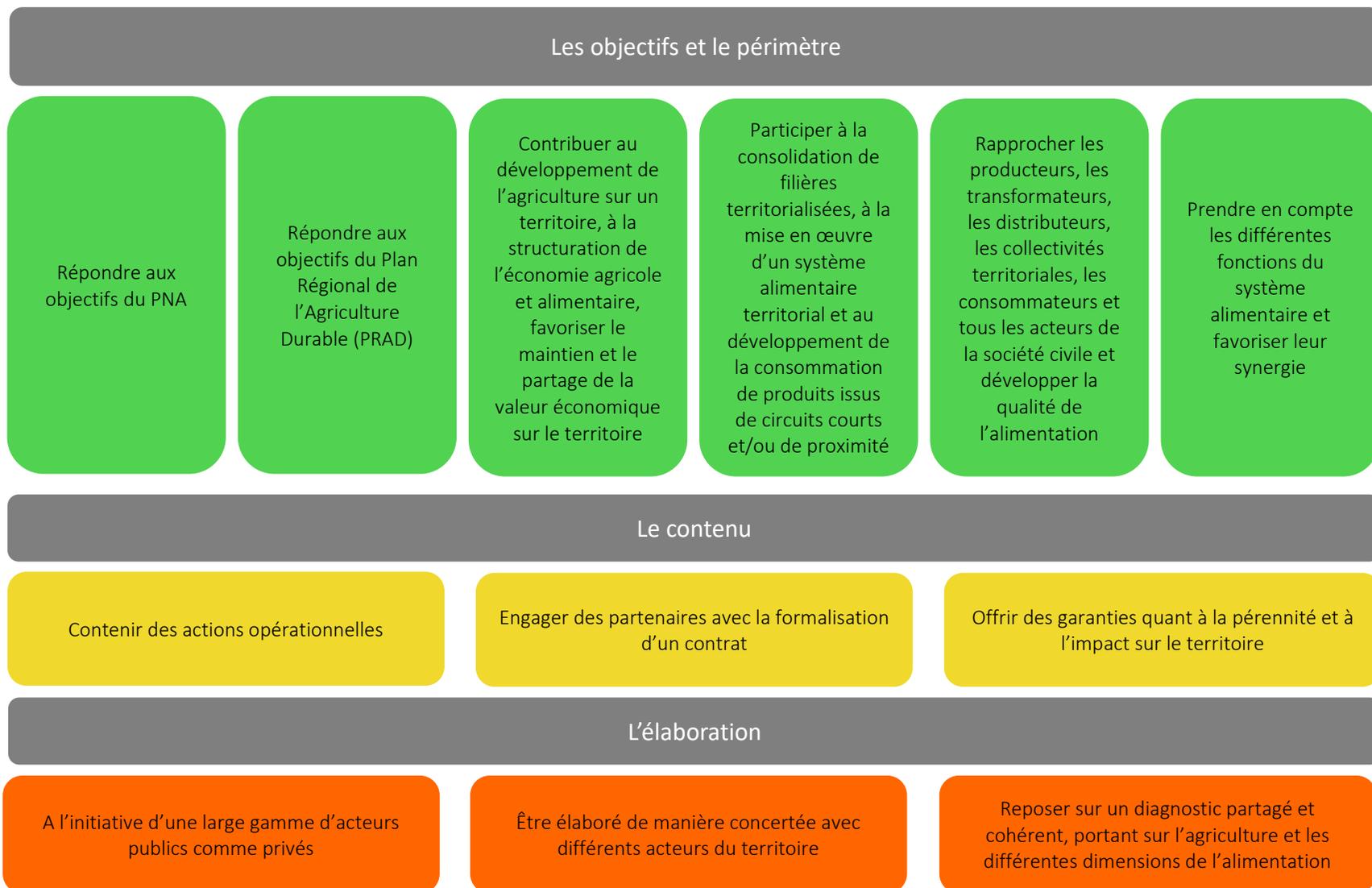
- Bonnefoy, S., Hédont, M., Larramendy, S., Nielsen, M., Aubry, C., Barra, M., ... De, G. (2017). Agir pour les agricultures des aires urbaines guide d'aide à la décision. *Plante & Cités*, 146.
- CERDD. (2018). Le Cerdd et ses missions, 20–23.
- Chiffolleau, Y. (2012). Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture. *Économie Rurale*, 332(332), 88–101. <https://doi.org/10.4000/economierurale.3694>
- Conseil Economique Social et Environnemental Français. (2014). Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité , saine et équilibrée, 82.
- DRAAF Languedoc Roussillon. (2015). Construire son projet alimentaire territorial : repères et outils sur quelques initiatives en Languedoc Roussillon, 14.
- Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. (2012). Guide de courtoisie, 16. Retrieved from http://fr.eurometropolis.eu/fileadmin/user_upload/Divers/Documentation/Guide_de_courtoisie.pdf
- FAO. (2011). *Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde*.
- Gressard Consultants. (2017). *Projet Alimentaire Territorial*, 4.
- INSEE. (2018). Intercommunalité-Métropole de Métropole Européenne de Lille, 1–2.
- IUFN. (2013). *Terres en villes - Fiche acteur*, 2.
- Malassis, L., & Ghersi, G. (2000). Sociétés et économie alimentaire. *Économie Rurale*, 255–256, 54–60. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2000.5156>
- Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt. (2013). *Consommation : manger local partout en France*. Retrieved from <http://alimentation.gouv.fr/circuit-court-local-consommation>
- Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt. (2014a). *Construire votre projet alimentaire territorial pour rapprocher production locale et consommation locale*, 4.
- Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt. (2014b). LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. *JORF n°0238*, 1–39.

- Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt. (2016). Le programme national pour l'alimentation (PNA), 23.
- Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt. (2017a). ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION Journée de clôture – 21 décembre 2017 Dossier de presse (pp. 1–6).
- Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt. (2017b). Instruction du Gouvernement DGAL/SDPAL/2017-294 Dispositif de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux (PAT) par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt., 4.
- Ministère du travail de l'emploi et de la santé. (2011). Programme National Nutrition Santé 2011-2015, *DICOM n° S*, 66.
- ORS Hauts-de-France. (2018). Diagnostic territorialisé des Hauts-de-France, 44.
- Paturel, D., Soulard, C., & Vonthron, S. (2015). L'alimentation des populations en situation de précarité économique : éléments pour un diagnostic à l'échelle de la métropole de Montpellier, 1–81.
- Préfecture Centre Val de Loire. (2015). Organisation et compétences de la DRJSCS, 2. Retrieved from <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/centre-val-de-loire/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Cohesion-sociale-vie-associative-sport-et-jeunesse/Organisation-et-competences-de-la-DRJSCS>
- Rastoin, J.-L. (2008). Les multinationales dans le système alimentaire. *Revue Projet*, 6(307), 61. <https://doi.org/10.3917/pro.307.0061>
- Redlingshöfer, B., Soyeux, A., Champenois, A., & Percec, S. Le. (2011). Chapitre 7 : Pertes et Gaspillages. In Quae (Ed.), *DuALIne - durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche*. (pp. 113–130).
- RnPAT. Co-construire votre projet alimentaire territorial (2018).

ANNEXES

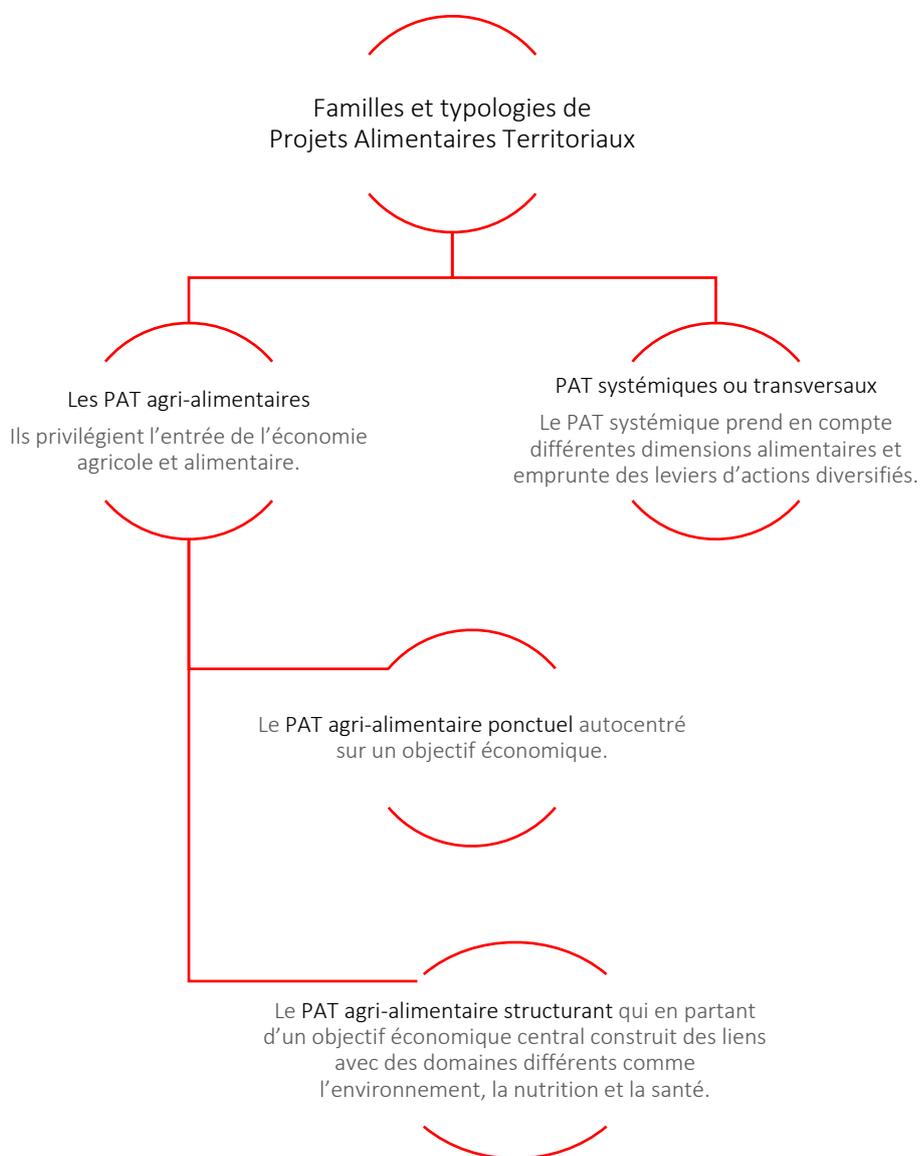
Annexe 1	Matrice des 16 critères qui caractérise les PAT : objectifs, périmètre, contenu et élaboration.....	62
Annexe 2	Familles et typologies de PAT identifiés par le RnPAT (RnPAT, 2018).....	63
Annexe 3	Cartographie des 4 Unités Territoriales (UT) composant la MEL.....	64
Annexe 4	Organigramme de la MEL au 1 ^{er} juin 2018	65
Annexe 5	Historique de la prise en compte de la question agricole et alimentaire par la Métropole Européenne de Lille	66
Annexe 6	Délibération-cadre n°16 C 0352 de la SAAM	67
Annexe 7	Schéma général de l’articulation des composantes du PAT métropolitain lillois pour la construction d’une stratégie alimentaire territoriale partagée	70
Annexe 8	Démarche et état d’avancement de l’élaboration et du PAT du territoire de la Métropole Européenne de Lille	71
Annexe 9	Tableau des principaux outils mis en place dans le cadre des missions du stage et leur positionnement dans la démarche d’élaboration du PAT métropolitain lillois	72
Annexe 10	Synthèse de l’analyse des premiers outils mis en place dans le cadre des missions du stage	73
Annexe 11	Calendrier des temps forts et leurs objectifs dans le cadre de la démarche d’élaboration du PAT du territoire de la MEL	76
Annexe 12	Résultats détaillés des ateliers consultatifs	79
Annexe 13	Liste des personnes ayant participé au focus group multi-acteurs.....	85
Annexe 14	Résultats détaillés du focus group multi-acteurs.....	86
Annexe 15	Premiers objectifs stratégiques et leurs actions de démonstrations pilotés par la MEL	88
Annexe 16	Organigramme de la DRJSCS des Hauts-de-France.....	89

Annexe 1 Matrice des 16 critères qui caractérise les PAT : objectifs, périmètre, contenu et élaboration.



Annexe 2

Familles et typologies de PAT identifiés par le RnPAT (RnPAT, 2018)



Annexe 3 Cartographie des 4 Unités Territoriales (UT) composant la MEL

LES UNITÉS TERRITORIALES

MARCQ-EN-BAROEUL / LA BASSÉE

1 Chemin de Sequedin - 59160 LOMME

ASSAINISSEMENT :
Tél : 03.20.21.32.09
Fax : 03.20.21.32.99
Chef de Service : Frédéric CAURIER

VOIRIE :
Tél : 03.20.21.33.34
Fax : 03.20.21.33.99
Chef de Service : Sylvain JOAO

LILLE / SECLIN

Rue des Sciences - 59790 RONCHIN

ASSAINISSEMENT :
Tél : 03.20.21.35.00
Fax : 03.20.21.35.49
Chef de Service : recrutement en cours

VOIRIE :
Tél : 03.20.21.35.51
Fax : 03.20.21.35.99
Chef de Service : Sébastien LEGILLON

TOURCOING / ARMENTIÈRES

57 rue du Dronckaert - 59223 RONCQ

ASSAINISSEMENT :
Tél : 03.20.21.39.38
Fax : 03.20.21.39.99
Chef de Service : Bertrand COLLET

VOIRIE :
Tél : 03.20.21.18.14
Fax : 03.20.21.38.99
Chef de Service : Nil DUEZ

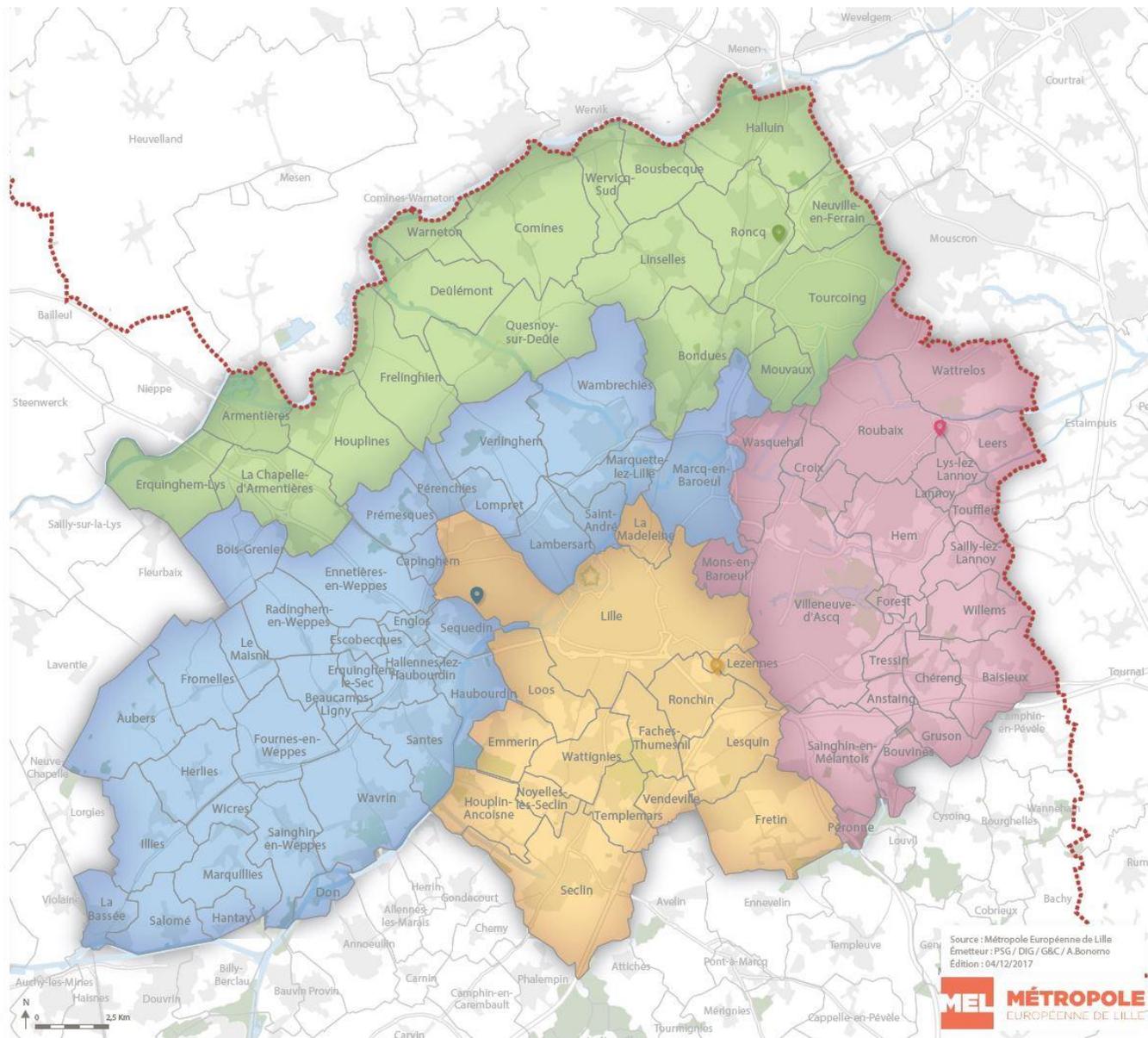
ROUBAIX / VILLENEUVE D'ASCQ

1 Porte de Lys - 59390 LYS-LEZ-LANNOY

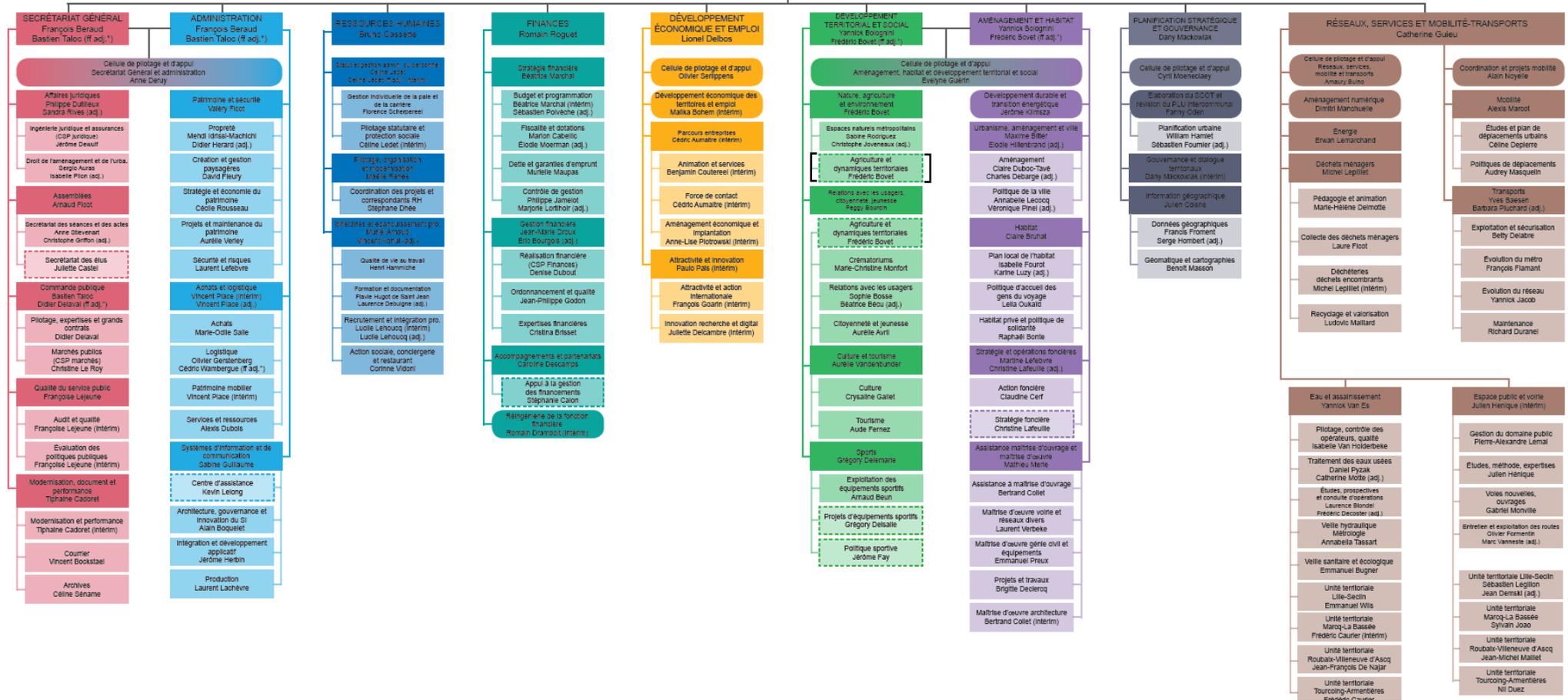
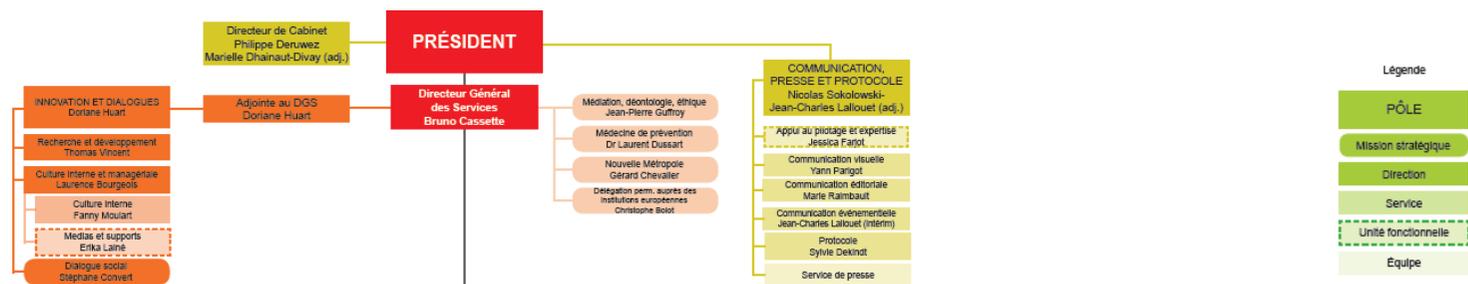
ASSAINISSEMENT :
Tél : 03.20.21.39.50
Fax : 03.20.21.39.49
Chef de Service : Jean-François DE NAJAR

VOIRIE :
Tél : 03.20.21.36.50
Fax : 03.20.21.36.99
Chef de Service : Jean-Michel MAILLET

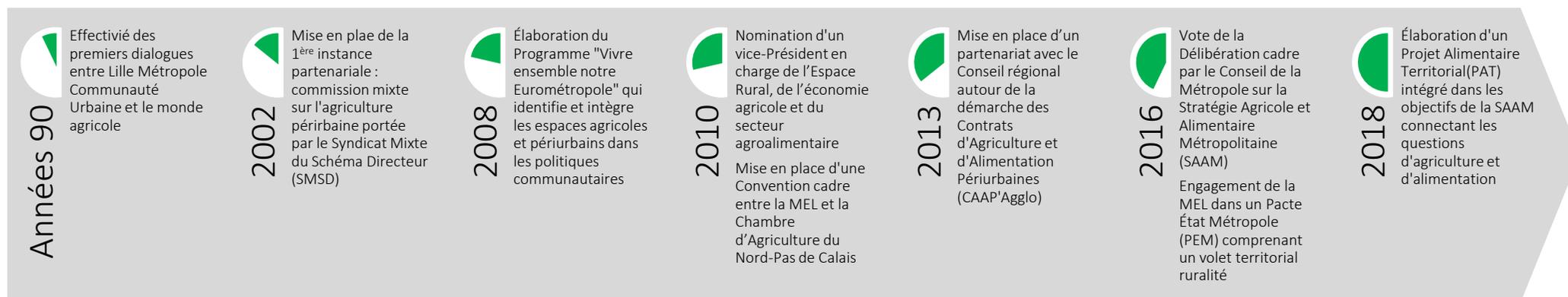
MEL / RÉSEAUX SERVICES ET MOBILITÉ-TRANSPORT :
DGA - Mme Catherine GUIEU
- Eau / Assainissement : Directeur M. Yannick VAN ES
- Espace Public et Voirie : Directeur M. Claude DHONDT



Annexe 4 Organigramme de la MEL au 1er juin 2018



Annexe 5 Historique de la prise en compte de la question agricole et alimentaire par la Métropole Européenne de Lille



Annexe 6 Délibération-cadre n°16 C 0352 de la SAAM

Délibération du CONSEIL

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL - NATURE, AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE

Délibération cadre- Stratégie agricole et alimentaire métropolitaine

L'agriculture constitue un atout majeur pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL) par son importance économique, par son rôle structurant des paysages, son rôle dans la préservation des ressources naturelles et également en raison de fortes attentes sociétales en matière d'alimentation. L'espace rural constitue un cadre de vie de qualité et durable pour les habitants de la Métropole.

Sous l'impulsion du nouveau contexte législatif notamment de la loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR) et la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF) et des demandes sociétales, il apparaît essentiel pour la MEL de se doter d'une stratégie globale et lisible en faveur des espaces ruraux et de l'activité agricole, notamment en investissant l'approche alimentaire du territoire.

Les grands principes d'aménagement adoptés lors de l'arrêt du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du 26 février 2016, et le premier débat sur les orientations générales du projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme au Conseil du 1^{er} avril 2016, soulignent pleinement la prise de conscience collective et l'importance portée à la dimension agricole du territoire métropolitain.

La forte identité agricole de la MEL

La MEL est la métropole la plus agricole de France avec 44 % de son territoire cultivé. L'agriculture métropolitaine périurbaine plurielle et diversifiée, localisée aux portes de la ville, offre l'opportunité de créer de nouvelles synergies entre le monde « rural » et le monde « urbain ». Néanmoins, la ville exerce également une forte pression sur ces espaces agricoles fortement sollicités.

Fort de ces constats, bien que l'agriculture ne constitue pas une compétence propre, la MEL s'est engagée depuis 2010 dans une politique active et lisible en matière d'agriculture via les politiques de l'aménagement du territoire, du développement économique et de la préservation de la ressource avec l'objectif de soutenir et développer l'économie agricole, valoriser l'identité agricole métropolitaine et protéger l'environnement et nos ressources.

Ces politiques ont été co-construites dans le cadre de nombreux partenariats techniques et financiers principalement avec la Chambre d'Agriculture du Nord- Pas de Calais (Convention cadre, instances d'échange), les communes de la MEL, la Région Nord Pas de Calais- Picardie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la SAFER Flandres-Artois. La MEL a également accompagné de multiples initiatives favorisant le dynamisme de l'agriculture périurbaine entre 2010 et 2014 (CIVAM, APROBIO, GABNOR).

L'opportunité de se doter d'une stratégie agricole et alimentaire

Cette délibération cadre a pour objectif de préciser les ambitions et les défis économiques, environnementaux, fonciers, sociaux et sociétaux, pour notre territoire, à horizon 2020.

Elle constitue le premier document cadre de la politique agricole et alimentaire de la MEL et a été élaborée dans le cadre d'une démarche de concertation.

Ce document cadre a pour ambition d'aider les élus du territoire, les professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire et les habitants à :

- construire ensemble un environnement agricole périurbain durable et attractif ;
- mieux prendre en compte l'alimentation et la gouvernance alimentaire.

Ainsi, par la présente délibération cadre, la MEL, à l'instar des grandes métropoles, définit et précise son projet en matière d'agriculture, afin de :

- réaffirmer les rôles de l'agriculture sur son territoire ;
- valoriser l'activité économique agricole ;
- porter un projet alimentaire territorial ;
- orienter ses actions sur les thématiques suivantes : développement des filières courtes et longues, de l'offre agricole de proximité, actions environnementales, projets d'agroécologie,
- renforcer le cadre partenarial avec les acteurs du monde agricole ;
- prendre en compte l'espace rural et l'économie agricole dans les documents de planification urbaine (SCOT et PLU) et assurer les traductions opérationnelles en co-construction avec le monde agricole.

Elle s'articule avec les politiques sectorielles thématiques et les grandes délibérations cadres portées par la MEL ayant un lien avec la thématique agricole : Plan Climat Energie Territorialisé, Schéma de Cohérence Territorial (et le nouveau Plan Local d'Urbanisme), Plan Métropolitain du Développement Economique 2...

L'objectif poursuivi est de rétablir un développement équilibré entre la dimension agricole et la dimension urbaine du territoire en définissant un projet agricole et alimentaire pour notre métropole. Le projet de la MEL doit dépasser ce clivage Urbain/Rural pour définir une politique partagée qui concourt à renforcer le lien ville-campagne.

Afin de consolider et d'ancrer sa politique sur les attentes du territoire, la MEL a conduit l'élaboration concertée de sa stratégie agricole et alimentaire. Les partenaires historiques, institutionnels et associatifs ont été sollicités afin de co-construire les grands axes de cette stratégie via des rencontres et ateliers de concertation.

En complément et afin de faire émerger une stratégie agricole et alimentaire partagée, au plus près des habitants et des élus de la métropole, une concertation a été menée du 15 décembre 2015 au 22 janvier 2016.

L'ensemble des contributions et des réflexions ont nourri cette stratégie.

Une gouvernance dédiée à la politique agricole et alimentaire sera également mise en place pour structurer les échanges entre les représentants de l'agriculture et de l'agroalimentaire, les élus locaux, les associations et les citoyens.

La stratégie agricole et alimentaire métropolitaine s'articule autour de 5 enjeux :

Enjeu 1 : conforter l'agriculture comme filière économique agricole

Enjeu 2 : mettre en place un observatoire de l'agriculture et préserver le foncier agricole

Enjeu 3 : inciter, accompagner et valoriser les pratiques agricoles durables

Enjeu 4 : favoriser la relocalisation de la consommation alimentaire et structurer l'offre de produits locaux

Enjeu 5 : rapprocher l'urbain et le rural : agriculture urbaine, agri-tourisme et loisirs

L'objet du volet opérationnel est de présenter les actions prioritaires pour 2016-2017.

Par conséquent, la commission AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET URBANISME consultée, le Conseil de la Métropole décide de :

- 1) D'adopter la présente délibération cadre et son annexe la stratégie agricole et alimentaire métropolitaine 2016-2020, présentant les enjeux de la politique agricole métropolitaine, ses actions et sa gouvernance.

Engager la MEL vers un projet alimentaire territorial.

Adopté à l'unanimité

Acte certifié exécutoire au 01/07/2016

Le Président de la Métropole Européenne de Lille,

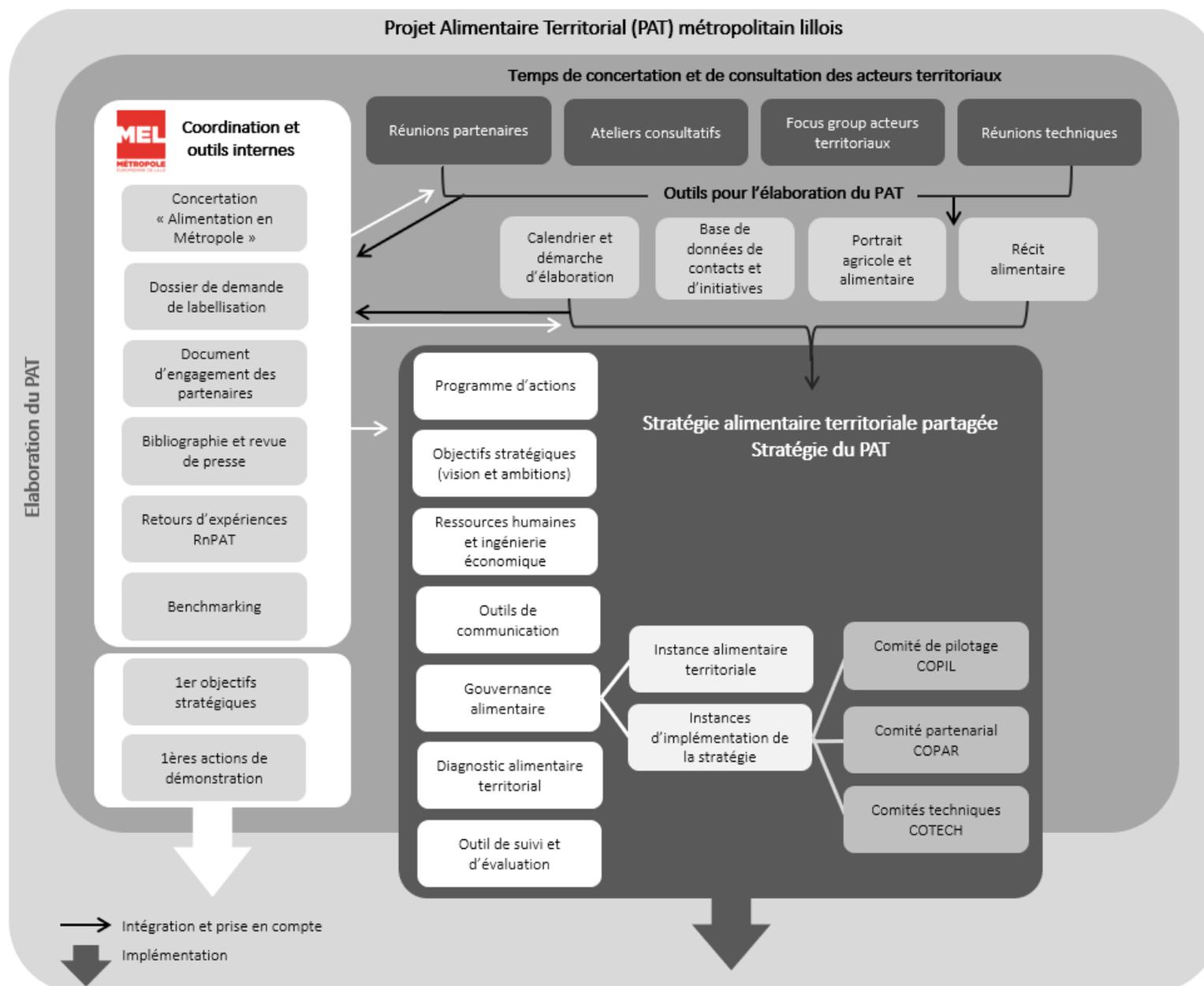
Pour le Président,

Le Responsable délégué

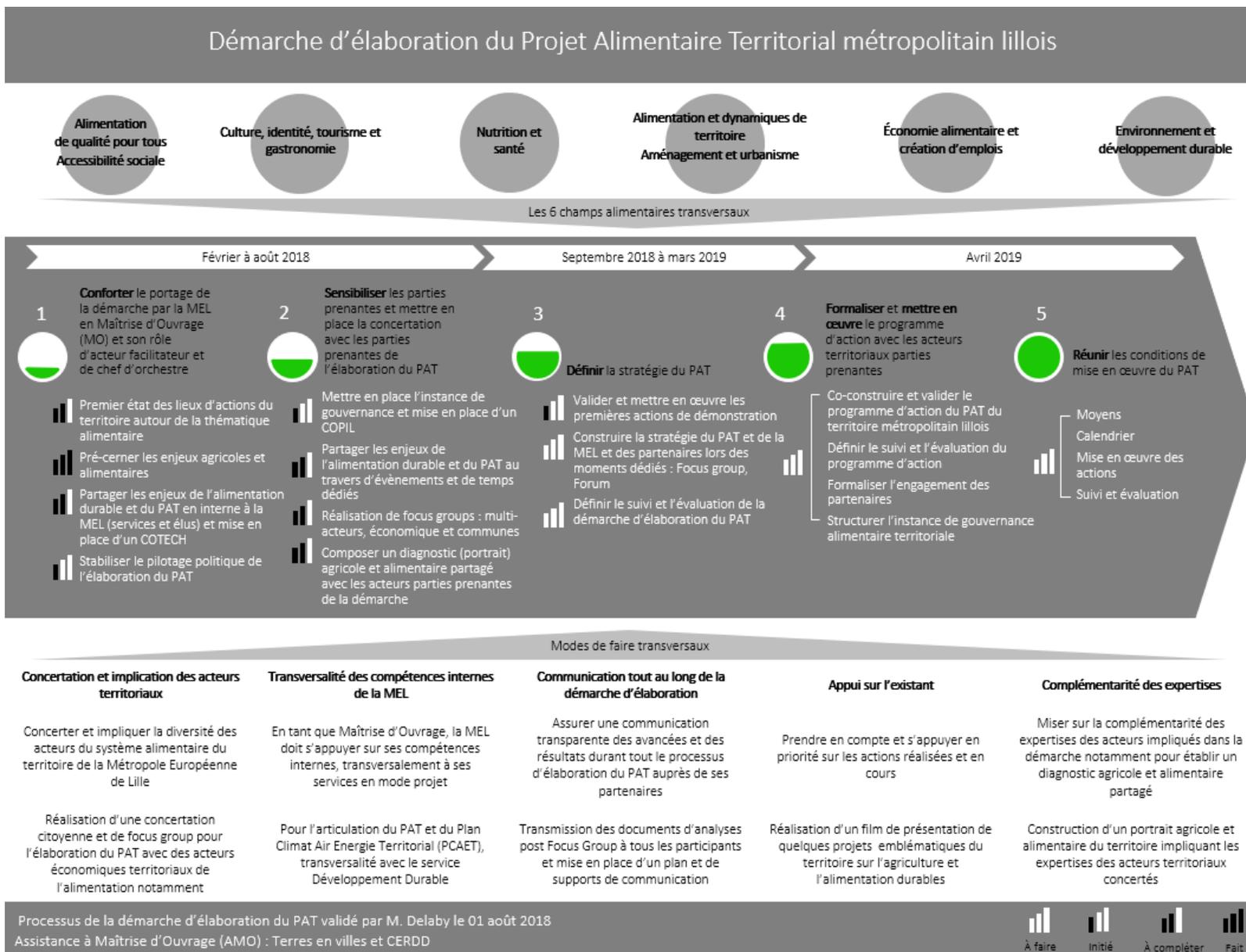

Arnaud FICOT



Annexe 7 Schéma général de l'articulation des composantes du PAT métropolitain lillois pour la construction d'une stratégie alimentaire territoriale partagée



Annexe 8 Démarche et état d'avancement de l'élaboration et du PAT du territoire de la Métropole Européenne de Lille



Annexe 10 Synthèse de l'analyse des premiers outils mis en place dans le cadre des missions du stage

Outils	Objectifs	Contenu, réalisation et méthodologie	Résultats, analyse et discussion	Points de vigilance et suite de l'outil
<p>Base de données de contacts et d'initiatives alimentaires territoriales</p>	<p>Réunir à la fois les initiatives et les contacts des porteurs de projets qui participent au système alimentaire du territoire métropolitain lillois dans une même base de données à jour. Organiser la capitalisation des contacts d'acteurs mobilisés et mobilisables dans la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois dans un premier temps</p>	<p>Une ligne = une personne physique faisant partie d'une personnalité morale (structure). Données issues de la capitalisation d'initiatives, de contacts et de partenaires identifiés dans le territoire métropolitain. Structuration de la base grâce à 16 facteurs (nom structure, type d'acteur, maillon alimentaire, etc.)</p>	<p>Base de données de plus de 300 contacts. Cette base a été mobilisée pour l'organisation des temps de concertation et de consultation dans le cadre de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois. Elle est l'outil pour capitaliser les nouvelles initiatives et les nouveaux contacts associés, reliés et identifiés dans le cadre du processus.</p>	<p>De nouveaux facteurs complémentaires pourraient être mis en place notamment pour qualifier les champs alimentaires auxquels participent le contact/l'initiative/la structure porteuse. C'est un outil de projet performant dans la mesure où il est mis à jour, complété et accessible aux membres de l'équipe d'élaboration. Dans la suite, son usage est intéressant pour suivre les avancées de la démarche (temps et participants) mais aussi assurer une traçabilité du processus (évaluation).</p>
<p>Concertation citoyenne « Alimentation en Métropole »</p>	<p>Consulter les citoyens sur l'alimentation au sein du territoire métropolitain et mettre en évidence les :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Domaines de l'alimentation qui génèrent le plus de réactions ; • Les propositions opérationnelles d'actions en faveur d'une meilleure alimentation ; • Les leviers d'action ; • Les spécificités et les caractéristiques de l'alimentation métropolitaine. <p>Pour la Métropole Européenne de Lille, l'objectif est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'intégrer les citoyens dans la démarche d'élaboration ; • De prioriser les champs alimentaires de travail dans le cadre de la démarche d'élaboration du PAT ; • De lancer et de présenter la démarche du PAT auprès du grand public ; • De porter une 1ère expérience de ce type à l'échelle du RnPAT. 	<p>« Forum ouvert numérique » et questionnaire sur la plateforme de la MEL « A vous la parole ! ». Co-construction du contenu et de la forme avec le service « Citoyenneté et Jeunesse ». Gestion de la plateforme, des données et de leur analyse par le service « Citoyenneté et Jeunesse » de l'analyse avec la MADT de la direction MAE. 2 mois de concertation pour récolter les contributions suivis d'un mois d'analyse des données et de rédaction d'un rapport soumis dans un premier temps en interne à la MEL. Après deux semaines de concertation, nécessité de simplifier le contenu pour faciliter la compréhension et les contributions des utilisateurs de la plateforme.</p>	<p>Plusieurs biais ont été identifiés dans le cadre de la construction et de la réalisation de la concertation citoyenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Biais de représentativité</i> <p>Bien qu'ouverte à tous, la concertation n'est pas représentative de la population du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Biais d'accessibilité</i> <p>Le format de la concertation n'est pas accessible à tous</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Biais d'information</i> <p>On ne connaîtra pas les profils des participants (autre pseudonyme et adresse e-mail) qui pourraient nous éclairer sur les publics peu concertés</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Biais de compréhension</i> <p>On ne connaît pas dans quelle mesure le participant connaît/comprend le sujet/le contenu</p> <p>240 contributeurs dont 80 via des questionnaires papiers complétés lors du Marché Made In MEL. Premiers éléments d'analyse (au 31 juin 2018). 3 champs sont prioritaires pour agir sur l'alimentation métropolitaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environnement • Alimentation de qualité pour tous • Santé et Nutrition <p>40 % des répondants sont Lillois, 11 % sont de La Madeleine (biais de localisation de l'évènement du Marché Made In MEL qui représente 80 contributeurs). Au total, des citoyens de 39 communes de la MEL ont contribué à la concertation. L'analyse et la discussion des données seront disponibles en septembre 2018.</p>	<p>Difficultés de vulgarisation de la diversité des champs d'application de l'alimentation et du dispositif PAT. Ne pas viser une certaine représentativité mathématique (ce n'est pas un exercice de sondage) mais être capable d'identifier les publics peu concertés. Identifier les limites de l'outil en lien avec ses biais et ses « angles morts » pour les compléter en modifiant l'outil ou en développant des outils complémentaires. Structurer des espaces de travail interservices pour compléter les expertises et partager les données pour l'ensemble des de la démarche d'élaboration du PAT Ne pas sous-estimer les besoins humains et économiques pour assurer un plan de communication pertinent et une participation suffisante. Dans la suite, chaque contributeur sera convié à un temps d'échange avec l'ensemble des parties prenantes de la démarche d'élaboration du PAT.</p>

**Ateliers
consultatifs
Marché Made in
MEL et CRALIM
2018**

Questionner les participants (citoyens) sur leur alimentation (particularités, qualités) et les initiatives du territoire participant au « mieux manger ». Compléter l'état des lieux des actions alimentaires du territoire Dresser les particularités de l'alimentation métropolitaine. Annoncer le lancement de l'élaboration d'un PAT pour le territoire de la MEL au sein d'un événement large public (Marché Made in MEL) et du réseau régional des acteurs de l'alimentation (CRALIM).

Deux volets de 3 questions ont été posés en deux temps distincts avec un panneau par question. Réponses à l'aide de post-it sur chaque panneau. Analyse du contenu après numérisation selon : récurrence des éléments de langage, diversité des propositions, regroupements par thématiques, par champ alimentaire, par maillon alimentaire et compléments d'analyses pour certaines questions.

34 participants et 228 contributions. La question du « mieux manger » est abordée principalement au travers de la qualité des produits (mode de production, origine, qualités nutritionnelles). Deux moyens d'accès majeurs au « mieux manger » sont identifiés par les participants : les pratiques d'agriculture urbaine et l'offre alimentaire de proximité. Le « mieux manger » est impulsé et incarné par les consommateurs eux-mêmes, par des changements de leurs comportements et une connaissance élargie (initiatives locales, qualités, pratiques) Les producteurs sont aussi fortement identifiés comme contribuant au « mieux manger ». Champs alimentaires les plus identifiés : « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale », « Nutrition et santé » et « Culture, identité, tourisme et gastronomie ». Les particularités alimentaires identifiées concernent principalement une entrée par produit alimentaire : « frites », « endives », « fromage » et « bières ». Ambivalence des discours sur ces particularités alimentaires : vision méliorative et péjorative. Une plus grande diversité de maillons alimentaires sont impliqués dans le partage de l'identité alimentaire locale et sa mise en valeur (restaurateurs, transformateurs) même si les maillons des extrémités restent les plus porteurs. Champs alimentaires les plus identifiés : « Culture, identité, tourisme et gastronomie », « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale » et « Economie alimentaire et création d'emplois ». Les contributions ont fait émerger des moyens, des niveaux d'actions et des leviers d'action pour « mieux manger » et mettre en valeur les spécificités et les qualités de l'alimentation locale.

Biais de projection des participants dans le maillon alimentaire du consommateur Pas de représentativité de l'exercice Cibler d'autres publics plus spécifiques pour cerner le « mieux manger » et l'identité alimentaire d'une plus grande diversité de publics métropolitain. Donner une suite aux ateliers consultatifs (prise de contact, envoi des résultats, invitation autres événements)

**Focus group
multi-acteurs**

Associer la diversité des acteurs du territoire à la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois ; Réunir et à partager les expertises, les visions, les compétences des différentes grandes typologies d'acteurs territoriaux : les acteurs économiques, la société civile organisée, les acteurs de la formation et de la recherche et les acteurs institutionnels ; Faire formuler aux acteurs associés, les enjeux agricoles et alimentaires prioritaires, les spécificités territoriales et les actions prioritaires de démonstration.

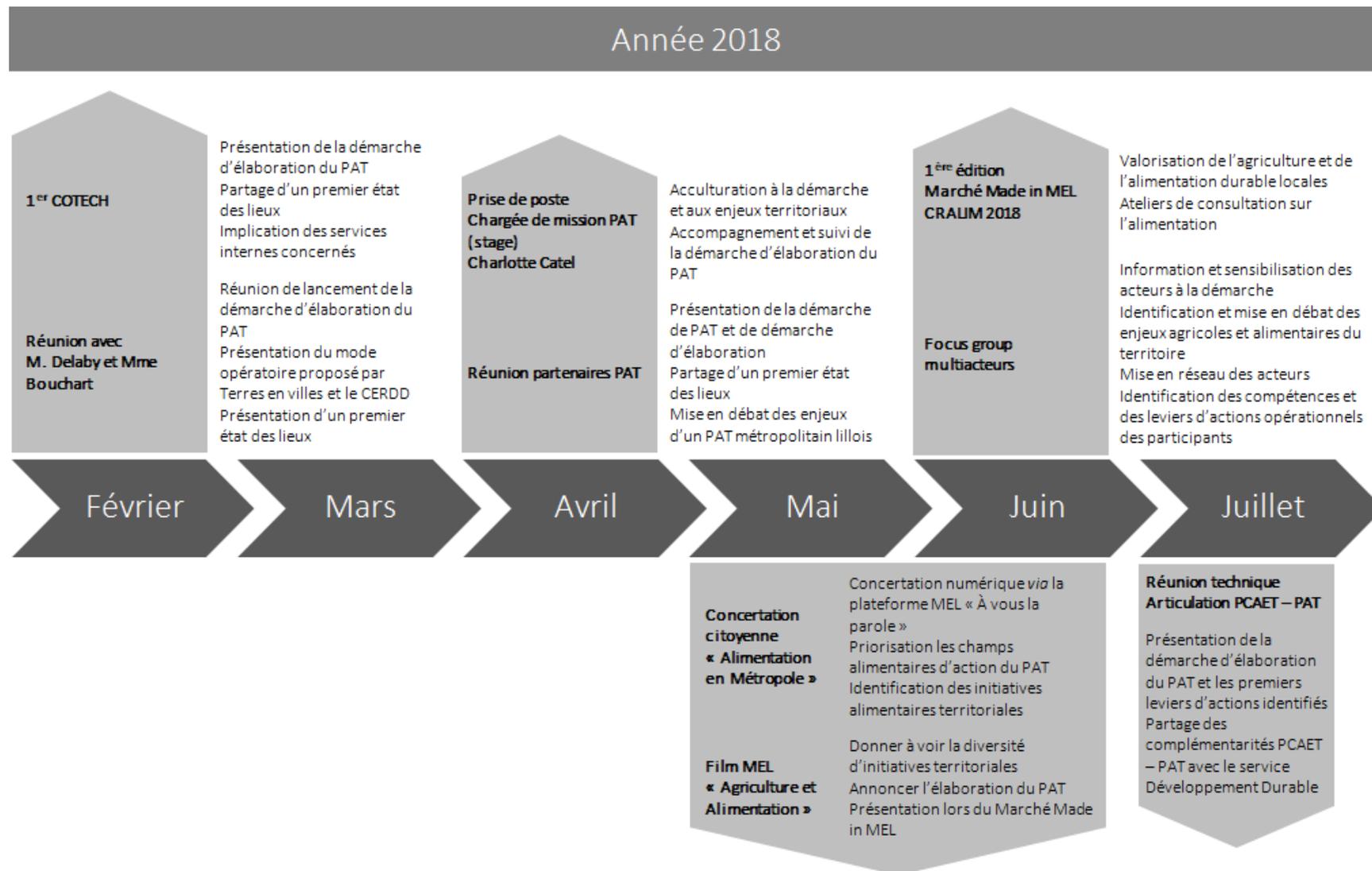
Déroulé en 6 étapes. Les 3 ateliers (groupes de participants) ont répondu à 4 questions (2 questions ouvertes et 2 questions sur post-it) sur les principaux enjeux du territoire, les enjeux prioritaires, les spécificités du territoire métropolitain et les actions prioritaires. Restitution aux autres groupes par un rapporteur parmi les participants. Un analyseur a été chargé de restituer les contenus des post-it pour les 3 ateliers.

Ces ateliers ont mis en évidence la capacité pour le maillon alimentaire de se positionner comme acteurs des changements de ses propres comportements pour aller vers du « mieux manger » tout en incarnant les particularités alimentaires de son territoire. 3 enjeux transversaux ont été identifiés lors du focus-group multi-acteurs : accompagner le changement climatique, développer un environnement favorable aux changements de comportements et accompagner le changement du modèle alimentaire. Ils ont été tous les 3 connectés au changement des comportements alimentaire par les participants. 3 champs en particulier ressortent de cet exercice : « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale », « Economie alimentaire et création d'emplois » et « Environnement » au travers des questions du foncier agricole, de l'agriculture, de l'offre de produits locaux et notamment biologiques et d'une alimentation durable et accessible. Tous les maillons de la chaîne sont impliqués dans ces enjeux mais plus particulièrement les extrémités. 2/3 des actions prioritaires concernent les champs alimentaires : « Alimentation de qualité pour tous, Accessibilité sociale » (accompagnement vers changement des comportements, valorisation, sensibilisation des bonnes pratiques, actions en milieux spécifiques) et « Economie alimentaire et création d'emplois » (développement des circuits courts, organisation de l'offre et de la demande professionnelle). Les actions prioritaires concernent principalement les extrémités de la chaîne alimentaire. Le lien entre les enjeux prioritaires et les spécificités prend la forme de problématiques territoriales sur l'activité agricole, les pollutions locales, le foisonnement d'initiatives alimentaires sont articulées notamment. D'autres spécificités concernent la position géographique, la présence de certaines organisations sièges de la grande distribution) et l'incarnation régionale d'une gastronomie reconnue.

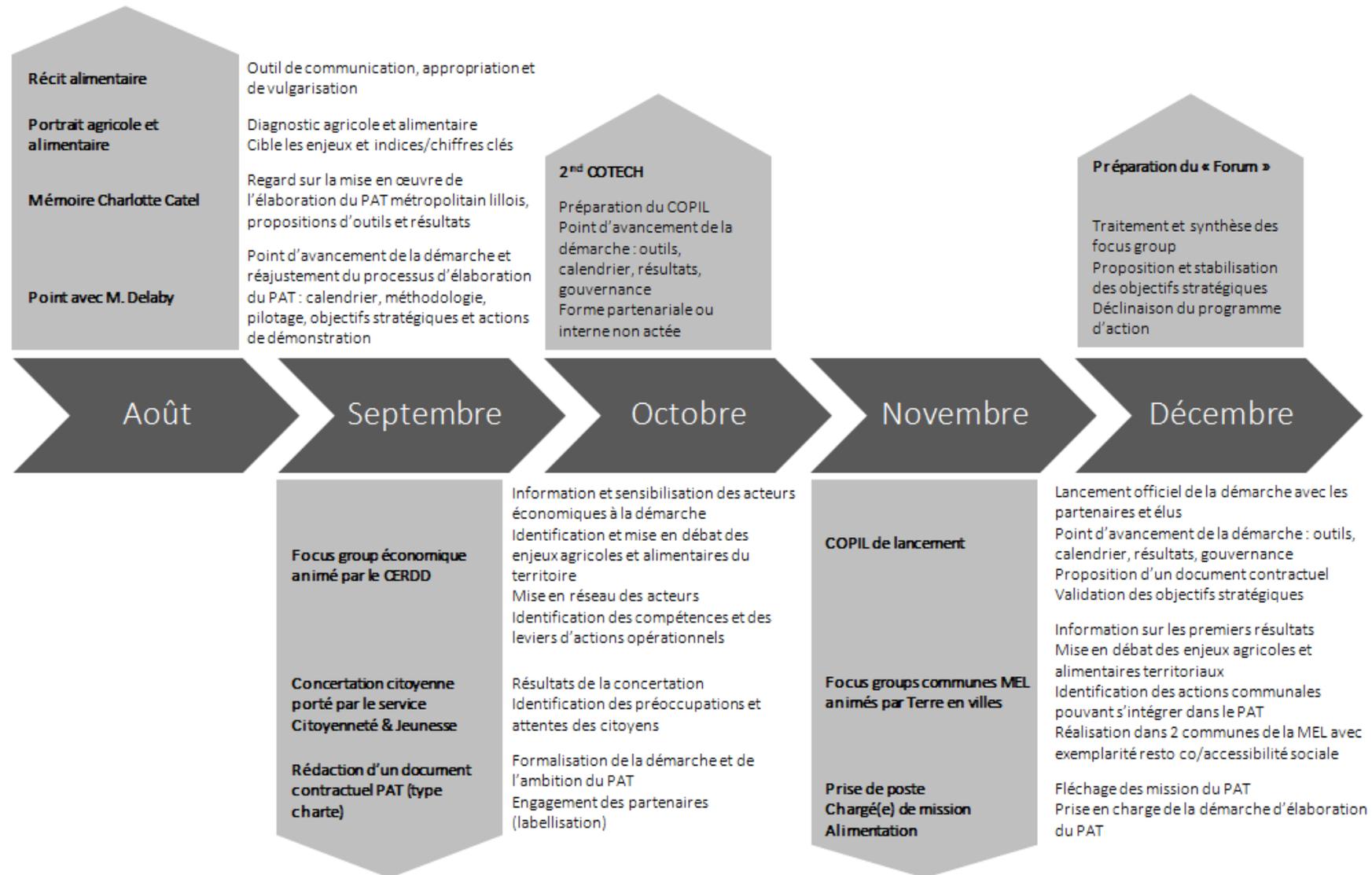
Ce focus group a apporté beaucoup de matière au sein de la démarche d'élaboration du PAT (identification des enjeux majeurs, modes de faire, actions opérationnelles). Nécessité de mieux quantifier le temps d'organisation, de former davantage les personnels internes MEL à l'animation et de donner suite aux participants au plus vite à la suite du groupe de travail (calendrier, envoi CR).

Outils	Objectifs	Contenu, réalisation et méthodologie	Résultats, analyse et discussion	Points de vigilance et suite de l'outil
Récit alimentaire	<p>Le récit alimentaire est un outil qui a pour objectif de présenter le PAT métropolitain lillois de manière simple (vulgarisation) et claire (pédagogie).</p> <p>Il a vocation à formuler les premières lignes stratégiques du futur PAT.</p>	<p>Le récit alimentaire est itératif et évoluera en fonction de l'apport de nouveaux contenus (données, projets) et de sa cible (élus, grand public, partenaires, participants des focus group). Il est complémentaire à la méthodologie de diagnostic qui prend la forme du portrait agricole et alimentaire.</p> <p>Il se base sur une lecture du territoire (espaces, initiatives, dynamiques) et articule le processus d'élaboration, les objectifs et les ambitions du PAT métropolitain lillois.</p> <p>La formulation des premiers objectifs stratégiques et la construction des premières actions de démonstration sont faites sur la base du travail d'analyse des outils de concertation avec les acteurs territoriaux et le croisement avec les compétences et des ressources internes de la MEL.</p> <p>Pour qu'elles puissent être rapidement mises en place, ces actions de démonstration ou actions pilotes seront principalement pilotées et menées par la MEL. Séances de travail internes et avec l'AMO pour effectuer des réajustements puis validation par l' élu référent.</p>	<p>Une première version du récit alimentaire a été rédigée en juin 2018. Elle est issue de la récolte et de l'analyse d'initiatives alimentaires du territoire (internes à la MEL, porteurs de projets privés).</p> <p>La version est actuellement complétée et retravaillée avec le CERDD dans le cadre de son AMO.</p> <p>Les atouts et les difficultés de cet outil résident dans la clarté de sa structure et la vulgarisation de son contenu. Il doit à la fois faire part des dynamiques du territoire en matière d'alimentation, des ambitions politiques et partenariales du futur PAT et des objectifs auxquels il souhaite répondre. Il doit être modulable et à la portée de tous en incluant un discours positif et ambitieux.</p> <p>La formulation des premiers objectifs stratégiques et des premières actions de démonstration propose : 6 champs alimentaires, 1 objectif stratégique et 1 action de démonstration par champ (Annexe 15).</p> <p>Ces premiers objectifs stratégiques et ces premières actions pilotes seront présentés et mises en débat avec parties prenantes de la démarche d'élaboration.</p> <p>Ces premiers éléments seront une base de travail pour formuler une stratégie alimentaire décloisonnée qui intègre des actions et des objectifs stratégiques transversaux sur la base de la diversité des moyens, des compétences, des modes de faire et des projets du territoire et des acteurs locaux de l'alimentation.</p>	<p>En interne à la construction de cet outil, l'organisation plus structurante d'un calendrier de rédaction et de travail de l'outil aurait permis de faciliter sa construction.</p> <p>Sans benchmark possible (pas d'équivalent de l'outil identifié et développé ailleurs), la rédaction a donné forme à un document qui a beaucoup évolué avec le processus d'élaboration du PAT.</p> <p>Entrée très technique et linéaire.</p> <p>Cette entrée est une manière d'agir à très court terme et lisiblement sur les enjeux alimentaires territoriaux mais pour garantir la pertinence de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois, il est nécessaire de décloisonner les champs alimentaires et réfléchir transversalement.</p> <p>Dans la construction d'une future stratégie alimentaire pour le territoire, la nécessité est de choisir les champs alimentaires les plus significatifs qui déterminent des entrées de réponse aux problématiques alimentaires majeures du territoire.</p>
Actions de démonstration et les premiers objectifs stratégiques	<p>Appuyer la volonté d'élaboration d'un PAT pour le territoire métropolitain lillois</p> <p>Renforcer l'engagement des parties prenantes de la démarche</p> <p>Donner à voir des premières ambitions et leviers d'action pour agir sur les problématiques locales identifiées</p> <p>Donner du corps et illustrer les possibles modes et cibles d'actions d'un futur PAT avec une entrée par champs alimentaire.</p>	<p>Proposition de la composition et de la récurrence de rencontre des 2 comités en charge de la gouvernance de la démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois (COFIL + COPAR).</p> <p>Les COTECH seront établis selon les domaines alimentaires d'action priorités dans la suite de la démarche</p>	<p>La proposition est actuellement à l'étude pour des potentielles modifications et compléments ainsi qu'une validation finale avant de pouvoir organiser les prochains comités pour la suite de la démarche.</p>	<p>La gouvernance doit pouvoir réunir la diversité des acteurs partenaires de la démarche d'élaboration du PAT selon leurs domaines de compétences alimentaires.</p> <p>La distinction COFIL et COPAR permet de dédier une instance à la gouvernance interne à la MEL dans la démarche.</p>
Espace collaboratif PAT sur le serveur SEZAM MEL	<p>Disposer d'un espace commun de partage des données et des documents, entre les partenaires de la démarche d'élaboration.</p>	<p>Mise en place d'un espace collaboratif sur le serveur interne MEL « SEZAM ».</p> <p>Création des accès de chaque partenaire de la démarche.</p>	<p>Téléchargement des documents sur l'espace et envoi des accès aux partenaires.</p> <p>Tous les partenaires actuellement engagés dans la démarche ont validé leur accès aux documents.</p>	<p>L'espace actuellement disponible est petit. La mise en commun des documents, la possibilité d'en déposer de nouveaux et d'échanger des données au sein d'un espace commun est nécessaire pour la continuité de la démarche.</p>

Annexe 11 Calendrier des temps forts et leurs objectifs dans le cadre de l'élaboration du PAT métropolitain lillois



Année 2018



Outil de communication, appropriation et de vulgarisation

Diagnostic agricole et alimentaire
Cible les enjeux et indices/chiffres clés

Regard sur la mise en œuvre de l'élaboration du PAT métropolitain lillois, propositions d'outils et résultats

Point d'avancement de la démarche et réajustement du processus d'élaboration du PAT : calendrier, méthodologie, pilotage, objectifs stratégiques et actions de démonstration

2nd COTECH

Préparation du COPIL
Point d'avancement de la démarche : outils, calendrier, résultats, gouvernance
Forme partenariale ou interne non actée

Préparation du « Forum »

Traitement et synthèse des focus group
Proposition et stabilisation des objectifs stratégiques
Déclinaison du programme d'action

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Focus group économique animé par le CERDD

Concertation citoyenne portée par le service Citoyenneté & Jeunesse

Rédaction d'un document contractuel PAT (type charte)

Information et sensibilisation des acteurs économiques à la démarche
Identification et mise en débat des enjeux agricoles et alimentaires du territoire
Mise en réseau des acteurs
Identification des compétences et des leviers d'actions opérationnels

Résultats de la concertation
Identification des préoccupations et attentes des citoyens

Formalisation de la démarche et de l'ambition du PAT
Engagement des partenaires (labellisation)

COPIL de lancement

Focus groups communes MEL animés par Terre en villes

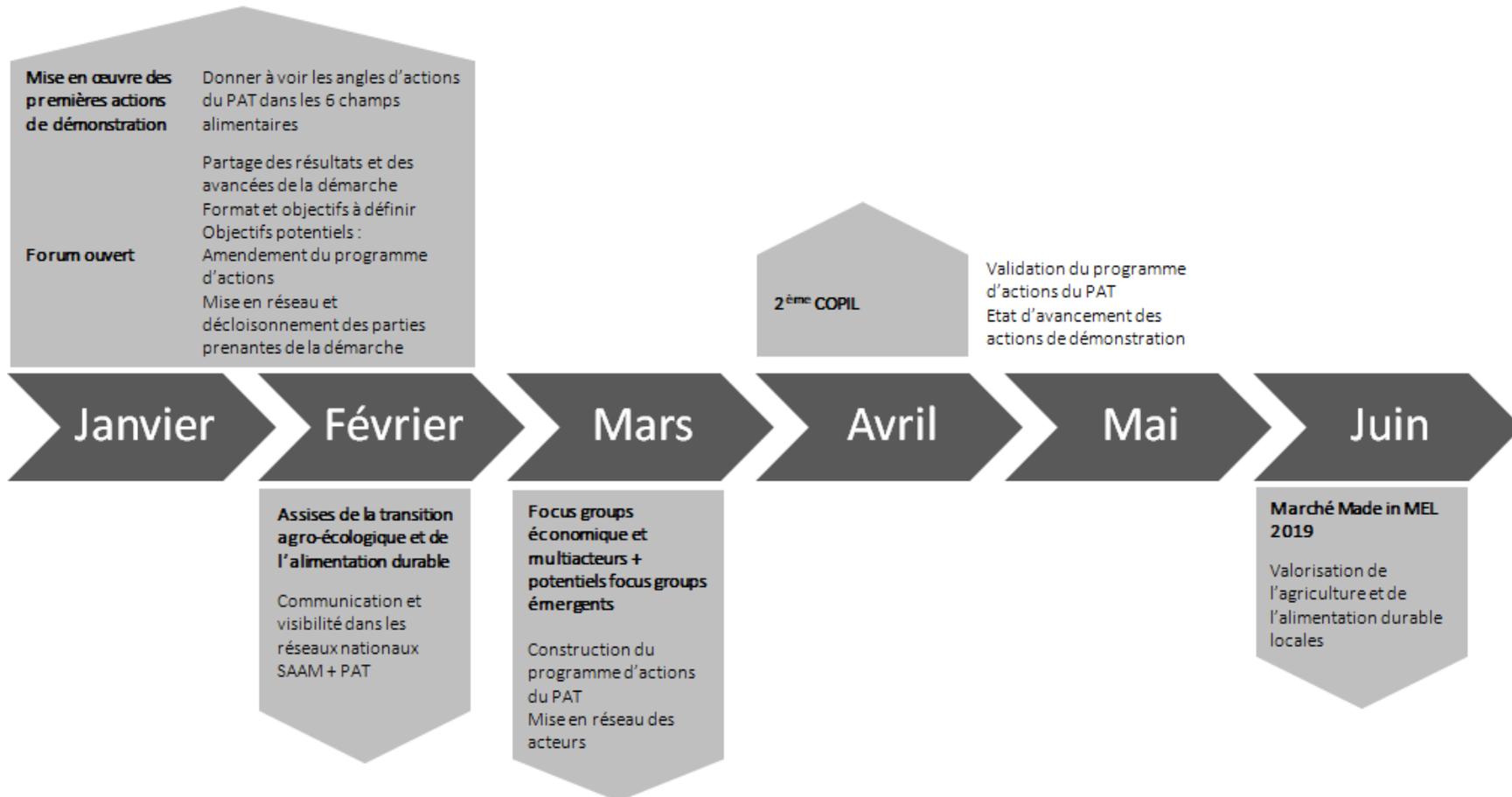
Prise de poste Chargé(e) de mission Alimentation

Lancement officiel de la démarche avec les partenaires et élus
Point d'avancement de la démarche : outils, calendrier, résultats, gouvernance
Proposition d'un document contractuel
Validation des objectifs stratégiques

Information sur les premiers résultats
Mise en débat des enjeux agricoles et alimentaires territoriaux
Identification des actions communales pouvant s'intégrer dans le PAT
Réalisation dans 2 communes de la MEL avec exemplarité resto co/accessibilité sociale

Fléchage des missions du PAT
Prise en charge de la démarche d'élaboration du PAT

Année 2019



Annexe 12 Résultats détaillés des ateliers consultatifs

Mieux manger Mieux manger dans la métropole lilloise pour vous ce serait quoi ?

- Des **éléments de langage** récurrents

Local, qualité et bio

- Une **grande diversité** de propositions

- Des qualitatifs des **types de produits alimentaires** pour « manger mieux »

Produits locaux, manger des fruits/légumes, bio

- Des moyens d'accès au « manger mieux »

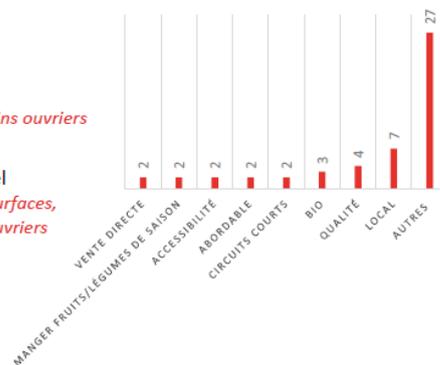
Petits commerçants, actions dans les cantines scolaires, des jardins ouvriers encadrés

- Des moyens d'évolution du modèle alimentaire actuel

Diminuer la consommation de viande vendue dans les grandes surfaces, plus de restaurants équilibrés, développer les jardins partagés/ouvriers pour publics précaires

NOMBRE DE POST-IT
24
NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES
35

NOMBRE D'APPARITION DES ÉLÉMENTS DE LANGAGE



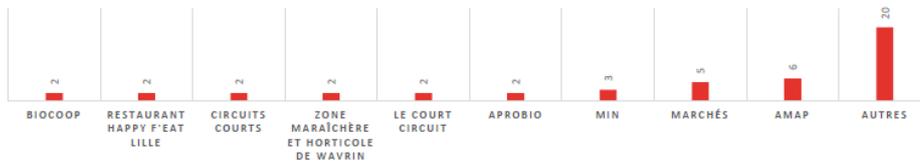
4

Mieux manger Connaissez vous des lieux/initiatives qui selon vous participent au mieux manger ?

- Des lieux/initiatives bien identifiés : **AMAP et marchés**
- En grande majorité des **lieux/initiatives privés**

NOMBRE DE POST-IT
22
NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES
29

NOMBRE D'APPARITION DES ÉLÉMENTS DE LANGAGE



- Peu de lieux/initiatives** concernent strictement l'**agriculture biologique**
- 1 lieu/initiative sur 2** cité est spécifique au territoire métropolitain

■ Oui ■ Non



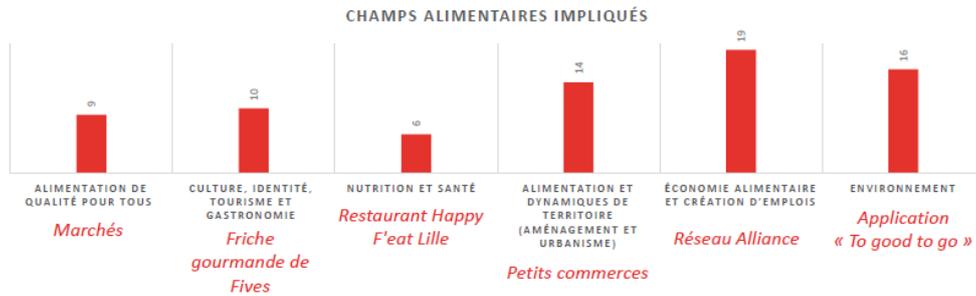
6

Mieux manger

Connaissez vous des lieux/initiatives qui selon vous participent au mieux manger ?

NOMBRE DE POST-IT
22
NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES
29

- Les participants indiquent des lieux/initiatives de tous les maillons de la chaîne alimentaire
Ferme, AMAP, MIN, Biocoop, Restaurant Happy F'eat Lille, Marchés
- Tous les champs alimentaires sont occupés par les lieux/initiatives cités



7

Mieux manger

Dans votre vie personnelle, quel est l'élément principal sur lequel il faudrait agir pour mieux manger ?

- Moyens principaux pour « manger mieux » concernent 3 champs alimentaires : **Alimentation de qualité pour tous, Culture, gastronomie, tourisme et identité** et **Nutrition/santé**
- Trois volets d'actions majoritaires :

Éducation alimentaire

Éducation sensorielle à la diversité des goûts, se sensibiliser aux graines germées, éducation à la saison

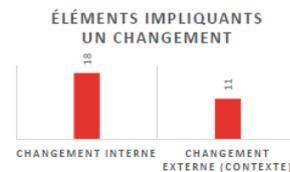
Accès plus facile à une alimentation de qualité, saine, sûre, équilibrée et durable

Manger local, accès aux circuits courts, trouver plus de bons

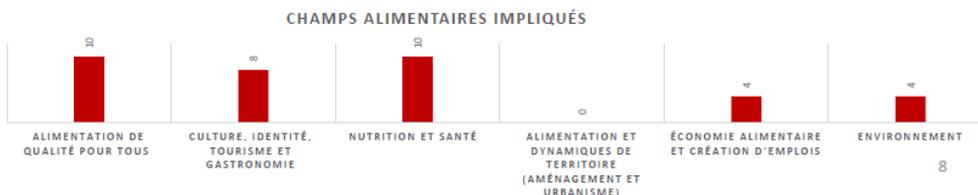
Organisation personnelle

Rentabiliser mes carrés potagers, faire en sorte d'avoir plus de temps, plus de fait maison

NOMBRE DE POST-IT
24
NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES
23



- Plus de **50%** des contributions impliquent un **changement interne** de la part du participant

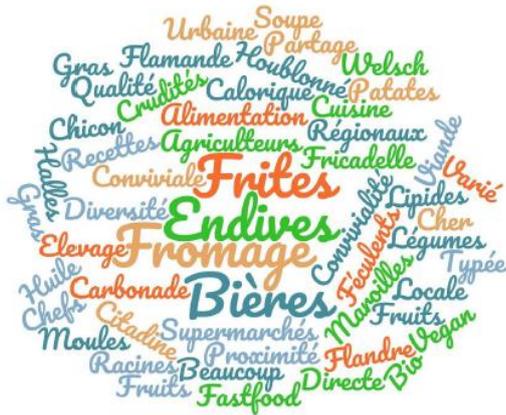


8

Identité alimentaire

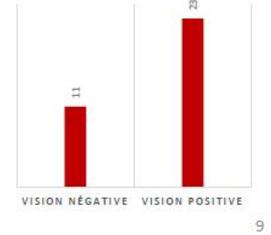
3 idées pour caractériser les spécificités de l'alimentation lilloise ?

- 4 produits très présents dans l'identité alimentaire du territoire: **bière, fromage, frites et endives**
- Connotations en majorité **positives** même si les participants formulent les « défauts » de l'alimentation territoriale (connotations négatives)



	NOMBRE DE POST-IT
MARCHÉ	22
MADE IN MEL	NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES
	40
	NOMBRE DE POST-IT
CRALIM	9
	NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES
	20

ÉLÉMENTS AYANT UNE CONNOTATION EXPLICITE



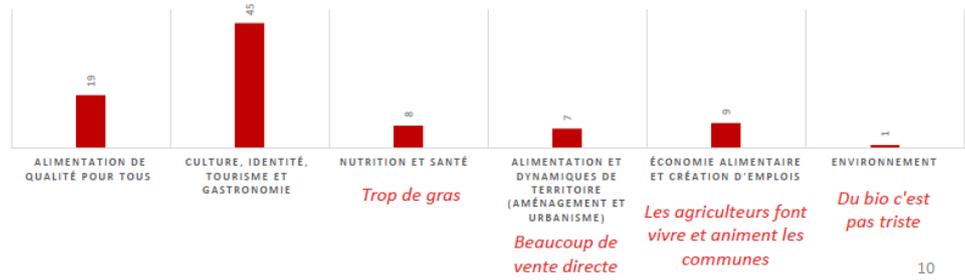
Identité alimentaire

3 idées pour caractériser les spécificités de l'alimentation lilloise ?

- Les éléments exprimés concernent principalement les champs de :
L' « Accès à une alimentation de qualité pour tous »
Hors gras le reste est varié mais cher, peu de fruits, alimentation riche en lipides
La « Culture, l'identité, la gastronomie et le tourisme »
Une cuisine plus fine émerge avec jeunes chefs, convivialité, encore très marquée par la Flandre

	NOMBRE DE POST-IT
MARCHÉ	22
MADE IN MEL	NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES
	40
	NOMBRE DE POST-IT
CRALIM	9
	NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES
	20

CHAMPS ALIMENTAIRES IMPLIQUÉS



Identité alimentaire

Quelles qualités faut-il développer/mieux mettre en valeur ?

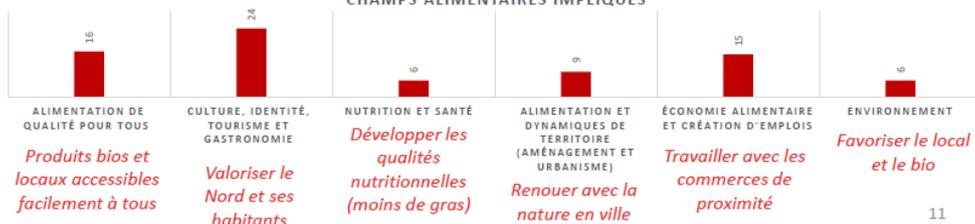
- Très grande variabilité de réponses qui aborde aussi la question du « Comment ? »
- Implication de **tous** les champs alimentaires
- Les **extrémités des chaînes alimentaires** sont les plus identifiées pour « mettre en valeur/développer » les qualités de l'alimentation territoriale

MARCHÉ MADE IN MEL	NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES	NOMBRE DE POST-IT
	6	24
CRALIM	NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES	NOMBRE DE POST-IT
	9	39

MAILLONS ALIMENTAIRES IMPLIQUÉS



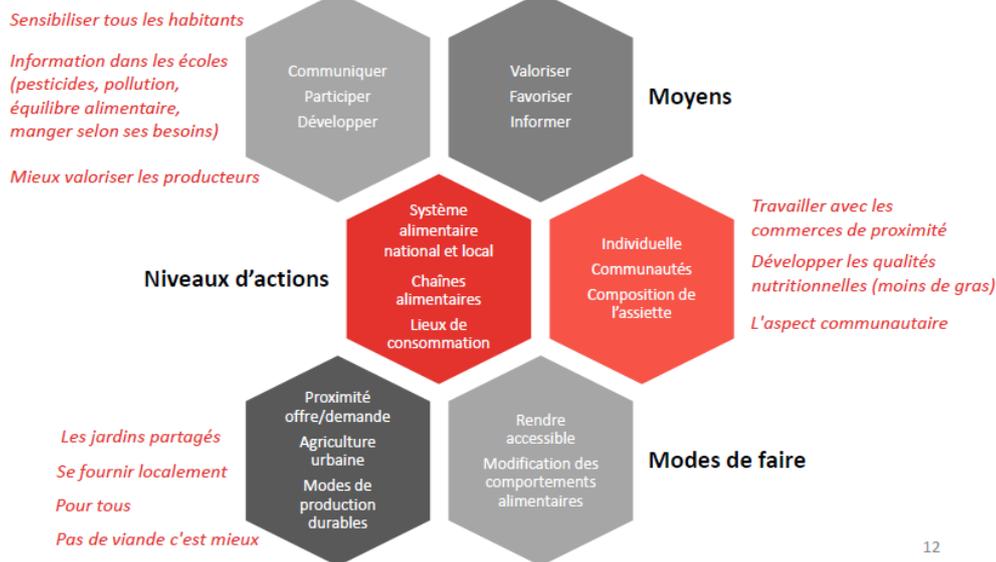
CHAMPS ALIMENTAIRES IMPLIQUÉS



11

Identité alimentaire

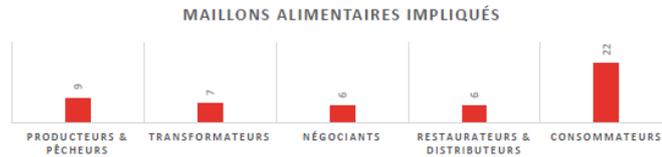
Quelles qualités faut-il développer/mieux mettre en valeur ?



12

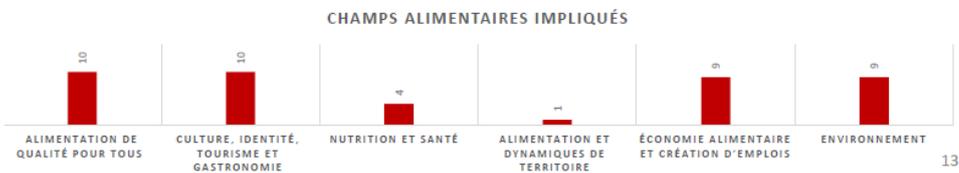
Identité alimentaire Comment ?

- Question pour relever les leviers opérationnels pour agir afin de mettre en valeur/développer les qualités d'une identité alimentaire territoriale
- Chaque maillon de la chaîne est considéré comme « pouvant agir »



MARCHÉ MADE IN MEL	NOMBRE DE POST-IT 25 NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES 25
CRALIM	NOMBRE DE POST-IT 4 NOMBRE DE CONTRIBUTIONS DIFFÉRENTES 8

- Les consommateurs sont ceux qui rassemblent de nombreuses pistes d'actions formulées
- Les pistes d'actions concernent tous les champs alimentaires, cependant les actions relevant de l'aménagement et de l'urbanisme ainsi que de la nutrition/santé sont peu identifiées



13

Conclusion

« Mieux manger »

- Une entrée importante sur les qualités d'un produit alimentaire
- Deux entrées pour le « mieux manger »
Agriculture urbaine
Offre alimentaire
- Des changements de comportements alimentaires portés par deux maillons alimentaires principaux : les **consommateurs** et les **producteurs** (extrémités de chaînes)
- Selon les participants, le « manger mieux » est impulsé principalement par des **changements internes** que contextuels
- Un champ alimentaire majoritaire dans les contributions : « **Alimentation de qualité pour tous** »

Identité alimentaire

- Identification de quelques produits alimentaires phares
- Peu de caractérisation du paysage/contexte alimentaire (modes, environnement)
- Ambivalence des particularités de l'alimentation métropolitaine lilloise :
Vision **méliorative** des particularités alimentaires
Vision **critique et péjorative** notamment sur le volet santé/nutrition et les difficultés d'accès
- Plus **grande diversité de maillons alimentaires** associés à l'identité alimentaire territoriales
- Deux champs alimentaires explorés : « **Culture, identité, tourisme et gastronomie** » et « **Santé & Nutrition** »

Préconisations et points de vigilance

Points de vigilance

- Cet atelier s'adresse à des participants avec leur posture de consommateur : **biais de projection** lors des réponses aux questions
- Peut expliquer que le maillon majoritaire du « mieux manger » soit le consommateur
- On tire des conclusions sur un pool de 34 contributeurs : **pas de représentativité** de tous les publics du territoire mais des pistes de lectures

Préconisations

- 3 champs alimentaires clairement identifiés comme impliquant l'identité alimentaire et le « mieux manger » métropolitains :
 - « **Alimentation de qualité pour tous** »
 - « **Culture, identité, tourisme et gastronomie** »
 - « **Santé & Nutrition** »
- Elargir ces ateliers participatifs à des **publics spécifiques** : enfants, étudiants et publics précaires pour révéler les leviers individuels du changement de comportement alimentaire notamment et comment mettre en valeur les qualités de l'alimentation particulière au territoire
- Les intermédiaires des chaînes alimentaires sont les moins identifiés pour leur contribution au « mieux manger » et à l'identité alimentaire territoriale : **identifier plus précisément leurs expertises/contributions** sur ces questions au travers de groupes de travaux spécifiques

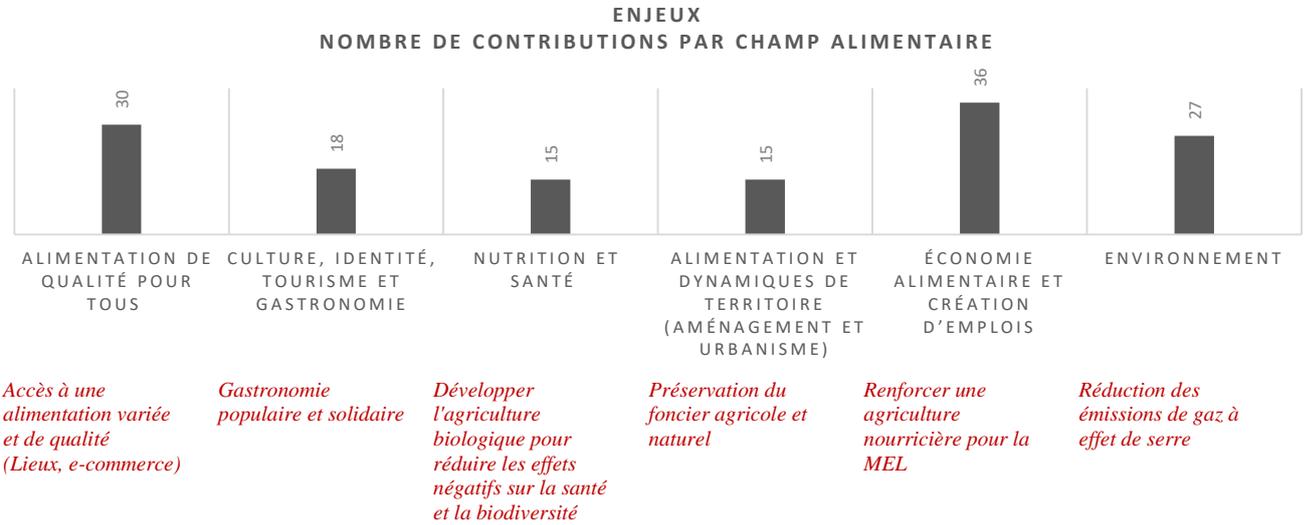
Annexe 13 Liste des personnes ayant participé au focus group multi-acteurs

Cherguia BENSLIMAN	Chargée du projet (SE) CULTIVER	La Condition Publique
Robert BREHON	Président UFC - Que Choisir	UFC Que Choisir
Serge BONNEFOY	Secrétaire technique	Terres en villes
Frédéric BOVET	Directeur adjoint DGA AH/DTS	Métropole Européenne de Lille
Charlotte CATEL	Assistante Projet Alimentaire Territorial – Direction NAE	Métropole Européenne de Lille
Isabelle CAMBIER	Directrice adjointe	MIN de Lomme
Johanni CLAIRET	Chargé de mission	APROBIO
Eric COMONT	Enseignant chercheur	ISA - GRECAT
Caroline COURTAUX	Urbaniste conseil PLU2	Métropole Européenne de Lille
Marie-Odile DASSONNEVILLE	Membre actif	CLCV-UD
Marie DECIMA	Chargée de mission environnement	Centre de Ressources de Développement Durable
Bernard DELABY	Vice président de la MEL Agriculture, stratégie alimentaire et ruralité	Métropole Européenne de Lille
Didier DELMOTTE	Directeur général	MIN de Lomme
Cécile FAUCONNIER	Chargée d'animation des politiques rurales et foncières	DDTM 59
Noluen GERMAIN	Responsable Unité Fonctionnelle Agriculture et Dynamiques Territoriales – Direction NAE	Métropole Européenne de Lille
Jean-Louis HILBERT	Professeur	Institut Charles Violette
Hervé HAZARD	Chargé de gestion administrative et du suivi des projets	Association Les Sens du Goût
Gisèle LAMBRIN	directrice adjointe	Lycée agricole et horticole de Lomme
Sandrine LAYANI	Urbanisme, aménagement territorial	Métropole Européenne de Lille
Paul LEBEL	Chargé de mission	Accueil Paysan Hauts-de-France
Pierre LEGRAND	Chef de Projet	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Mélanie LOTTE	Chargé de mission Agriculture	Métropole Européenne de Lille
Sophie MASSAL	Chargée de mission plan climat/Cit'ergie	Métropole Européenne de Lille
Paul MAZERAND	Chargé de mission	Terres en villes
Louise MOTTE	Stagiaire	Métropole Européenne de Lille
Matthieu NICOLAS	Associé	Bocaux Locaux
Emma RAUDIN	Chargée d'études principale	Agence de Développement et d'Urbanisme de la Métropole de Lille
Marie-Julie ROCK	Vice-Présidente	Conseil de développement métropolitain
Katia ROLLAND	Chargé de mission	Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais
Henri-Pierre THERON	Président	L'école des marchés
Hinde TIZAGHTI	Chargée de mission "nutrition, activité physique et troubles nutritionnels"	Agence Régionale de Santé Hauts-de-France ARS
Ophélie VERSE	Associée	Box locavore et autres pépites des Hauts-de-France

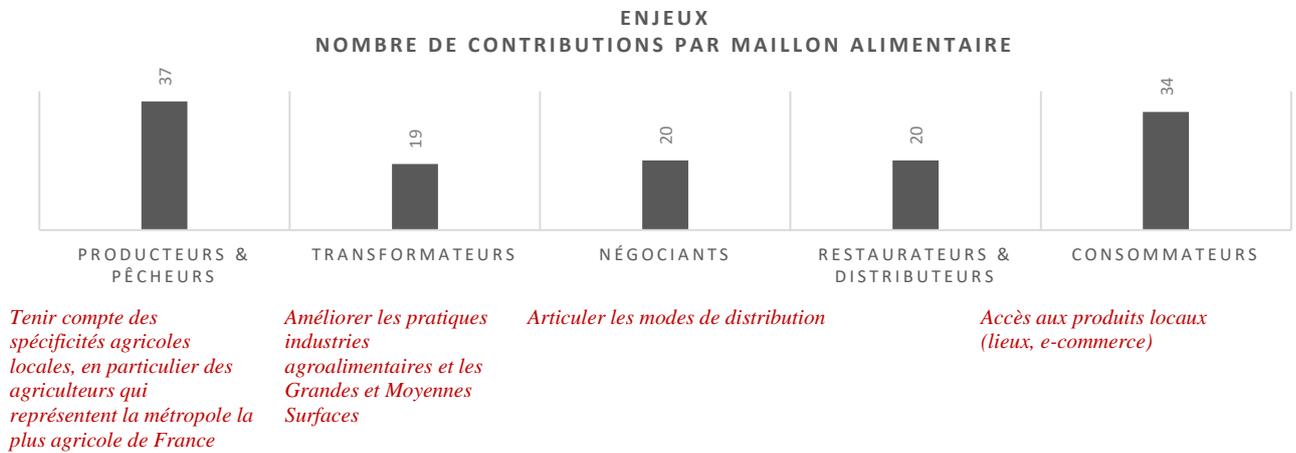
Annexe 14 Résultats détaillés du focus group multi-acteurs

Enjeux par champ alimentaire

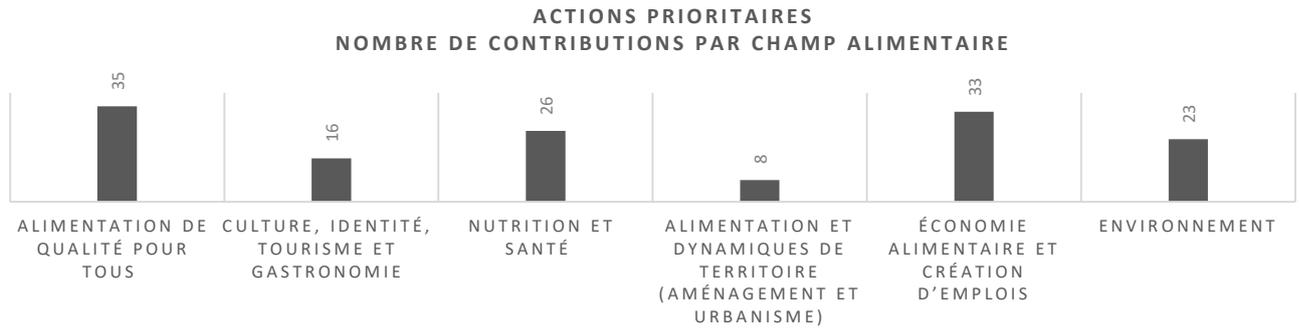
Les verbatim des participants sont indiqués par cette typologie



Enjeux par maillon alimentaire



Actions prioritaires de démonstration par champ alimentaire



Partenariats avec les CCAS pour améliorer l'accessibilité

Actions auprès des écoles : cantines-ateliers d'éducation au goût associant enfants et parents

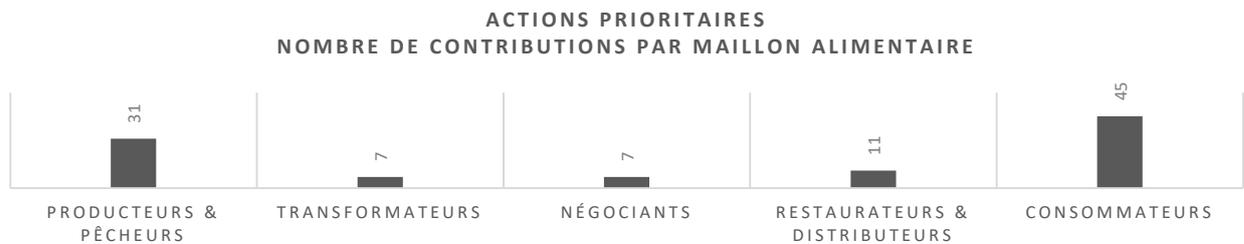
Accompagner les habitants vers une alimentation source de bien-être et de santé

Arboriser les espaces disponibles (fruitiers ou non)

Expliquer le rôle des intermédiaires entre le producteur et le consommateur

Promouvoir des projets pilotes alimentation et champs captants

Actions prioritaires de démonstration par maillon alimentaire



Arrêter de construire sur le foncier agricole

Soutien aux initiatives de sensibilisation

Accompagner les professionnels de la restauration dans un approvisionnement plus local

Accompagner le financement les formations aux métiers de bouche

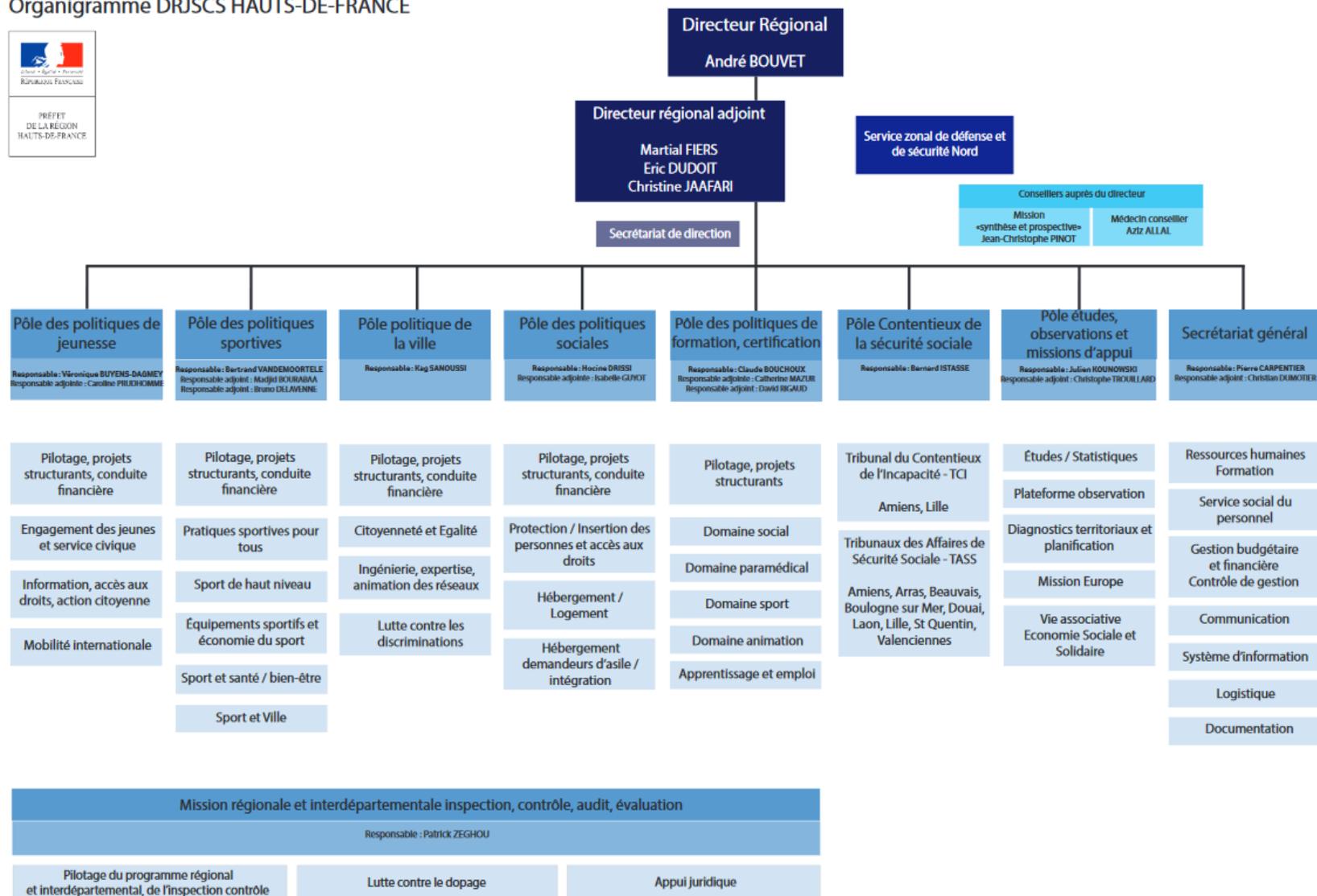
Favoriser/renforcer le lien entre producteurs et consommateurs par des lieux de vente plus proches et directs

Annexe 15 Premiers objectifs stratégiques et leurs actions de démonstrations pilotés par la MEL

	Champs alimentaires	Objectifs stratégiques	Actions de démonstration
<p>Structuration des champs alimentaires d'actions, des 1^{er} objectifs stratégiques et des actions de démonstration pilotés par la MEL dans le cadre de l'élaboration du PAT métropolitain lillois</p>	Alimentation de qualité pour tous Accessibilité sociale	Permettre l'accès pour tous les habitants à une alimentation saine, durable et de qualité.	<p>Distribution de guides de recettes MEL dans tous les CCAS métropolitains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrée pour contacts dans les CCAS métropolitains • Compétence communale présente sur l'ensemble de la MEL • Proposition de lots • 7760 € TTC les 1000 exemplaires • Réflexion sur une version multimédia du livre de recette avec contacts des producteurs locaux issus du Carnet des Producteurs • Ajout aux recettes : contacts des producteurs de la MEL
	Culture, identité, tourisme et gastronomie	Promouvoir l'alimentation comme patrimoine culturel et gastronomique au travers des savoir-faire et des produits locaux.	<p>Marché Made in MEL 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Articulation avec la SAAM • Valorisation de l'agriculture et de l'alimentation durable locale • Réflexion sur la mise en place d'un concours de cuisine avec les associations citoyennes et des produits locaux : remise des prix et/ou atelier cuisine sur place lors de l'évènement
	Nutrition et santé	Améliorer les apports nutritionnels et la santé de tous les habitants au travers de l'alimentation.	<p>Organisation d'interventions nutritionnistes/Nutrissimo avec l'Institut Pasteur dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions transversales avec le service Politique de la Ville • Recherche en binôme pour les financements • Cibles : associations, écoles, évènements • Demande de devis à l'Institut Pasteur pour budgétisation • Elargissement possible à d'autres territoires dans la suite du PAT
	Alimentation et dynamiques de territoire Aménagement et urbanisme	Comprendre comment l'alimentation organise et dessine la ville et le village au travers des commerces, des espaces agricoles et de production pour pouvoir accompagner les évolutions du paysage alimentaire (planification alimentaire).	<p>Mise en place de deux Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains, PAEN « Parc agricole Arc Nord » et PAEN « Sud Lille champs captants » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Articulation avec la SAAM • Agroécologie • Préservation de la ressource eau, base de l'alimentation • Multifonctionnalité des espaces et mixité des usages et des usagers
	Économie alimentaire et création d'emplois	Renforcer et organiser les activités des parties prenantes de l'alimentation (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités et associations) pour assurer des relations équilibrées, la création d'emplois et l'innovation.	<p>Mise en place d'un label « Euralimentaire » adossé à une charte qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 garanties : produit régional, fraîcheur, qualité et démarche intégrée (filière et logistique) • Articulation avec la SAAM • Synergies possible avec le PAT de l'Avesnois
	Environnement et développement durable	Protéger l'environnement et la biodiversité au travers de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion des déchets et le développement des pratiques agricoles durables notamment.	<p>Réflexion selon l'attribution/articulation des leviers d'actions fléchés sur les autres programmations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Plan Climat • Délibération cadre « Santé Environnementale » • SAAM <p>Visibilité complémentaire par PCAET (outil réglementaire) La Banque des territoires propose un accompagnement et des financements Levier d'action identifié : végétalisation et agroécologie en milieu urbain et périurbain (périmètre de pratiques à définir)</p>

Annexe 16 Organigramme de la DRJSCS des Hauts-de-France

Organigramme DRJSCS HAUTS-DE-FRANCE



RESUME

Co-construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille.

Quelle démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois pour répondre aux problématiques alimentaires identifiées avec la diversité des acteurs locaux ?

L'alimentation fait partie intégrante de notre environnement, nos civilisations et du fonctionnement de chaque individu. Elle est aujourd'hui au croisement d'une multitude de problématiques et d'enjeux. Depuis plusieurs dizaines d'années des dynamiques de réponses à ces problématiques s'organisent à l'échelle des territoires. Les PAT sont parmi les dispositifs qui permettent d'organiser une logique territoriale afin de rapprocher la production locale à la consommation locale, décroiser les filières, travailler sur la cohésion sociale et l'identité du territoire par les entrées alimentaires.

Au sein du territoire de la Métropole Européenne de Lille, rassemblant 90 communes et 1,2 millions d'habitants, de forts enjeux en matière d'agriculture et d'alimentation se côtoient et s'interconnectent. Depuis les années 90, la MEL a instauré un dialogue avec le milieu agricole et s'est dotée, depuis 2016, d'une Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine (SAAM) afin d'agir sur le « mieux produire » et le « mieux manger ». La démarche d'élaboration d'un PAT métropolitain lillois a pour objectif de concerter la diversité d'acteurs territoriaux pour proposer une logique territoriale (stratégie) qui guide un système alimentaire plus durable en articulant les actions et les porteurs de projets (décroissement, interconnaissance) sur la base de l'existant et en proposant de nouveaux espaces pour agir sur les problématiques alimentaires.

Ce rapport présente la démarche d'élaboration réajustée, stabilisée et conduite qui comprend un processus en 5 étapes clés, 5 modes de faire et 6 champs alimentaires transversaux, un calendrier de temps de travail avec les acteurs territoriaux et des outils. 3 outils ont été analysés dans ce rapport.

Les ateliers consultatifs et le focus group multi-acteurs ont permis de récolter les enjeux prioritaires, les expertises, les arguments des parties prenantes de la démarche d'élaboration. Les actions prioritaires mises en évidence par ces outils s'articulent principalement autour des champs alimentaires de l'accessibilité sociale, de l'économie alimentaire, de la santé et de la nutrition.

Des premiers objectifs stratégiques et leurs premières actions de démonstration ont été formulés et validés en interne et seront mises en débat avec parties prenantes dans la suite du processus.

La démarche d'élaboration du PAT métropolitain lillois permet de mettre en évidence la richesse de projets portés par tous les maillons des chaînes alimentaires constituant le système alimentaire territorial ; la forte motivation et l'engouement des acteurs parties prenantes de la démarche ; le besoin d'une logique stratégique et opérationnelle pour le territoire de la MEL et la nécessité d'agir pour plus de durabilité alimentaire.

Mots clés

PAT, concertation, alimentation, gouvernance, santé et nutrition, accessibilité sociale, économie alimentaire, intercommunalité, méthodologie

Pour citer ce document : [Catel Charlotte, 2018. Co-construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour le territoire de la Métropole Européenne de Lille. Mémoire d'Ingénieur Agronome, option TERPPA, Montpellier SupAgro, 90 p.]